

EXPOSITION
DES MUSCLES.

Prix, 50 ſ. broché.

EXPOSITION SOMMAIRE DES MUSCLES DU CORPS HUMAIN,

SUIVANT la classification & la nomenclature méthodiques adoptées au Cours public d'Anatomie de Dijon.

PAR M. CHAUSSIER, Professeur d'Anatomie des Etats de Bourgogne, pensionnaire de l'Académie des Sciences de Dijon, & Professeur du Cours de Chimie, Ass. de l'Acad. roy. de Chirurgie, Cor. de la Soc. roy. de Médecine, Membre des Acad. & Soc. roy. des Sc. de Nismes, Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand, Valence, &c.



A DIJON,

Chez l'Auteur, rue Musette, N°. 507.

A PARIS,

Chez BARROIS le jeune, MÉQUIGNON l'aîné, CROULLEBOIS. Libraires.

M. DCC. LXXXIX.

Sous le privilège de l'Académie des Sciences de Dijon.



Les ſciences ont fait des progrès, parce que les Philoſophes ont mieux obſervé, & qu'ils ont mis dans leur langage la préciſion & l'exactitude qu'ils avoient miſes dans leurs obſervations; ils ont corrigé la langue, & l'on a mieux raiſonné.

DE CONDILLAC.

A MONSIEUR,

MONSIEUR DE MORVEAU,

Avocat-général honoraire au Parlement de Dijon, correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Paris; de celles d'Upſal, de Stokolm, de Turin, de Dublin; de la Soc. roy. de Londres; de la Soc. électorale de Mayence; des Scrutateurs de la nature de Berlin; de la Soc. d'exploitation des mines d'Allemagne; de la Société patr. de Heſſe-Hombourg, de Biſcaye; aſſocié régnicole de la Société royale de Médecine; des Académies & Sociétés de Clermont, de Lyon, Beſançon, Châlons-ſur-Marne, Montpellier, Toulouſe, Bourg-en-Breſſe; Chancelier de l'Académie des Sciences de Dijon, Directeur des Cours publics de Chimie & de Minéralogie, &c....

MONSIEUR,

VOUS avez porté dans les ſciences naturelles cette ſageſſe, cette force, cette

justesse de raisonnement & de discussion qui, dans les pénibles & importantes fonctions du ministère public, vous a mérité l'estime, le respect, la confiance générale de cette Province; c'est à vous, MONSIEUR, que la chimie doit une partie de ses progrès; c'est à vous qu'elle doit une langue nouvelle & philosophique. Les avantages qui en résultent sont bien appréciés par les savans; ils s'empressent à vous en témoigner leur reconnoissance, en adoptant vos principes, votre méthode, en inscrivant votre nom dans leurs Académies. J'ai fait à l'anatomie l'application des principes que vous aviez établis pour la chimie. Cet ouvrage est donc en quelque sorte le vôtre. Daignez-en agréer l'hommage, comme un témoignage public du respect, de la reconnoissance que je partage avec mes

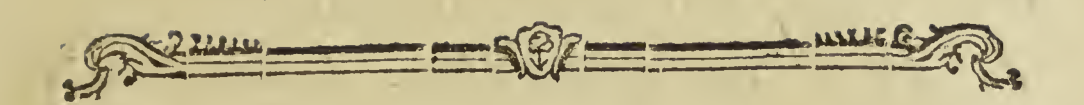
Concitoyens & avec les Savans de tous les pays.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

CHAUSSIER.

DISCOURS



DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Il ſuffit de parcourir quelques livres d'anatomie, de comparer les écrits des anciens à ceux des modernes, & ſur-tout leurs deſcriptions à la nature même, pour reconnoître combien la multiplicité, la variété, l'impropriété des dénominations généralement employées, en rendent l'étude fatigante, difficile; & par une ſuite néceſſaire, combien elles ont retardé les progrès de la ſcience : en effet, non-ſeulement une partie a reçu ſucceſſivement, & conſerve encore quelquefois quatre, cinq ou ſix noms différens; mais encore les enfoncemens, les échancrures, les éminences qui ſont à ſa ſurface, les prolongemens qui en ſont des dépendances, ou qui l'uniſſent à d'autres parties voiſines, ont également reçu des noms différens, & le plus ordinairement ces noms ne ſont que des mots vagues; ils n'expriment ni la forme, ni la grandeur, ni la ſituation, ni les connexions de la partie principale; enfin, ils n'expriment aucun de ſes rapports ou qualités ſenſibles qui,

puiſſent en rappeller l'idée à l'eſprit. Quelquefois auſſi on attache à un ſeul mot deux ou trois ſignifications différentes. Par exemple, on appelle *condyles de l'occipital*, *de la mâchoire*, *du fémur*, *des phalanges*, &c. des éminences articulaires plus ou moins applaties; cependant on a donné ce même nom à des protubérances de l'humérus qui n'ont aucun rapport à l'articulation, & qui ſervent uniquement à l'attache des muſcles, tandis qu'au fémur, & à tous les autres os, de ſemblables éminences ſont déſignées ſous le nom de *tubéroſités*, D'autres fois la dénomination préſente une idée contraire aux notions les plus ſimples & les plus généralement reçues. Par exemple, l'extrémité cubitale de l'humérus porte deux tubercules nommés condyles; & comme il importe de les diſtinguer pour déſigner d'une manière plus préciſe l'attache des muſcles, on a remarqué que l'un étoit plus élevé, plus ſaillant que l'autre; « cependant, dit M. SABATIER, » d'après le plus grand nombre des anato» miſtes, celui qui eſt le plus ſaillant, on le » nomme *condyle court* (*ou petit*) pendant que » l'autre eſt appellé *condyle long* (*ou grand*) ». Quelques écrivains ont voulu déſigner ces mêmes tubercules, d'après leur ſituation reſ-

pective; mais les uns ont nommé *interne* celui que d'autres appellent *postérieur*, & *externe* celui que les autres trouvent *antérieur*. Il en est à-peu-près ainsi pour toutes les autres parties, ouvrez les livres d'anatomie, comparez la description d'un organe faite par différens auteurs; l'un appelle *droite*, la face qu'un autre nomme *antérieure*.... Enfin, comme l'observe M. DE BUFFON, « les dénominations elles-» mêmes ayant souvent été prises d'objets qui » n'avoient aucun rapport avec ceux qu'on » vouloit désigner, n'ont servi qu'à augmenter » la confusion; & ces noms empruntés à l'aven-» ture, ou donnés par préjugés, ont ensuite » produit eux-mêmes de nouveaux préjugés » & des opinions de hasard; d'autres noms » donnés à des parties mal vues, ou qui même » n'existoient pas, ont été de nouvelles sources » d'erreurs ».

Pour vous convaincre combien ces dénominations vagues & insignifiantes nuisent aux progrès de la science, suivez attentivement ce jeune homme qui commence l'étude anatomique: « il lit, ou entend faire la description » d'un organe; mais, comme le remarque fort » bien TARIN, la singularité du nom de cette » partie entraîne toute son attention, le nom

» ſeul l'occupe; & lorſqu'une fois il s'eſt » chargé la tête de deux ou trois cens termes: » toute ſa doctrine roule ſur ces mots»; & s'il ne prend la peine de lire, de comparer les ouvrages des différens anatomiſtes, s'il ne s'eſt familiariſé avec cette multitude de noms dont les deſcriptions ſont hériſſées, avec les différentes ſignifications qu'on y attache; enfin, ſi l'habitude de voir la nature n'a pas ramené ſon attention ſur les objets vraiment eſſentiels, ſi elle n'a pas gravé dans ſon eſprit un tableau de la ſtructure des organes, & entièrement indépendant des noms; une fois éloigné de l'objet de ſes études, ſes connoiſſances anatomiques s'évanouiront bientôt; il ne conſervera qu'un ſouvenir confus des viſcères les plus remarquables, & dont le nom eſt devenu familier dans l'exercice journalier de la médecine, il ſaura diſtinguer le foie, la rate, l'eſtomac, le cerveau, &c. il en connoîtra la ſituation générale, mais il oubliera les détails particuliers de leur ſtructure; il ne pourra plus ſe rappeller, ſans une nouvelle étude, le trajet, les ramifications des nerfs, le paſſage & les diviſions des artères, les attaches & la direction des muſcles; enfin, le rapport, la connexion des différentes parties, ſouvent

ſi eſſentiels, échapperont à ſa mémoire; cependant il conſerve le ſouvenir des noms qui ont d'abord fixé ſon attention; mais ces mots qui n'ont plus aucune ſignification bien préciſe, ſont des ſignes ſtériles; comme ils n'indiquent aucun des attributs ſenſibles de la partie, ils ne peuvent en retracer l'image à ſon eſprit : auſſi toute ſa doctrine reſtera bornée à une longue ſérie de mots, qu'il emploiera par habitude, mais ſouvent d'une manière vague, à quelques idées ſuperficielles, mal aſſurées qui pourront fournir des explications hypothétiques, arbitraires, mais dont il ne pourra faire aucune application utile à ſon art. Il eſt donc bien vrai, comme l'obſerve ſi judicieuſement l'illuſtre DE BUFFON, que « le » plus grand obſtacle à l'avancement des con» noiſſances de l'homme eſt moins dans les » choſes mêmes que dans la manière dont il » les conſidère; quelque compliquée que ſoit » la machine de ſon corps, elle eſt encore plus » ſimple que ſes idées. Il eſt moins difficile de » voir la nature telle qu'elle eſt, que de la » reconnoître telle qu'on nous la préſente; » elle ne porte qu'un voile, nous lui donnons » un maſque; nous la couvrons de préjugés; » nous ſuppoſons qu'elle agit, qu'elle opère

» comme nous agiſſons & penſons; cependant
» ſes actes ſont évidens, & nos penſées ſont
» obſcures; nous portons dans ſes ouvrages
» les abſtractions de notre eſprit; nous lui
» prêtons nos moyens; nous ne jugeons de
» ſes fins que par nos vues, & nous mêlons
» perpétuellement à ſes opérations qui ſont
» conſtantes, à ſes faits qui ſont toujours cer-
» tains, le produit illuſoire de notre imagi-
» nation ».

Quoique ces réflexions puiſſent s'appliquer à toutes les branches de l'anatomie, elles conviennent plus particulièrement encore à la myologie. Cette branche de l'étude anatomique a pour objet des parties, dont le nombre, la diſpoſition, la forme, la ſituation, le volume & les uſages ſont également ſoumis aux ſens. Elle fournit à l'art de guérir les connoiſſances les plus importantes, ſoit pour la connoiſſance, ſoit pour le traitement de beaucoup de maladies, mais ſur-tout pour l'exercice des opérations; elle fournit à la peinture les traits les plus propres pour caractériſer les figures, en exprimant les attitudes & les paſſions; enfin, elle intéreſſe généralement & fixe la curioſité par la diſpoſition méchanique des muſcles & des tendons. D'après tant d'avantages, on

ſeroit diſpoſé à croire que la myologie eſt cultivée avec ſoin, avec empreſſement; que l'étude en eſt facile, puiſqu'elle a pour objet des parties dont la connoiſſance dépend principalement de l'inſpection; cependant on remarque, avec une ſorte de ſurpriſe, que cette partie de l'anatomie eſt généralement la moins connue, qu'elle s'apprend difficilement, & qu'elle eſt oubliée très-promptement. On en trouvera facilement la raiſon, ſi l'on fait attention que les méthodes les plus généralement adoptées pour la myologie, au lieu d'être établies ſur un principe conſtant, uniforme & pris dans la nature même, ſont entièrement hypothétiques & arbitraires. Une telle aſſertion ſurprend & paroît haſardée. On a peine à ſe perſuader que la branche d'une ſcience auſſi importante, auſſi ancienne, n'ait encore aucune règle fixe, immuable, & ſoit en quelque ſorte abandonnée au gré, au caprice de tous ceux qui la cultivent; mais conſultez les écrits des anatomiſtes, comparez les uns aux autres, & bientôt vous reconnoîtrez combien ils diffèrent même ſur les objets qui paroiſſent les plus ſimples, les plus faciles à déterminer. Vous verrez avec une ſorte de ſurpriſe, qu'ils ne ſont d'accord ni ſur le nombre des muſcles,

ni ſur l'ordre qu'il convient de ſuivre dans leur diſtribution, leur claſſification; enfin vous verrez qu'ils le ſont bien moins encore ſur leurs uſages & leurs dénominations.

Rien ſans doute ne paroît plus facile à tous ceux qui ignorent nos méthodes, que de fixer le nombre des muſcles, puiſqu'il ne s'agit que de voir & de compter; mais la manière de les chercher, de les préparer, change ſingulièrement toutes les apparences; & l'objet qui dans la nature eſt ſimple, devient compliqué par le travail de l'art. Nous n'en chercherons pas la preuve dans les ouvrages de GALIEN & des anciens anatomiſtes. Leurs deſcriptions ſont quelquefois trop vagues, trop obſcures pour que nous puiſſions toujours y reconnoître les parties qu'ils veulent indiquer; mais depuis VESALE juſqu'à RIOLAN, depuis RIOLAN juſqu'à WINSLOW, CHESELDEN, ALBINUS, LIEUTAUD, SANTORINI, SABATIER, &c. combien les anatomiſtes n'ont-ils pas varié ſur le nombre des muſcles, ſur la manière de les diviſer! Nous ne nous arrêterons pas à rapporter exactement toutes les différentes manières dont ils ont ſucceſſivement angmenté ou diminué le nombre de ces organes. Ce rapprochement curieux, & peut-être utile,

exigeroit de longs détails & seroit déplacé ici. Nous nous bornerons seulement à quelques exemples pris au hasard. Ainsi, ce corps charnu que VESALE décrit sous le nom de *seconde paire des muscles du dos*, FALLOPIA en fait deux muscles sous le nom de *septième & huitième du thorax ;* au contraire, RIOLAN, SPIGEL, le considèrent comme un seul muscle qu'ils nommèrent le *scalène* ou triangulaire, mais COWPER & DOUGLAS le partagèrent en trois, sous les noms de *premier*, *second & troisième scalène;* enfin, ALBINUS le divisa en quatre qu'il nomma le *scalène antérieur*, le *scalène latéral*, *moyen* & *postérieur.* Celui que VESALE & COLUMBO décrivent sous le nom de *seconde paire des moteurs de la tête*, WINSLOW le partage en deux, qu'il nomme le *grand complexus* & *le petit complexus* ou *mastoïdien latéral.* ALBINUS n'hésite pas à le séparer en trois, qu'il regarde comme autant de muscles distincts, & qu'il nomme le *digastrique* ou *biventer du cou*, le *complexus* & le *trachélo-mastoïdien.* Cet autre que VESALE nomme le *dixième de la cuisse*, RIOLAN le divise en trois, sous les noms d'*obturateur interne*, de *second & troisième quadrijumeau ;* mais LIEUTAUD n'en trouve que deux, il appelle l'un l'*obtu-*

rateur interne, & l'autre le *cannelé*. Cette grosse portion charnue que VESALE compte pour deux muscles qu'il décrit sous les noms de *septième & huitième muscles du tibia*, est partagée par J. SYLVIUS en trois sous les noms de *vaste interne, vaste externe & crural.* DUPRÉ veut encore y distinguer une petite portion qu'il nomme muscle *sous-crural*, & M. SABATIER considère l'ensemble comme un seul muscle qu'il nomme *triceps crural*. Cette petite masse charnue, située à la face palmaire de la main & à la base du pouce, que les grecs désignoient sous le nom de *thénar*, est divisée par COLUMBO en sept muscles distincts, qu'il décrit successivement; mais PARÉ n'en reconnoît que deux. Il nomme l'un l'*abducteur externe du pouce*; & l'autre, *le thénar ou molet qu'aucuns ont divisé en trois, & que l'on pourroit diviser en six, tant pour ses diverses actions que pour les séparations qui s'y trouvent. Mais*, ajoute-t-il, *nous, étudians à brièveté sans rien obscurcir, aimons mieux n'en faire qu'un.* RIOLAN dans la suite y distingua trois muscles sous les noms de *thénar, anti-thénar & hypothénar.* WINSLOW adopta cette division, mais substitua au dernier nom qui lui déplaisoit, celui de *mésothénar.* Enfin, ALBINUS & SABATIER y comp-

tent quatre muſcles diſtincts, ſous les noms de *court-abducteur*, *court fléchiſſeur*, *adducteur & opponens du pouce*. A la plante du pied RIOLAN trouve un ſeul muſcle pour l'abduction du petit orteil, muſcle qu'il nomme *hypothénar*. WINSLOW le diviſe en trois ſous les noms de *grand parathénar*, *petit parathénar & métatarſien*, tandis qu'ALBINUS, LIEUTAUD & SABATIER n'y reconnoiſſent que deux diviſions.

Il en eſt à-peu-près ainſi pour tous les muſcles, même pour ceux dont la texture eſt la plus ſimple & les uſages les moins importans; ainſi, celui que WINSLOW nomme *l'angulaire de l'omoplate* eſt diviſé en quatre muſcles diſtincts par BAUHIN & CABROL. Cet autre appellé ordinairement *rhomboïde* eſt partagé par ALBINUS en deux portions, ſous les noms de *rhomboïde du dos & rhomboïde du cou*. CH. GUILLEMEAU diſtinguoit une portion de l'*iliaque interne* comme un muſcle ſéparé qu'il nommoit l'*épineux*. WASSERBERG regarde comme un muſcle particulier la portion la plus ſupérieure du *grand dentelé*, & il lui donne le nom de *coſto-homoplatien*, &c.....

La confuſion eſt bien plus grande encore, ſi le muſcle eſt d'une texture compliquée, ſi ſes fibres ont des directions différentes, ſi elles

ſont diſpoſées en différens faiſceaux, ou ſe terminent par pluſieurs tendons ; alors chacun établit un ordre particulier de diviſion & d'énumération ; c'eſt ce que l'on trouve dans la deſcription des muſcles ſitués ſur la face ſpinale de la colonne vertébrale.

Autant qu'il eſt poſſible d'en juger d'après quelques paſſages de GALIEN, LYCUS & les premiers anatomiſtes grecs ne diſtinguoient pas pluſieurs muſcles extenſeurs de l'épine ; ils ne les diviſoient pas en pluſieurs claſſes pour les mouvemens du cou & des lombes ; mais ils conſidéroient toute la longue bande charnue qui recouvre la face ſpinale des vertèbres comme deux muſcles pairs, ſitués l'un à droite, l'autre à gauche de l'épine, & ils les déſignoient ſous le nom de RACHITAI, *muſcles de rachis* (1). GALIEN ſuit la même méthode ; il n'y a à ce ſujet aucun doute, (*au livre 5 des adminiſtrations anatomiques*) il décrit expreſſément cette

---

(1) Rachitai muſculi toti ſpinæ ſuperjecti ; illi enim ut annotat Gal. univerſis coſtarum commiſſuris in toto thorace ſuper injecti ſunt, à poſteriori parte, nil relinquentes quod non contegant, ſed omnes coſtarum radices & vertebrarum proceſſus complectuntur... rachis enim continet totum id ſpatium quod à ſummâ cervice ad ſacrum uſque os interjacet.... *J. Gorræi*, *defin. med.*

bande charnue comme un ſeul muſcle qui, de la ſeconde vertèbre, s'étend au ſacrum. On ne peut imaginer que GALIEN ſuivoit cette méthode, parce qu'il s'étoit borné à l'inſpection ſuperficielle du muſcle en ſituation; on voit au contraire, par la deſcription qu'il en fait, qu'il avoit diſſéqué ce muſcle dans toute ſon étendue, qu'il en connoiſſoit la texture compliquée, les différentes branches ou diviſions, & il les déſigne ſous le nom de *principes.* D'ailleurs, en pluſieurs autres endroits de ſes ouvrages, & ſur-tout au livre *de la diſſection des muſcles*, il répète que, de chaque côté de l'épine, il n'y a qu'un ſeul muſcle fort grand & compoſé de pluſieurs; ou bien, ajoute-t-il, (vraiſemblablement pour faire ſentir la texture compliquée de ce muſcle, ou pour préſenter le même point de doctrine d'une manière différente, comme il le fait quelquefois, ainſi qu'il avoit averti qu'il le feroit); on peut conſidérer toute cette maſſe charnue, comme un aſſemblage de petits muſcles obliques, & alors on pourroit en compter autant qu'il y a de vertèbres.

Par la ſuite on s'écarta de cette méthode ſi ſimple, on méconnut les raiſons qui avoient engagé GALIEN à la ſuivre, on lui en fit même

un reproche (1). FERNEL décrit la bande musculeuse, située sur la face spinale des vertèbres, comme composée de deux portions distinctes; suivant lui, l'une est destinée pour le mouvement des côtes; elle est composée de sept faisceaux musculeux qui s'attachent par autant de tendons, près l'articulation spinale des côtes supérieures; aussi, dit-il, la plupart des anatomistes comptent cette portion pour sept muscles particuliers; c'est la branche *costo-trachélienne*, ou le *sacro-lombaire* des auteurs; l'autre portion, couchée le long de l'épine, & que les grecs nomment *rachita*, ne doit pas être considérée comme un seul muscle; mais il faut, dit-il, compter autant de muscles qu'il y a de vertèbres, en exceptant cependant la première; ainsi, dit-il, on trouvera de chaque côté vingt-trois muscles extérieurs du dos.

VESALE établit une méthode bien différente; il divisa toute la longue bande musculeuse qui couvre les vertèbres, en six portions qu'il compta & décrivit comme autant de muscles particuliers; cette méthode servit de règle & de modèle aux anatomistes; on n'examina pas

(1) Musculi nimis quàm frigidè, & nequaquàm omnes à Galeno descripti, *Vesal.*

s'il étoit naturel ou avantageux de compter des portions de mufcles pour des mufcles diftincts; on oublia la méthode de GALIEN; & comme l'infpection & la diffection préfentoient des particularités & des variétés que VESALE n'avoit pas exprimées, on réforma fes defcriptions, on y ajouta de nouvelles divifions. COLUMBO, qui avoit adopté la méthode de VESALE, commença par établir deux claffes diftinctes des mufcles, qu'il décrivit féparément fous les titres de mufcles du cou, & mufcles du dos. GAB. FALLOPIA, qui ne faifoit pas cette diftinction de claffes, ne trouvoit que cinq mufcles fur la face fpinale des vertèbres. On ne fe borna pas à ces premières divifions; & comme dans l'étude oftéologique on a coutume de divifer la colonne vertébrale en trois parties, plufieurs écrivains, fans doute pour obferver un ordre conftant, une méthode uniforme, ont cru auffi devoir diftinguer la longue bande mufculeufe, en trois claffes de mufcles qu'ils attribuoient au cou, au dos & aux lombes. Cependant on fe borna généralement à reconnoître deux claffes de mufcles, les uns pour le cou, les autres pour les lombes; mais quelques-uns, à l'aide du fcalpel, féparèrent les faifceaux principaux de l'une ou de l'autre des premières

branches muſculaires, & les ont ajoutés au nombre des muſcles déjà adoptés par les anatomiſtes. Ainſi, DIEMERBROECK diviſoit la longue bande muſculeuſe du dos, en ſept portions qu'il comptoit pour autant de muſcles particuliers. WINSLOW en admet huit principaux, diſtincts & ſéparés par leur texture & leurs uſages, pour les mouvemens du cou, du dos & des lombes; outre ces huit grands muſcles, il en compte encore un grand nombre d'autres petits ſitués dans l'intervalle des apophyſes épineuſes & tranſverſes des vertèbres, &c. ALBINUS compte également huit muſcles principaux, mais il a bien une autre manière de les diviſer; ſuivant cet anatomiſte, comme le remarque M. PORTAL, il eſt des muſcles qui ſont communs au cou, au dos & aux lombes, & il en eſt d'autres qui ſont particuliers à ces trois parties; enfin, non content de diviſer ſimplement ces portions muſculeuſes ſuivant leur longueur, comme l'avoient fait les autres anatomiſtes, il les ſépare encore ſur leur épaiſſeur; ainſi, cette portion que WINSL. nomme le muſcle *demi-épineux*, eſt partagée ſur ſon épaiſſeur, en deux muſcles diſtincts; le plan ou la couche externe eſt conſidérée par ALBINUS, comme un muſcle particulier qu'il

qu'il nomme *ſemi-ſpinalis*, & il donne le nom de *multifidus ſpinæ* au plan interne. CHESELDEN & LIEUTAUD ſuivirent une méthode bien différente de celle de leurs prédéceſſeurs; l'un & l'autre n'admet dans la longue bande muſculeuſe, que trois diviſions qu'ils comptent pour trois muſcles diſtincts, mais chacun dans un ordre bien différent. CHESELDEN conſerve la diſtinction en muſcles du cou & muſcles du dos; il compte deux muſcles propres au cou, qu'il déſigne ſous les noms de *tranſverſaire* & d'*épineux du cou*, tandis qu'il ne conſidère toute la maſſe charnue qui couvre le ſacrum, les lombes & le dos, que comme un ſeul muſcle qu'il nomme l'*extenſeur du dos & des lombes.* LIEUTAUD, au contraire, rejette la diſtinction de muſcles du cou & de muſcles du dos; mais il diviſe toute l'étendue de la maſſe muſculeuſe en trois portions qui, du ſacrum, s'étendent juſques ſur le cou, & il compte ces trois diviſions pour autant de muſcles particuliers. Nous ne rappellerons pas la méthode d'énumération & de diviſion imaginée par STENON, & ſuivie par quelques anatomiſtes qui, conſidérant en même temps la direction, l'obliquité des fibres, ont regardé chaque petit faiſceau, comme autant de muſcles particuliers, & comptoient pour

chaque vertèbre, dix à douze muſcles; ainſi, à l'aide des diſſections, des diviſions & ſubdiviſions, on a tellement multiplié le nombre des muſcles ſitués à la face ſpinale de la colonne vertébrale, on a tellement compliqué leur deſcription, que l'étude & la démonſtration en ſont devenues extrêmement difficiles.

La difficulté, ſans doute, ne ſeroit pas un motif pour arrêter l'anatomiſte, s'il s'agiſſoit d'une partie principale & eſſentielle à l'organiſation, ſi de cette multiplicité de diviſions & de noms, il réſultoit quelqu'avantage, ſoit pour l'explication de l'action, des mouvemens de la partie, ſoit pour la connoiſſance des maladies ou des moyens curatifs; mais tout cet amas de faiſceaux muſculeux ne forme pas une partie eſſentielle de l'organiſation; ſon action, ſes uſages ſont ſimples, bien connus, & par cette conſidération, toutes ces diſtinctions minutieuſes & fatigantes pour la mémoire, dont on a ſucceſſivement chargé la deſcription de cette partie, nous paroiſſent non-ſeulement inutiles, déplacées, mais encore contraires à la vraie diſpoſition des parties, & nuiſibles aux progrès de la ſcience.

Les premiers anatomiſtes n'ont pas toujours été exacts à ſaiſir le caractère particulier, &

la ligne qui ſépare & diſtingue un muſcle d'un autre muſcle voiſin ; pluſieurs fois ils ont confondu & regardé comme un ſeul & même corps, deux muſcles voiſins qui ſe trouvent toujours iſolés par l'interpoſition d'une lame cellulaire, qui toujours ſont diſtincts par leur forme, la direction de leurs fibres, leurs attaches & leurs uſages. Sans doute on a eu grande raiſon de diſtinguer dans la ſuite ces muſcles; mais auſſi on eſt allé beaucoup trop loin, on n'a pas ſu s'arrêter. Quelques anatomiſtes, ſéduits par l'amour du merveilleux, entraînés par le déſir de faire des découvertes, ſe plaiſent à trouver de nouveaux muſcles; ils croient y réuſſir en donnant de nouveaux noms à des portions d'un muſcle qui étoient déjà connues; mais, dit ALBINUS, nous ne pouvons les louer, parce qu'ils augmentent le nombre des muſcles au delà de ce qu'il eſt néceſſaire, & qu'ils en embarraſſent l'hiſtoire.

Le talent de l'anatomiſte ne doit pas conſiſter à ſéparer minutieuſement chaque faiſceau, chaque fibrille muſculaire, à détruire indiſtinctement toutes les lames de tiſſu cellulaire qui ſe préſentent au ſcalpel; ce tiſſu, dans l'organiſation animale, eſt un intermède que la nature emploie également pour unir & lier

ensemble les fibrilles qui composent un organe, comme pour le séparer & le distinguer d'un autre. Aussi l'anatomiste qui, pour déterminer le nombre des muscles, n'observeroit d'autres règles que la direction des fibres & l'interposition des lames cellulaires entre chaque faisceau, pourroit à son gré multiplier le nombre de ces organes moteurs; en effet, il est peu de muscles que l'on ne puisse facilement diviser en plusieurs portions; quelques-uns même sont manifestement composés de plusieurs faisceaux séparés par des lignes profondes de tissu graisseux, quelquefois même par des lames membraneuses : tels sont, par exemple, le sous-acromio-huméral (*deltoïde*), le sacro-fémoral, (*le grand fessier*), &c. Cependant, comme les différens faisceaux se réunissent dans le même corps musculaire, & ont manifestement le même usage, on n'a pas séparé ces muscles en autant de muscles qu'il y a de faisceaux distincts. Le scapulo-huméro-olécranien est évidemment à ses extrémités humérale & scapulaire, composé de trois portions distinctes, non-seulement par leur longueur, la différente direction des fibres, mais encore séparées dans une certaine étendue, par des lignes graisseuses. D'après ces apparences, nos anciens maîtres n'avoient pas hésité

à partager cette maſſe muſculeuſe, & à en faire trois muſcles auxquels ils donnoient des noms particuliers; cependant, comme ces trois portions ſe réuniſſent intimement pour former un ſeul corps qui ſe fixe à une partie, & lui imprime un ſeul mouvement, les anatomiſtes modernes s'accordent tous à regarder la réunion de ces trois portions, comme un ſeul muſcle qu'ils déſignent ſous le nom de *triceps brachial*.

D'après cet expoſé, on voit combien les anatomiſtes ont varié ſur le nombre des muſcles, ſur la manière de les diviſer, & combien leur incertitude a produit de confuſion dans l'étude anatomique. Ne peut-on donc fixer enfin les règles qui doivent déterminer l'anatomiſte à regarder un corps charnu comme un muſcle diſtinct & particulier, ou comme la portion d'un autre muſcle voiſin? Les réflexions que nous avons préſentées, les exemples que nous avons rapportés, doivent nous éclairer ſur ce point.

Quand des fibres charnues forment, par leur réunion, un corps plus ou moins volumineux; quand ce corps eſt circonſcrit de toutes parts, & dans toute ſon étendue, par une lame membraneuſe ou une couche cellu-

laire & graiſſeuſe ; quand ſes fibres charnues & tendineuſes n'ont aucune adhérence avec d'autres faiſceaux charnus & voiſins ; enfin, quand cette diſpoſition ſe trouve conſtamment dans tous les individus, aſſurément un tel corps doit être compté pour un muſcle particulier ; mais tous ces caractères ne ſe rencontrent pas toujours, & d'une manière bien ſenſible ; ſouvent la maſſe des fibres charnues qui forme le corps d'un muſcle, eſt ſéparée, dans une étendue plus ou moins grande, par des lignes cellulaires, ou bien les fibres ſont diſpoſées en différentes directions, & préſentent un écartement plus ou moins grand. Quelquefois une ſeule maſſe charnue ſe partage enſuite en pluſieurs portions qui ſe portent & ſe fixent à différentes parties ; d'autres fois enfin, le tiſſu cellulaire qui ſépare deux muſcles eſt ſerré, peu abondant ; leurs fibres charnues ſont rapprochées ; quelquefois même, adhérentes entr'elles dans une partie de leur étendue : dans ces cas, & pour ne rien donner au haſard, l'anatomiſte doit obſerver que la direction différente des fibres, la ſéparation partielle plus ou moins profonde, par des lignes de tiſſu cellulaire que le ſcalpel peut détruire, ne ſuffiſent pas pour qu'une portion muſculaire puiſſe être

considérée comme un muscle particulier ; il faut encore, outre ces deux premières conditions, que les attaches soient essentiellement différentes, que l'usage soit différent, ou au moins, que dans le plus grand nombre des cas, l'action puisse être indépendante & distincte de celle du muscle voisin ; enfin, nous exigerions que de cette distinction il résultât quelqu'avantage, soit pour la facilité de la description, soit pour l'intelligence des fonctions & des usages ; sans ces attentions on pourroit à son gré multiplier le nombre des muscles, & sous l'apparence spécieuse d'une description nouvelle, d'une exactitude rigoureuse, on détruiroit tout ordre, toute méthode ; on substitueroit des mots, des détails minutieux aux connoissances utiles & nécessaires. Dans une science aussi étendue, aussi importante que celle de l'organisation animale, on ne sauroit trop éviter ces petits détails qui surchargent les descriptions, sans présenter quelque vue d'utilité, ou fournir quelque sujet de recherches propres à faire connoître l'action de la partie. Ces petits détails sont superflus, sur-tout quand il s'agit des organes secondaires ; en étudiant, en décrivant avec soin la forme, la texture, la situation, la connexion des parties, l'objet

essentiel de l'anatomiste est d'en connoître l'action, de saisir les loix de la nature dans l'organisation; & il ne peut parvenir à ce but, qu'en simplifiant les méthodes de nomenclature & de division; qu'en cherchant les résultats les plus simples des descriptions les plus étendues; qu'enfin, en comparant, en rapprochant sous un même point de vue, des parties que l'art a pu séparer, mais que la nature avoit essentiellement unies & destinées à un même usage.

La manière de classer les muscles a été une autre source de difficultés & même d'erreurs dans leur étude. Pour décrire & démontrer ces organes, GALIEN ne suivoit d'autre ordre que celui de leur situation respective, telle qu'on l'observe à la dissection; ainsi, sans s'occuper s'ils concouroient au même mouvement, il décrivoit successivement tous les muscles qui, sur une partie, se présentoient successivement à sa vue. Ce plan est simple, naturel; cependant les descriptions de GALIEN sont obscures, parce que la situation générale & particulière des muscles n'est pas suffisamment exprimée, parce qu'au lieu de considérer d'abord le corps charnu pour indiquer ensuite ses attaches ou extrémités tendineuses, souvent

il commence l'examen d'un muſcle par ſon tendon ou terminaiſon. CH. ETIENNE & quelques autres anatomiſtes conſervèrent, pour la deſcription des muſcles, l'ordre de ſituation & de diſſection. VESALE imagina une méthode bien différente ; il diſtribua & claſſa tous les muſcles, d'après l'idée qu'il s'étoit formée de leurs uſages ; ainſi, ſans s'occuper de leur ſituation, il rapprochoit & rangeoit enſemble les muſcles qu'il crut ſervir aux mêmes parties ; par exemple, il comptoit comme muſcles du bras ceux qui s'y terminent, ceux qui peuvent le mouvoir, comme muſcles de la tête, ceux qni meuvent cette partie; la clarté, l'exactitude des deſcriptions empêchèrent d'appercevoir les vices de cette méthode; auſſi, dans la ſuite, fut-elle généralement adoptée. Cependant WINSLOW qui la ſuivoit dans ſes écrits, ne peut s'empêcher de remarquer combien cette claſſification des muſcles par ordre d'actions, eſt défectueuſe ; en effet, dit-il, « elle eſt » naturellement capable de ſéduire les com- » mençans, de produire de fauſſes idées, d'en- » tretenir l'ignorance, & même de faire tomber » d'habiles phyſiciens, médecins & chirurgiens, » dans des fautes conſidérables. Elle porte natu- » rellement à croire pluſieurs fauſſetés ; par

» exemple, que les parties auxquelles on donne
» un certain nombre de muſcles déterminés,
» ne peuvent pas encore être mues par d'autres;
» que les muſcles attribués à certaines parties
» ne peuvent pas encore mouvoir d'autres
» parties, &c..... » Ces réflexions, & d'autres ſemblables, engagèrent ALBINUS à reprendre, à perfectionner la méthode de GALIEN, méthode qui conſiſte à décrire les muſcles les uns après les autres, à meſure qu'ils ſe préſentent. Mais pour éviter cette obſcurité qu'on eſt en droit de reprocher aux deſcriptions de GALIEN, il faut, avec M. SABATIER, commencer par diviſer toute la ſurface du corps en différentes régions dont le nombre, l'étendue ſoient déterminés d'une manière préciſe, afin que l'on puiſſe facilement retrouver la ſituation, la poſition reſpective des muſcles; ce principe une fois établi & admis, cette claſſification des muſcles eſt plus ſimple, plus commode pour la mémoire, que la méthode hypothétique de VESALE; non-ſeulement elle a l'avantage de ne pas préſenter des idées fauſſes ſur les différens uſages des muſcles, mais encore elle rappelle ſans ceſſe à l'eſprit la ſituation des parties qu'il importe tant de connoître, pour s'aſſurer du ſiège des maladies, du trajet d'une bleſ-

ſure, & ſur-tout pour le manuel des opérations chirurgicales : elle eſt également avantageuſe pour le peintre, dont l'étude doit conſiſter à ſaiſir l'enſemble de l'action & le rapport des maſſes dans les différens mouvemens, dans les attitudes variées du corps humain; auſſi, d'après les corrections faites par ALBINUS, SABATIER, cette méthode de claſſification des muſcles eſt maintenant adoptée par les anatomiſtes les plus diſtingués; depuis long-temps nous l'employons avec ſuccès dans nos cours, & nous ne pouvions choiſir de meilleurs modèles.

Nous ne nous occuperons pas à rapporter & à examiner les opinions des anatomiſtes ſur les uſages des muſcles, mais nous nous arrêterons plus particulièrement à faire ſentir combien les différentes dénominations qu'ils ont employées ſucceſſivement, ont produit de confuſion, de difficulté dans l'étude de cette branche d'anatomie; en effet, preſque toutes les dénominations des muſcles ſont arbitraires, hypothétiques, fondées ſur des formes qu'on ne peut reconnoître, ſur des comparaiſons vicieuſes & trop éloignées des objets, ou ſur des uſages qu'on a ſuppoſés, qui ſouvent ſont équivoques, & qui, preſque toujours, conviennent à d'autres muſcles; enfin, il n'y a

aucune règle, aucun principe fixe pour leurs dénominations; nous nous en convaincrons en parcourant la longue liſte des muſcles.

1°. Nous en trouvons beaucoup qui, d'après leurs uſages, ſont nommés *extenſeurs*, *fléchiſſeurs*, *ſupinateurs*, *pronateurs*, *&c.....* mais ce muſcle, que les anatomiſtes ont long-temps déſigné ſous le nom de *releveur*, eſt cependant *abaiſſeur*; celui-ci que les uns appellent *adducteur*, d'autes le nomment *abducteur;* quelques-uns trouvent qu'il doit être conſidéré comme *fléchiſſeur*, tandis que d'autres aſſurent poſitivement qu'il eſt un *extenſeur.* Comment concilier tant d'opinions ſi différentes, & cependant toutes fondées ſur quelques obſervations particulières? Comment une dénomination pourra-t-elle fixer l'incertitude, & ne pas induire en erreur? Le muſcle le plus ſimple n'a jamais un ſeul uſage; ſon action s'exerce au moins ſur deux parties, quelquefois ſur trois ou quatre, ſuivant le nombre de ſes attaches; par exemple, comme le remarque M. SABATIER, un des muſcles qui meuvent l'avant-bras ſur le bras, peut auſſi mouvoir le bras ſur l'avant-bras, l'épaule ſur le bras, le radius ſur le cubitus, & il en eſt à peu près de même pour tous les autres muſcles; quelquefois la diſpoſition, le

trajet d'un muſcle ſur une articulation, coopère aux mouvemens de cette articulation, quoiqu'il n'y ait aucune attache immédiate; ainſi, les longs *fléchiſſeurs des doigts* entraînent auſſi la main dans la flexion; & ſuivant les différentes circonſtances, ils fléchiſſent la main ſur l'avant-bras, & l'avant-bras ſur la main; d'autres fois le tendon d'un muſcle, après s'être fixé d'abord à un os, fournit un prolongement à quelque partie voiſine, & y imprime un mouvement très-manifeſte; ainſi, ces petits muſcles, connus ordinairement ſous le nom de *lombricaux*, après un premier point d'attache à la grande phalange des doigts, fourniſſent un prolongement tendineux qui ſe contourne & s'étend juſqu'aux plus petites phalanges; auſſi ces muſcles que PARÉ appelloit *adducteurs internes*, que les anatomiſtes modernes comptent au nombre des *fléchiſſeurs*, étoient regardés par G. FALLOPIA & par COLUMBO, comme des *extenſeurs;* ainſi, cette méthode de dénomination, fondée ſur les uſages des muſcles, qui paroît d'abord ſi ſimple, ſi commode, eſt eſſentiellement très-vicieuſe, en ce qu'elle borne, reſtreint les uſages des muſcles, ne permet pas d'embraſſer d'un coup d'œil tous ceux auxquels ils ſont deſtinés, & quelquefois encore, préſente des idées fauſſes

ou peu conformes à l'action de ces organes.

2°. Plusieurs muscles ont été appellés, d'après la direction de leurs fibres, *droits*, *transverses*, *obliques*, *convergens*, *divergens;* on en a même distingué sous les noms de *descendans* & d'*ascendans;* ainsi, on a compté les muscles *droits de la tête*, *de l'œil*, *du palais*, *du bas ventre*, *de la cuisse*, *les muscles obliques de la tête*, *de l'œil*, *&c.* & on pourroit en trouver de cette sorte à toutes les parties; car, relativement au plan vertical de division du corps, tous les muscles n'ont-ils pas leurs fibres droites, obliques, transverses, convergentes, divergentes? Souvent aussi ces dénominations ont encore le défaut de ne pas exprimer la véritable direction des fibres du muscle que l'on veut; par exemple, on appelle *grand droit postérieur de la tête*, un petit muscle ayant au plus un pouce & demi de longueur, & dont les fibres, au lieu d'être parallèles, sont rapprochées dans un de ses points d'attaches, & épanouies dans l'autre en forme de rayons; il en est de même du *petit droit postérieur de la tête*, & celui que l'on nomme *droit interne de la jambe*, n'est-il pas dans une situation oblique, relativement au plan vertical de la division du corps, & même relativement à la jambe?

3°. Quelques-uns ont été ſurnommés, d'après leur ſituation, *antérieurs*, *poſtérieurs*, *latéraux*, *ſupérieurs*, *inférieurs;* on en a même diſtingué ſous les noms de *ſublime* & de *profond;* mais toutes ces diſtinctions nominales deviennent ſouvent fort équivoques; & comme elles ſont fondées ſur une diviſion idéale du corps & de ſes différentes parties, les anatomiſtes ne ſont pas toujours d'accord ſur l'acception qu'il convient d'en faire; l'un nomme *internes*, des muſcles qu'un autre croit pouvoir appeller *ſupérieurs ou inférieurs;*..... d'ailleurs, toutes ces dénominations indiquent ſeulement la ſituation générale d'un muſcle, & toujours relativement à d'autres muſcles voiſins, ou qui ont leurs attaches à la même partie; enfin, plus d'une fois on a fait une application ſingulière de ces ſortes de dénominations : ainſi, on n'a pas craint d'appeller *ſublime*, un muſcle ſitué à la plante du pied, & qui par conſéquent, dans les attitudes les plus fréquentes de l'homme, ſe trouve à la partie la plus baſſe de ſon corps.

4°. D'autres muſcles ont été nommés, par rapport à la règion qu'ils occupent, *dorſaux*, *pectoraux*, *occipitaux* : aſſurément ces dénominations expriment d'une manière très-préciſe la ſituation des muſcles; mais nous devons

obſerver que pour être avantageuſes, ces dénominations doivent être une expreſſion générique, & adoptée pour tous les muſcles qui occupent la même région; ſans cela, vous multipliez les noms, vous augmentez la confuſion au lieu de porter la clarté; en effet, vous nommez un muſcle, *pectoral*, parce qu'il recouvre une partie de la poitrine; cet autre, *occipital*, parce que non-ſeulement il recouvre une portion de l'os occipital, mais encore parce qu'il y a ſes attaches : la même raiſon devroit donc vous engager à donner cette dénomination, ou au moins une analogue, à tous les autres muſcles qui occupent la même région, & qui y ont leurs attaches; mais point du tout, vous donnez à chacun un nom arbitraire; dès-lors, l'eſprit qui n'apperçoit aucun plan uniforme, refuſe de ſe plier à cette bigarrure de noms & d'idées incohérentes; la mémoire peut s'en charger quelque temps, mais l'impreſſion eſt foible, & l'objet réel s'échappe bientôt; quelquefois même on a donné à un muſcle le nom d'une région où il n'eſt pas ſitué. Ainſi, on appelle *plantaire*, un petit muſcle ſitué à la face ſurale de la jambe, qui n'a aucun rapport à la plante du pied, & qui, du fémur, s'étend au calcanéum.

5°.

5°. D'autres muſcles ont été nommés *rhomboïdes*, *quarrés*, *triangulaires*. Mais outre qu'il y a beaucoup de muſcles auxquels on peut trouver ces ſortes de figures, il faut diſtinguer *les muſcles rhomboïdes de l'épaule*, *de la poitrine*, *les rhomboïdes ſupérieurs*, *les rhomboïdes inférieurs*, *les muſcles quarrés des lombes*, *de la cuiſſe*, *de l'avant-bras*, *&c....* & ces ſortes de figures ſont ſouvent ſi équivoques, que les anatomiſtes modernes nomment *quarré*, un muſcle que tous les anciens trouvoient *triangulaire*; un autre qu'ils nommoient *quarré*, a été comparé par un anatomiſte moderne, à une *houpe*; celui que l'on appelle *rond*, eſt long & applati ſur ſon épaiſſeur.

6°. La comparaiſon qu'on a faite des muſcles avec différens objets, a été une nouvelle ſource de dénominations; ainſi, nous en trouvons qui ſont déſignés ſous les noms de *ſplénius* ou *ſplénique*, de *ſoléaire* ou *ſolaire*, parce qu'ils reſſemblent, dit-on, à la rate ou à une ſole; quelques-uns cependant aiment mieux les comparer à une compreſſe & à une ſemelle de ſoulier; car tel eſt l'avantage de ces ſortes de comparaiſons, qu'elles prêtent facilement aux différentes interprétations qu'on veut leur donner.

Si on conſidère que l'anatomie eſt la ſcience

de l'organiſation des animaux, des loix que la nature ſuit dans l'arrangement, la ſtructure & l'action de leurs parties, on eſt diſpoſé à croire que les organes du corps humain doivent rarement avoir quelque reſſemblance avec nos inſtrumens méchaniques, avec les formes groſſières des corps inertes qui nous environnent; on eſt diſpoſé à penſer que toutes les comparaiſons doivent ſe borner à conſidérer les organes dans les différentes eſpèces d'animaux, à en ſaiſir le plan général de reſſemblance, & les traits particuliers qui différencient chaque eſpèce : cependant il n'eſt aucune ſcience où les allégories & les comparaiſons idéales ſoient plus fréquentes; ainſi, on a comparé l'eſtomac à une cornemuſe, la matrice à une poire, les poumons à un pied de bœuf, les reins à un haricot, la veſſie à une bouteille;....... on a comparé l'appendice ſternale à une épée, la facette articulaire de l'os innominé, à une S, à une tête d'oiſeau ou à une oreille humaine;.... enfin, il n'eſt aucun organe, aucune partie d'un organe auquel on n'ait trouvé une ſimilitude avec quelqu'objet. Ces comparaiſons arbitraires, toujours vicieuſes, ſouvent fauſſes, quelquefois abſurdes & ridicules, augmentent encore la confuſion dans l'étude, dans les

démonſtrations, ſubſtituent le produit illuſoire de l'imagination au tableau de la nature, & plus d'une fois elles ont ſervi à propager l'erreur. Mais pour nous borner à l'objet qui nous occupe principalement ici, n'a-t-on pas imaginé de comparer le muſcle à un rat écorché? De là n'a-t-on pas prétendu tirer l'étymologie du mot *muſculus* (quoique, ſuivant toute apparence, elle dérive d'un mot grec qui ſignifie organe moteur); enfin, d'après cette comparaiſon biſarre & ſervilement adoptée par preſque tous les anatomiſtes anciens & modernes, n'a-t-on pas diviſé le muſcle en *tête*, *queue* & *ventre?* De là enfin, une nouvelle ſource de dénominations pour les muſcles; ainſi, on a appellé *biceps*, un muſcle compoſé de deux portions charnues, plus ou moins ſéparées, diſtinctes par leurs attaches, quelquefois par la direction de leurs fibres, mais toujours réunies en un ſeul corps, & formant un tendon commun qui ſe fixe à un endroit plus ou moins éloigné des premières attaches : cependant, ſi les deux portions charnues ſont voiſines l'une de l'autre (ce ſont les expreſſions des anatomiſtes), ſi elles ſont à peu près du même volume & ſuivent la même direction, au lieu d'appeller ce muſcle biceps, on le nomme quel-

quefois *jumeau.* Les *triceps* ſont compoſés de trois têtes ou trois portions d'abord diſtinctes, mais formant enſuite un corps commun. On trouve pluſieurs muſcles de cette ſorte dans le corps humain; & quoique cette diſtinction ſoit très-préciſe & adoptée ſans modification par tous les anatomiſtes, on compte quelquefois les trois portions d'un triceps, comme autant de muſcles ſéparés; d'autres fois on ſuit une méthode entièrement contraire. Ainſi, comme l'obſerve LIEUTAUD, il a plu aux anatomiſtes de raſſembler ſous le nom de triceps, trois muſcles de la cuiſſe, bien ſéparés; & les modernes n'ont pas craint de conſerver ces diſtinctions, ces dénominations fauſſes; & ils nomment encore *premier*, *ſecond* & *troiſième triceps*, trois muſcles ſimples & compoſés d'une ſeule portion.

7°. Quelques muſcles, par rapport à leur volume ou étendue, ont été diſtingués par les épithètes de *grands*, *moyens*, *petits*, *gros*, *vaſtes*, *grêles*, *longs*;.... mais ces dénominations qui indiquent ſeulement un rapport, une proportion avec d'autres muſcles, deviennent ſouvent fort équivoques par la manière dont on les emploie; par exemple, trois muſcles de la cuiſſe ſont appellés triceps; pour les diſtinguer, les uns

considérant seulement leur volume, les ont nommés *grand*, *moyen*, *petit*; d'autres, croyant mieux les désigner par leur situation, les ont appellés *antérieur*, *moyen* & *postérieur*; quelques-uns ont préféré les noms de *supérieur*, *moyen* & *inférieur*; ainsi, l'objet le plus simple devient compliqué par la variété des dénominations: en effet, le muscle que les premiers appellent *moyen triceps*, est l'*antérieur des seconds*, le *supérieur des troisièmes*, tandis que celui qu'ils nomment *petit triceps* est le *moyen* des autres. Nous trouvons encore que des muscles gros & épais ont été appellés *grêles*, que le *long dorsal* n'est pas le *grand dorsal*, &c.

8°. Pour donner des noms aux muscles, on a encore considéré leurs attaches; & quoique chaque muscle ait toujours deux points d'attaches distincts & opposés, souvent la dénomination a été bornée à en exprimer un seul; ainsi, on a appellé *péroniers*, *ptérigoïdiens*, *zigomatiques*, des muscles qui ont une de leurs attaches au péroné, à l'apophyse ptérigoïde, au zigoma. Ces sortes de noms rappellent seulement la situation générale des muscles, mais laissent ignorer ce qu'il importe beaucoup de savoir, leur direction, leur terminaison & leurs usages; quelquefois la dénomination, quoique fondée

ſur une des attaches du muſcle, eſt devenue équivoque, parce qu'elle n'étoit pas aſſez caractériſée; ainſi, un anatomiſte moderne a donné le nom d'*épineux* à un muſcle qui a un de ſes points d'attaches à l'épine de l'ilium; mais ce nom a déjà éte employé pour déſigner des muſcles attachés aux épines dorſales, & il pourroit s'appliquer à tous les muſcles qui auroient une de leurs attaches à l'épine d'un os. D'autres fois la dénomination exprime les deux points d'attaches d'un muſcle; ainſi, on appelle *ſterno-maſtoïdien*, un muſcle qui, du ſternum, s'étend à l'apophyſe maſtoïde; *ſtylo-hyoïdien*, celui qui, de l'apophyſe ſtyloïde, s'étend à l'os hyoïde. Tels ſont encore les muſcles *génio-gloſſes*, *trachélo-maſtoïdiens*, *&c.* mais ces dénominations qui ſont très-préciſes, ſont auſſi les moins fréquentes dans l'anatomie.

9°. Nous ne nous arrêterons pas davantage à rapporter & à examiner tous les autres motifs qui ont déterminé la dénomination des muſcles; nous nous bornerons à ajouter qu'un muſcle a été nommé *complexus* ou l'*embarraſſé*, quoiqu'il y en ait beaucoup d'une texture plus compliquée; un autre, à cauſe de ſa couleur, a été ſurnommé *livide*, quoiqu'on puiſſe, quand on le veut, trouver cette couleur à tous les

muſcles ; pluſieurs ont été appellés *dentelés*, parce qu'ils s'attachent par des languettes angulaires, & que l'on a comparées aux dents d'une ſcie ; quelques-uns ont été dits *troués*, *perforés*, parce que leurs tendons forment une ouverture, ou parce que leur corps charnu eſt traverſé par un filet nerveux ; d'autres, par la raiſon contraire, ont été dits *trouans* ou *perforans ;* un autre a été ſurnommé *trochléateur*, parce que ſon tendon paſſe à travers un petit anneau cartilagineux qui fait l'office d'une poulie ; on a même donné à des muſcles le nom des anatomiſtes ; ainſi, nous trouvons dans quelques écrivains, un muſcle qu'ils nomment *riolaniſte ;* un autre qu'ils diſent *fallopien*, *perforé de Caſſerius*..... Enfin, pour diſtinguer les muſcles, on a emprunté de tous côtés des noms à l'aventure, ſouvent bizarres, quelquefois indécens ; ainſi, un muſcle de la jambe eſt appellé *couturier* (*ſartorius*) ; d'autres aiment mieux le nommer (*ſutorius*) *le muſcle du cordonnier.* GUILLEMEAU en nommoit un *mantonier*, à cauſe qu'il ſert, dit-il, à jeter le manteau ſur l'épaule ; d'autres muſcles ont été déſignés ſous les noms d'*ani terſor*, *ani ſcalptor*, *cuſtodes virginitatis*.....

Au lieu de cette multitude de dénomina-

tions arbitraires, les premiers anatomiſtes grecs, autant qu'il eſt poſſible d'en juger, d'après les fragmens qui nous reſtent de leurs écrits, & ſur-tout d'après l'ouvrage de RUFUS D'EPHÈSE, n'avoient qu'un très-petit nombre de noms pour quelques muſcles, & il paroît qu'ils ſe bornoient à les connoître ſans les nommer. GALIEN qui recueillit tout ce qu'avoient dit ſes prédéceſſeurs, qui ſouvent y ajouta, décrivit les muſcles avec plus d'exactitude qu'on n'avoit encore fait; il rapporte bien quelques noms qui leur avoient été donnés par ſes prédéceſſeurs ou ſes contemporains, mais lui-même ne leur en donne aucun particulier; ainſi, en parlant du muſcle qui occupe la partie ſupérieure du bras, que les grecs nomment *épomida*, il ſe contente de dire que quelques uns l'appellent *deltoïde* : ſur la face dorſale du thorax, on voit, dit-il, un muſcle large à-peu-près triangulaire & ſemblable à un *trapèſe*. A l'abdomen, il compte quatre paires de muſcles, les décrit, mais ne les diſtingue pas par des noms particuliers; il ſe contente de faire obſerver que la première ou extérieure eſt compoſée de fibres qui deſcendent obliquement; la ſeconde paire, ſituée au-deſſous de la première, a ſes fibres obliques, mais mon-

ſantes ; il compte pour troiſième paire ou conjugaiſon ces muſcles droits qui de la poitrine s'étendent au pubis ; & il nomme la quatrième paire, celle qui a ſes fibres tranſverſales. C'eſt ainſi que GALIEN décrit le plus grand nombre des muſcles ; il obſerve leurs attaches, leur poſition, marque leur direction, indique ſouvent leurs uſages, mais ne ſuit d'autre ordre que celui de la proximité, de la diſſection, & il ne leur donne aucun nom particulier ; il les diſtingue ſeulement par les noms de *premier*, *ſecond* ; & vraiſemblablement il attachoit peu d'importance à cette diſtinction numérique, car elle n'eſt pas toujours la même dans ſes ouvrages.

Au renouvellement des ſciences en Europe, les médecins puisèrent leurs premières connoiſſances anatomiques dans les écrits de GALIEN ; mais bientôt ils les augmentèrent en conſultant la nature, en établiſſant d'une manière plus préciſe, l'ordre, la diviſion des parties ; mais en général ils ſe bornoient à diſtinguer les muſcles par des noms numériques. Cette méthode qui paroît d'abord plus ſimple que celle des modernes, n'étoit pas moins embarraſſante ; en effet, tel muſcle que VESALE nomme le *ſeptième du bras*, étoit ſuivant l'ordre de

COLUMBO le *sixième*, & VIDIO VIDI le compte le *cinquième*.

Les défauts de cette méthode, ses inconvéniens pour l'étude, étoient trop frappans pour n'être pas promptement sentis. On chercha donc à substituer à cet ordre numérique, toujours variable, des dénominations particulières à chaque muscle; mais au lieu de fonder ces dénominations sur un caractère propre & constant, au lieu d'établir une base sur laquelle puissent se reposer la mémoire & l'esprit, au lieu de suivre un plan uniforme qui, embrassant le règne animal dans son entier, pût s'appliquer aux différentes espèces, on se borna à l'observation du corps humain, on admit indistinctement toutes les considérations résultant de la forme, de la figure, de la situation, de la composition, de la direction des usages, &c..... on emprunta à l'aventure des noms de tous les côtés. Le caprice, le préjugé, la prétention même en ajoutèrent souvent de nouveaux, & on composa ainsi la nomenclature anatomique d'une longue série de noms singuliers, bizarres, & d'une multitude de synonymes souvent plus bizarres encore.

Les anatomistes modernes ont bien senti les défauts de la nomenclature qu'ils employoient;

tous ont ſenti le beſoin, l'importance de perfectionner, de réformer la langue anatomique, & cependant aucun n'a entrepris cet ouvrage, ſoit comme dit WINSLOW (*trait. des muſc. article 38.*), *pour ne pas affecter ou paroître affecter la nouveauté*, ſoit comme l'avance LIEUTAUD (*édit. de Port. tom. 1, pag. 116*), *pour éviter la confuſion dans laquelle un nouveau langage pourroit jetter les commençans*, ſoit enfin comme le penſoit TARIN (*introd. p. 43*), *que, quoique le mal ſoit grand, le remède qu'on y apporteroit ſeroit encore pire;* c'eſt-à-dire, comme lui-même l'explique ailleurs, *pour ne pas augmenter les difficultés qui d'elles-mêmes ſont déjà aſſez grandes.* De telles raiſons paroîtront peu plauſibles, peut-être même fort étranges à qui voudra bien réflechir. En effet, peut-il ſe trouver quelque conſidération aſſez preſſante pour engager à perpétuer une erreur, lorſqu'elle eſt reconnue, pour engager à ſuivre opiniâtrément, & à indiquer une route évidemment longue, ſcabreuſe & ſouvent infidelle, tandis qu'on en apperçoit une plus courte, & qui conduit d'une manière moins pénible & plus sûre au but? La crainte de paroître affecter la nouveauté vous arrête; elle vous obligeroit donc à conſerver les abus parce qu'ils ſont

anciens ; à taire une vérité qui n'aura pas encore été dite ; mais non, je rends plus de juſtice au grand homme dont je combats ici les expreſſions. Inſtruits des progrès & des variations que la ſcience avoit éprouvés ſucceſſivement, il avoit vu preſque tous les écrivains ajouter à la longue ſérie des mots déjà adoptés, quelqu'interpétation nouvelle ; il avoit vu qu'au lieu d'établir un principe pour réformer les abus, chacun n'avoit ſuivi d'autre guide que ſes préjugés, ſes opinions ; & il avoit ſenti que toutes ces dénominations abitraires, en donnant à la ſcience un air de nouveauté, ne ſervoient qu'à rallentir ſa marche & à rendre l'étude plus pénible ; d'après cela, il s'eſt arrêté ainſi que TARIN & LIEUTAUD *pour ne pas augmenter les difficultés*, ou *pour éviter la confuſion dans laquelle un nouveau langage pourroit jetter les commençans* ; mais ce prétexte eſt plus ſpécieux que ſolide ; ſans doute la confuſion eſt dans les travaux de l'eſprit humain, l'écueil le plus redoutable, l'obſtacle le plus grand à la ſolidité & aux progrès des connoiſſances, elle forme les principales difficultés de l'étude ; elle les entretient, les défend contre les efforts de la raiſon & les perpétue d'âge en âge ; mais obſervons-le bien, cette confu-

ſion dont on ſe plaint à ſi juſte titre dans l'anatomie, cette confuſion qui fait les difficultés de l'étude conſiſte uniquement ou du moins principalement dans la multitude, la variété des méthodes de diviſions, des dénominations fauſſes & impropres; dans l'uſage des expreſſions obſcures, équivoques, indéfinies ou mal-entendues, des comparaiſons bizarres, trop éloignées de l'objet, & incapables d'en rappeller l'idée à l'eſprit; enfin, elle dépend eſſentiellement du défaut d'un principe pour le choix & l'application des dénominations.

Dans les ſciences naturelles, on ne doit jamais être indifférent ſur la route qu'on ſuit pour les acquérir; ſi les premiers pas qu'on fait dans la carrière ſont mal aſſurés, s'ils ne ſont pas dirigés vers le but, ſouvent ils en éloignent ou ne conduiſent qu'à une plage vague & ſtérile : ſans doute on n'héſitera pas à convenir qu'on ne doit jamais préſenter aux commençans que des idées ſimples, claires, préciſes, & ſur-tout toujours conformes à la nature, à la diſpoſition des objets; mais remarquons-le bien, les mots ſont les ſignes repréſentatifs des idées; ils les tranſmettent à l'eſprit; ils en conſervent l'impreſſion à la mémoire; & ſi les dénominations généralement

employées ſont vagues, indéfinies, arbitraires, contraires aux acceptions les plus communes; quelles impreſſions pourront-elles faire ſur l'eſprit des commençans? Comment une dénomination obſcure, bizarre, quelquefois oppoſée à ce que les ſens indiquent, pourra-t-elle porter la clarté, la préciſion, la vérité? Et penſe-t-on qu'elle puiſſe laiſſer une impreſſion durable? N'eſt-ce pas montrer la vérité en la barbouillant des couleurs de nos préjugés. Il eſt donc néceſſaire pour les commençans de ſupprimer, de réformer toutes ces dénominations vicieuſes ſi fréquentes dans la langue anatomique; & loin de craindre avec TARIN & LIEUTAUD, que cette cette réforme puiſſe augmenter les difficultés ou porter la confuſion, nous penſons au contraire que c'eſt le moyen le plus certain d'en prévenir les ſuites fâcheuſes, d'aſſurer les progrès des commençans, puiſqu'ils ſont néceſſairement la ſuite de la clarté des idées, de la facilité de leur impreſſion; enfin, c'eſt le moyen de hâter la marche de la ſcience.

Pour l'homme inſtruit & continuellement exercé, toute dénomination eſt à-peu-près indifférente; l'habitude de voir les organes, d'en tracer la deſcription, a gravé dans ſon eſprit un tableau indépendant des noms; mais

pour parvenir à ce point, que de difficultés il a fallu ſurmonter ! Combien de fois il a fallu revenir ſur ſes pas, revoir, examiner les objets pour les dépouiller de cette infinité d'enveloppes dont les ont couverts l'ignorance, le préjugé & le caprice ! Que de temps, que d'efforts il a fallu employer pour graver dans la mémoire des noms que l'eſprit rejette ſans ceſſe, parce qu'ils préſentent une idée contraire à la diſpoſition réelle ! Et malgré ſes travaux, combien de fois encore ne s'apperçoit-il pas de la gêne, de l'obſcurité que jettent dans les deſcriptions les dénominations impropres ! La vérité eſt plus frappante, lorſqu'elle paroît dans tout ſon éclat : d'ailleurs, le temps qu'il emploie à l'étude des mots ſeroit conſacré à des recherches propres à reculer les limites de la ſcience. La réforme des mots, néceſſaire pour les commençans, eſt donc utile encore à l'homme inſtruit, avantageuſe pour la ſcience même : tous doivent y gagner, aucun ne peut y perdre ; & comme diſoit BERGMAN, *ceux qui ſavent déjà entendront toujours ; ceux qui ne ſavent pas encore entendront plutôt.*

Maîtriſés par l'exemple, entraînés par la foule & l'habitude, nous ſuivions la route lon-

gue, pénible & ſcabreuſe tracée par nos prédéceſſeurs, lorſqu'en 1782 M. DE MORVEAU, après avoir jetté un coup-d'œil philoſophique ſur l'état de la chimie, conçut & exécuta le plan de réformer toutes les dénominations arbitraires dont cette ſcience étoit ſurchargée, & leur ſubſtitua une nomenclature méthodique. Les chimiſtes les plus diſtingués ſentirent le beſoin, l'importance de cette réforme & n'héſitèrent pas à l'adopter dans leurs écrits, à l'introduire dans leurs leçons. Ce fut principalement dans le laboratoire de l'académie, & dans les cours publics de chimie qui s'y font chaque année, que l'on ſe convainquit combien cette nouvelle méthode nominale étoit propre à faciliter, aſſurer les connoiſſances, & prévenir les opinions arbitraires, les explications hypothétiques qui toujours retardent la marche de la ſcience & nuiſent à la juſteſſe de l'eſprit. Témoins chaque jour de ces avantages, nous n'avons pu nous refuſer à l'évidence, nous avons naturellement été conduits à appliquer à l'anatomie les réflexions ſages & judicieuſes que M. DE MORVEAU avoit faites ſur la chimie; on penſe bien qu'il ne nous fut pas difficile de reconnoître les vices nombreux de la langue anatomique; dès-

lors

lors, nous travaillâmes à les réformer; mais pour le faire avec avantage, il faut trouver un principe ſimple, invariable, indépendant des opinions & des préjugés; & ce principe une fois admis, il faut le ſuivre conſtamment pour le choix & l'application des dénominations.

Chaque ſcience a ſon objet particulier, ſa manière de l'enviſager; & par une ſuite néneſſaire, pour tranſmettre ſes idées, ſes obſervations, chaque ſcience doit avoir des expreſſions propres dont l'enſemble conſtitue ſa langue; mais pour être juſtes, convenables, les expreſſions doivent rappeller à l'eſprit les cacaractères qu'il importe le plus de ſaiſir, & par conſéquent elles doivent être puiſées dans la nature même de l'objet. Pour connoître les loix de l'affinité, les propriétés générales & particulières des corps inertes, le chimiſte conſidère principalement les ſubſtances qui entrent dans leur compoſition; ainſi, ſa nomenclature doit être fondée ſur les ſubſtances compoſantes.

Pour parvenir à la connoiſſance de l'organiſation animale, des loix que la nature ſuit dans la ſtructure & l'action des êtres organiſés, l'anatomiſte eſt obligé de les conſidérer ſous deux points de vue différens, il conſi-

dère d'abord la partie matérielle de l'organisation, examine la forme, la ſituation, la diſpoſition, la ſtructure des différentes parties dont le corps animal eſt compoſé; & comme toutes ces parties ont entr'elles des rapports, comme toutes concourent à un centre commun d'actions, il s'attache principalement à ſaiſir ces connexions, ces rapports; ainſi, c'eſt ſur cette baſe que doit être fondée toute ſa nomenclature: mais en même temps il faut obſerver que l'anatomie embraſſant le règne animal tout entier, ſes dénominations ne doivent pas être l'expreſſion d'une diſpoſition propre & particulière à une ſeule eſpèce; mais autant qu'il eſt poſſible, elles doivent être fondées ſur des caractères généraux, communs à toutes les eſpèces, ou du moins qui puiſſent s'appliquer au plus grand nombre. Cependant comme l'organiſation de l'homme eſt la plus parfaite, comme elle ſert de baſe à l'étude; comme elle eſt un type auquel on rapporte & on compare la ſtructure des autres animaux, les dénominations doivent toujours être fondées ſur la conformation du corps humain, & doivent toujours lui convenir.

Ne pouvant ſaiſir d'un coup-d'œil l'étendue, l'enſemble des objets, l'homme a été obligé

de créer des méthodes, d'imaginer des divisions artificielles qui, en reposant la mémoire, puissent ramener l'attention au point où elle s'étoit arrêtée; ainsi, on a partagé l'étude anatomique en cinq branches principales, que l'on parcourt successivement avant d'examiner l'ensemble & de considérer l'action générale résultant de tous les organes particuliers.

L'ostéologie est, avec juste raison, la première branche de l'étude anatomique. Les os servent de base, de soutien à toutes les parties molles, & ils fournissent des attaches à plusieurs. Leur assemblage détermine la forme de l'animal, l'étendue, la variété de ses mouvemens; enfin, c'est d'après la disposition des os que l'on peut établir avec précision la division du corps, en faces & en régions. Ainsi ils doivent être considérés, nous ne dirons pas comme les parties les plus simples, mais comme les parties fondamentales sur lesquelles reposent toutes les autres, & par conséquent comme les plus propres à fournir un point fixe pour indiquer & connoître la situation des autres parties. Il importe donc d'apporter la plus grande attention dans le choix & l'application des dénominations que l'on admet pour désigner les os, leurs éminences & cavités qui

ont le plus de rapport aux parties molles. La plupart des anatomiſtes ont décrit avec ſoin la configuration des os; quelques-uns s'y ſont attachés avec une exactitude minutieuſe & fatigante; mais très-peu ont été attentifs ſur le choix des dénominations. En effet, nous voyons que preſque tous les os ont reçu ſucceſſivement différens noms, & il n'en faut conſerver qu'un ſeul; quelques-unes de leurs éminences qu'il convient de remarquer, n'ont pas été diſtinguées par des noms particuliers, & d'autres éminences également remarquables, ont reçu des noms impropres ou capables d'induire en erreur; ainſi, l'examen que nous avons fait de cette branche de l'anatomie, nous a préſenté beaucoup à élaguer, quelque choſe à réformer, mais très-peu à ajouter.

Ce premier pas fait, nous avons paſſé à la myologie; là nous avons trouvé l'obſcurité, la confuſion, & même la bizarrerie la plus grande dans les dénominations; cependant en conſidérant que chaque muſcle a toujours deux points d'attaches diſtincts & oppoſés, que l'on déſigne communément ſous les noms d'*origine* & d'*inſertion*, il nous a paru que l'on pouvoit facilement leur trouver une dénomination juſte, invariable, indépendante des opinions & des

préjugés, par un nom composé, qui exprimât en même temps ces deux points d'attaches. Pouvions-nous ne pas nous arrêter à ce principe, en remarquant que quelques muscles ont été ainsi nommés par les anciens anatomistes? Et tandis qu'on varioit sans cesse sur les noms particuliers aux autres muscles, ceux-ci ont toujours conservé leurs dénominations premières, parce qu'elles sont en quelque sorte l'analyse, la description abrégée de la partie, & qu'ainsi elles sont les moins susceptibles d'erreur. Nous ajouterons que ce principe, une fois admis & appliqué à tous les muscles, il suffira de savoir les nommer pour connoître & pour n'oublier jamais leur situation, leurs attaches, & même leurs usages. « Aussi, comme » le disoit DEIDIER, bien loin que ce qu'on » appelle la petite myologie, soit ce qu'on » croit le plus difficile, c'est ce qui me paroît » le plus aisé à retenir, pouvu qu'on veuille » se rendre ces noms familiers ».

Le plus grand nombre des nerfs, des vaisseaux, a reçu des noms, relativement à leur situation, à leur distribution, & nous avons eu peu de changemens à faire aux dénominations généralement adoptées pour les trois dernières branches de l'étude anatomique.

Nous avions raſſemblé toutes nos obſervations ſur les différentes branches de l'anatomie, dans un ouvrage préſenté il y a près d'un an, à l'académie. Des circonſtances particulières en ont fait différer la publication; nous héſitions encore, parce que, depuis ce temps, M. VICQ D'AZIR avoit annoncé qu'il s'occuperoit à réformer la langue anatomique. Aujourd'hui nous cédons à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes qui ſuivent nos cours; mais nous nous bornons à donner ſeulement un extrait de notre traité des muſcles. Après avoir rapporté les noms actuellement adoptés, nous préſentons le nom nouveau qui nous a paru le plus convenable, & nous indiquons en peu de mots les attaches principales de chaque muſcle. Nous avions recueilli avec ſoin dans un ouvrage plus conſidérable, les différentes dénominations employées ſucceſſivement par les écrivains, ce qui formoit une ſynonymie fort étendue, & dont le rapprochement nous paroiſſoit commode pour l'intelligence des auteurs anciens; mais pour éviter la prolixité, & principalement pour faire ſentir l'abus de la multitude des dénominations, nous nous ſommes bornés à quelques exemples pris dans les ouvrages que l'on parcourt le plus communément; enfin, pour donner

une idée complette de notre méthode de nomenclature, & des principes qui nous ont dirigés, nous avons ajouté en note quelques détails sur l'ostéologie.

Depuis plus de trois ans que nous suivons cette nouvelle méthode nominale dans nos cours publics, nous avons eu bien des occasions de nous convaincre combien elle étoit avantageuse. Plusieurs fois, après avoir exposé les généralités sur les muscles, & les principes de leur dénomination, nous avons démontré trois ou quatre muscles de suite, indiqué leur situation, leurs attaches, leurs usages, mais sans leur donner aucun nom, comme s'il échappoit à notre mémoire, ou en nous bornant simplement aux dénominations ordinaires; cependant, toujours nous avons vu les auditeurs attentifs, y suppléer sur-le-champ; & ceux qui, la plume à la main, suivoient nos leçons, ne manquoient jamais de trouver aussitôt & d'écrire le nom propre & convenable au muscle, quoique personne ne l'eût prononcé; & souvent nous nous en sommes convaincus en examinant, après la séance, les notes qui avoient été faites pendant notre démonstration.

D'autres fois nous avons chargé pendant notre absence, des jeunes élèves peu au fait

de la diſſection, de nous préparer quelques muſcles pour ſervir aux démonſtrations ſuivantes; & ſi, ſous prétexte de faciliter leur travail, nous leur mettions entre les mains un traité d'anatomie, ils avoient, malgré leur attention à lire & à conſulter la deſcription, beaucoup de peine à trouver les muſcles, ſouvent même ils n'y réuſſiſſoient pas, ou en confondoient pluſieurs enſemble; enfin, la préparation n'étoit pas faite ou étoit altérée. Au contraire, quand nous écrivions ſimplement, mais conformément à notre nomenclature, le nom des muſcles que nous déſirions, alors ces jeunes élèves les trouvoient ſur-le-champ & faiſoient la diſſection aſſez bien, quoiqu'elle ne leur eût pas été montrée; enfin, lorſque, pour nous aſſurer des progrès des jeunes élèves, nous leur avons fait quelques queſtions, nous les avons trouvés embarraſſés lorſque nous nous bornions à leur demander, ſuivant la dénomination ordinaire, la poſition, les attaches & les uſages de tel ou tel muſcle. Par exemple, ſi je demande à un jeune homme, quelles ſont les attaches & l'action du muſcle *grand dorſal*, ſouvent il héſite à répondre, même après avoir ſuivi un ou deux cours ſous les profeſſeurs les plus célèbres, même après avoir lu les meilleurs

élémens d'anatomie. Ce nom de *grand dorſal* ne lui rappelle qu'une poſition ſur le dos; mais ſi, conformément aux principes de notre nomenclature, je nomme le muſcle *lombo-huméral*, ſur le champ le jeune homme le moins attentif répond que ce muſcle s'étend des épines lombaires à l'humérus; qu'ainſi il agit ſur le bras, & par conſéquent l'abaiſſe lorſqu'il eſt élevé, &c.... Que je demande à un étudiant qu'eſt-ce que le muſcle *droit?* S'il eſt inſtruit, à coup sûr, il eſt fort embarraſſé; car il y a beaucoup de muſcles qui portent ce nom; l'embarras diminue, ſi je ſpécifie le muſcle *droit du bas-ventre*. Cependant la réponſe eſt encore difficile, & ſouvent peu ſatisfaiſante; au contraire, que je demande l'étendue, la ſituation, l'action & les uſages du muſcle *ſterno-pubien*, l'élève le moins attentif, celui qui a ſeulement ſuivi un cours d'oſtéologie, celui qui ſait ſeulement le nom des os, répond auſſitôt, & il y eſt néceſſité par le nom même, que ce muſcle s'étend du ſternum au pubis, & par conſéquent qu'il eſt long, qu'il occupe & forme la partie moyenne des parois abdominales; enfin, comme il ſait que les muſcles n'agiſſent qu'en ſe contractant, il en conclut, ſans crainte de ſe tromper, que ce muſcle doit rapprocher le

ſternum & le thorax du baſſin ; & ſuivant quelques circonſtances, il doit fléchir le baſſin ſur le thorax, &c.... il en ſera de même pour tous les autres muſcles. De tels eſſais peuvent être facilement répétés par tous les profeſſeurs d'anatomie, & ils leur prouveront ſans doute combien cette nouvelle méthode nominale eſt commode pour l'étude, la diſſection, & favorable à la mémoire.

Cependant, malgré ces avantages ſi faciles à ſentir, nous avons entendu quelqu'un, ſur le titre ſeul de cet ouvrage, élever la voix contre notre méthode, & ſans avoir examiné le plan ni l'exécution, ne pas héſiter à la taxer d'innovation dangereuſe; mais comme il faut toujours un prétexte apparent pour cacher le motif réel qu'on n'oſeroit avouer, il allégua qu'en adoptant une telle innovation, il faudroit brûler tous les livres anciens, ou renoncer à les lire, parce qu'ils ſeroient inintelligibles. Pour diſſiper une telle frayeur & prévenir de ſemblables objections, il ſuffira de remarquer que les gens inſtruits liſent encore avec fruit, & entendent ſans peine les ouvrages de G FALLOPIA, de COLUMBO, de VESALE, & même ceux de GALIEN, quoique chacun de ces anatomiſtes ait adopté pour la deſcription

des mufcles, des noms numériques, & ait fuivi un ordre fouvent très-différent pour la manière de les compter & de les divifer; mais une déclamation auffi marquée, un prétexte auffi frivole, ne méritent pas une plus longue réponfe.

D'autres, en convenant des avantages de nommer les mufcles par l'expreffion de leurs attaches, nous reprocheront peut-être d'avoir été peu févères fur le choix, & d'avoir allié dans une même dénomination, un mot primitivement dérivé du grec, & un autre dérivé du latin (1). Nous n'avons pu commencer cet ouvrage fans en faire nous-mêmes la remarque; mais il nous a paru que ces mots ne devoient plus être confidérés d'après leur origine, qu'ils étoient devenus par l'ufage, des expreffions techniques, entièrement, uniquement propres à la langue anatomique, & na-

(1) On peut voir, tome 1er. du dictionnaire de chimie de l'encyclopédie méthodique, page 646, comment M. de Morveau réfute cette objection par une foule d'exemples pris des meilleurs écrivains, & par l'autorité même de Cicéron, qui dit précifément qu'un mot emprunté du grec par les latins, n'eft pas du grec: *fi quidem nos non quafi græcè loquentem audiamus. De naturâ deorum.* L. II.

turalisées par l'adoption unanime qui en a été faite par les anatomistes de tous les pays. Emploieroit-on jamais des noms composés, si on vouloit apporter une attention scrupuleuse à n'associer que des mots qui appartinssent incontestablement & exclusivement à une même langue ? Tous ces mots qui nous paroissent d'une origine grecque ou latine, parce que nous les retrouvons dans le vocabulaire de ces peuples, ne dérivent-ils pas eux-mêmes d'une langue plus ancienne, & dans laquelle les étymologistes découvrent leurs racines ?

La prévention qui trouve toujours des raisons spécieuses contre toute innovation utile, ne manquera pas de faire, contre notre méthode, bien d'autres objections que je ne puis prévoir. La nomenclature chimique, proposée par M. DE MORVEAU, perfectionnée par le concours des chimistes les plus distingués de la capitale, n'a pas été à l'abri des objections, & même de déclamations dans lesquelles le persiflage a pris quelquefois la place de la discussion, mais cela n'a pas empêché (1) les pro-

---

(1) La nouvelle nomenclature chimique est suivie depuis deux ans dans les cours publics du Jardin du Roi & du Lycée à Paris, où M. *de Fourcroy* l'a in-

grès d'une innovation devenue néceſſaire, & dont la génération qui entre ſans préjugés dans la carrière, ſent déjà tous les avantages.

Je dois donc attendre des objections de tout

---

troduite; M. *le Fevre de Gineau* la ſuit dans ſes cours de phyſique au collège royal; M. *Teſſié du Cloſeau*, dans ſon cours de chimie à Angers; M. *Sehurer* vient de ſoutenir à Strasbourg un acte public, ſous la préſidence de M. le profeſſeur *Hermann*, ſur l'analyſe de l'air, dans lequel il l'adopte excluſivement; en Suède, M. le profeſſeur *Gadolin* en a fait la matière d'une diſſertation académique, dédiée à MM. de Morveau, Lavoiſier, Berthollet & de Fourcroy, *ut nutui ipſorum obſequeretur;* il n'en excepte que quelques termes, qui ſont déterminés par des points de théorie, ſur leſquels il n'a encore pris aucun parti; en Eſpagne, M. *Melchior de Guardia* a publié une traduction des élémens de chimie, de l'académie de Dijon, pour ſervir aux cours que l'on fait à Madrid, & dans laquelle il a ſubſtitué la nouvelle nomenclature; cette nomenclature a été publiée en anglois, par M. *de Saint-John;* le *collège des médecins de Londres* a proſcrit, dans la nouvelle édition de ſa pharmacopée, la plupart des anciennes dénominations des ſels, & les a remplacées par des noms formés ſur les mêmes principes; enfin, le D[r]. *Swediaur*, dans le dernier ouvrage de médecine qu'il a publié, déclare préciſément qu'il adopte la nomenclature de M. de Morveau, pour toutes les préparations chimiques.

genre. Je ſuis d'ailleurs fort éloigné de me faire illuſion ſur mon travail ; quoique les principes qui ſervent de baſe à la nomenclature, me paroiſſent inconteſtables, puiſqu'ils ſont dans la nature ; quoique le plan adopté me paroiſſe convenable, l'exécution peut ſans doute être perfectionnée ; mais pour parvenir à ce point, pour opérer une réforme utile dans la langue anatomique, & qui ſoit généralement adoptée, il faut peut-être le concours des anatomiſtes les plus diſtingués ; je me borne donc à déſirer que cet eſſai puiſſe réveiller leur attention ſur cet objet, & les engager à préſenter une méthode plus commode & plus avantageuſe ; ainſi, loin de redouter les diſcuſſions, je les ſollicite pour les progrès de la ſcience. La voix douce de l'homme ſage & tranquille qui aime véritablement ſon art, qui ne diſcute que pour tâcher d'en reculer les limites ou d'en applanir la route, eſt toujours entendue ; elle pénètre mon cœur ; elle gagne mon eſprit ; j'écouterai avec attention ſes remarques, je recueillerai avec ſoin ſes objections, & j'en profiterai avec reconnoiſſance pour la ſuite de mon travail ; quant aux déclamations dictées par la prévention, l'ignorance ou la méchanceté, elles ne méritent aucune attention ; elles tombent d'elles-

mêmes ; je ne m'arrête ni à les écouter ni à y répondre ; j'en ai donné la preuve, & j'en contracte de nouveau l'engagement public.



Extrait des registres de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.

Séance du 22 Janvier 1789.

M. Enaux qui avoit été chargé, avec M. Hoin, de l'examen de deux ouvrages de M. Chaussier, dont l'un a pour titre : *observations sur un cas extraordinaire de la rupture de l'utérus*, traduites de l'anglois, de Douglas, & l'autre : *exposition sommaire des muscles du corps, suivant l'ordre & la dénomination adoptés au cours public d'anatomie*, en a fait le rapport.

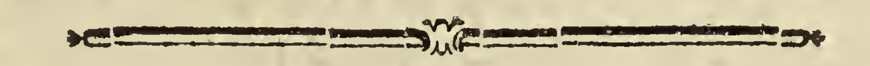
Ce rapport oui, l'Académie a permis à M. Chaussier d'imprimer ces deux ouvrages sous son privilège, & de prendre au frontispice le titre d'Académicien.

Je certifie le présent extrait conforme au registre. Fait à Dijon le 23 Janvier 1789. *Signé*, Caillet, Secrétaire de l'Académie.



EXPOSITION SOMMAIRE DES MUSCLES DU CORPS HUMAIN,

SUIVANT l'ordre & la dénomination adoptés au Cours public d'Anatomie de Dijon.



§. I. *Muſcles qui forment les parois de la cavité abdominale.*

CES muſcles, que l'on nomme ordinairement les muſcles du bas ventre, ſont au nombre de dix, cinq de chaque côté. Il importe d'obſerver que les ſix premiers, larges, minces, diſpoſés par couches les uns au deſſus des autres, forment principalement l'enceinte flexible de l'abdomen. Ces muſcles, qui ſont fort étendus, produiſent chacun une aponévroſe, dont les fibres, en ſe

rencontrant, ſe joignent, s'entrelacent, ſe réuniſſent d'une manière très-ſerrée, & forment ainſi une ligne *blanche*, qui, de l'appendice ſternale, s'étend directement à la ſymphyſe du pubis. Cette ligne, que nous nommons *ligne médiane de l'abdomen*, doit être conſidérée comme un point commun d'attaches, & vers lequel ſe dirige principalement tout l'effort de contraction de ces muſcles.

[1]

Nom ord. Le muſcle oblique deſcendant, le grand oblique, oblique ſupérieur ou externe du bas ventre; les tranſverſaux ſupérieurs, P. DE ABANO.

Nom nouv. Coſto-abdominal.

Attaches. Des trois plus grandes côtes ſternales & des cinq vertébrales, par des dentelures légèrement tendineuſes à leurs extrémités, & dont les fibres charnues ſe dirigent obliquement -- à toute la ligne médiane de l'abdomen, à l'épine du pubis, de l'ilium, enfin à toute la crête de l'ilium. Ce muſcle forme la première couche des parois abdominales, & il ſe détache de la ligne médiane, ſur-tout entre l'ombilic & le pubis, beaucoup de filets aponévrotiques, qui ſe perdent au tiſſu cellulaire & à la peau des parties génitales & des aines.

[2]

Nom ordin. L'oblique aſcendant, le petit oblique, l'oblique inférieur ou oblique interne du bas ventre; les tranſverſaux inférieurs, P. DE ABANO.

Nom nouv. Ilio-abdominal.

Attaches. Des épines du ſacrum, & des trois grandes vertèbres des lombes, par un feuillet aponévrotique fort mince, mais principalement de toute la crête de l'ilium, par des fibres charnues, un peu tendineuſes à leur extrémité, qui ſe portent obliquement -- à la petite côte vertébrale, au contour cartilagineux des autres côtes vertébrales, enfin à toute la ligne médiane de l'abdomen, par une aponévroſe qui ſe partage en deux feuillets, & forme ainſi une gaine au muſcle ſterno-pubien.

[3]

Nom ord. Le muſcle tranſverſal ou le tranſverſe du bas ventre; les latitudinaux, P. DE ABANO; les muſcles larges, de BERENGER DE CARPI.

Nom nouv. Lumbo-abdominal.

Attaches. Des traverſes lombaires, par une aponévroſe; de la crête de l'ilium, de l'arcade crurale, & du bord cartilagineux des côtes, par des fibres charnues & dirigées en travers -- à l'appendice ſternale, à toute la ligne médiane de l'abdomen. Ce muſcle forme la troiſième couche des parois abdominales.

[4]

Nom ord. Le muſcle longitudinal ou droit du bas ventre.

Nom nouv. Sterno-pubien.

Attaches. De la partie inférieure du ſternum, de ſon appendice, & des cartilages des trois grandes côtes ſternales -- à la partie ſupérieure du pubis, par un tendon court & épais. Ce

mufcle, enfermé en grande partie dans la gaine formée par l'aponévrofe de l'ilio-abdominal, a des interfections tendineufes fort remarquables; il forme la portion moyenne & charnue des parois abdominales.

[5]

Nom ord. Le triangulaire de l'os pubis ou du pénil, l'acceffoire, le fuccenturier ou le pyramidal du bas ventre.

Nom nouv. Pubio-ombilical.

Attaches. De la partie antérieure & fupérieure du pubis, par des fibres tendineufes fort courtes - à la ligne médiane, du côté & au deffous de l'ombilic, par une extrémité tendineufe angulaire. Ce petit mufcle, féparé du fterno-pubien par une lame aponévrotique, eft enfermé dans une gaine particulière, produite par le feuillet antérieur de l'ilio-abdominal: ce mufcle manque quelquefois; mais alors l'ilio-abdominal paroît plus fort, plus épais à fa partie inférieure.

§. II. *Mufcles qui recouvrent les parties antérieures & latérales de la poitrine, que nous nommons* face fterno-coftale.

[1]

Nom ord. Le pentagone, le pectoral ou le grand pectoral; le premier mufcle du bras, VESAL.

Nom nouv. Sterno-*clavio*-huméral (*a*). *

---

* Voyez les notes à la fin de cet ouvrage; &, comme elles font effentielles pour l'intelligence de l'attache des

Attaches. Du ſternum & de la clavicule -- à l'humérus. Le tendon de ce muſcle fournit quelques filamens qui ſe perdent dans le tiſſu cellulaire de l'aiſſelle.

[2]

Nom ord. Le ſouſclavier ; le premier muſcle du thorax, VESAL.

Nom nouv. Coſto-claviculaire.

Attaches. De la première ou petite côte ſternale -- à la face coſtale, & à l'extrémité acromienne de la clavicule.

[3]

Nom ord. Le petit dentelé, le petit dentelé antérieur ou le petit pectoral ; le premier muſcle de l'épaule, VESAL ; le ſecond muſcle de l'épaule, COLUMB.

Nom nouv. Coſto-coracoïdien.

Attaches. Des 2e. 3e. 4e. & 5e. côtes ſternales - au bec coracoïdien, par un tendon applati.

[4]

Nom ord. Le grand dentelé ; le ſecond muſcle du thorax, VESAL.

Nom nouv. Coſto-*baſi*-ſcapulaire.

Attaches. Des côtes, à la baſe du ſcapulum ; ſavoir, de la partie antérieure des ſept côtes ſternales, & de la première des côtes vertébrales, par des digitations angulaires & charnues -- à

---

muſcles, il convient de les lire avant le paragraphe où elles ſont indiquées.

l'angle cervical & à la lèvre interne de toute la baſe du ſcapulum.

§. III. *Muſcles qui recouvrent les lombes, la face ſpinale du thorax, & qui ont leur inſertion au ſcapulum (b), à l'humérus ou aux côtes.*

[1]

Nom ord. Le capuchon ou le trapèze; le chaperon de moine, ETIENNE DE LA RIVIÈRE; le ſecond muſcle de l'épaule, VESAL; le premier muſcle de l'épaule, COLUMB.

Nom nouv. Occipiti-dorſo-ſus-acromien.

Attaches. De l'arcade ſus-occipitale, du ligament cervical, & de toutes les épines dorſales -- au bord ſus-acromien.

[2]

Nom ord. Le rhomboïde, le lozenger, le muſcle rhomboïde de l'omoplate, le grand & le petit rhomboïde de quelques Anatomiſtes; le quatrième muſcle de l'épaule, VESAL.

Nom nouv. Dorſo-*baſi*-ſcapulaire.

Attaches. Des épines des quatres vertèbres ſupérieures du dos, de l'épine cervicale de la dernière vertèbre du cou, par un plan tendineux -- à la baſe du ſcapulum.

[3]

Nom ord. L'angulaire, dit communément le releveur propre de l'omoplate; le muſcle de patience, SPIGEL; le troiſième muſcle de l'épaule, VESAL; les 3e. 4e. 5e. & 6e. muſcles de l'omoplate, qui ſont lévateurs, CABROL.

Nom nouv. Trachelo-ſcapulaire.

Attaches. Des apophyſes tracheliennes, ou tranſverſes des quatre vertèbres ſupérieures du cou -- à l'angle cervical du ſcapulum.

[4]

Nom ord. Le muſcle très-large, le très-large du dos ou le grand dorſal; le quatrième muſcle du bras, VESAL; le troiſième muſcle de l'humérus, VIDVID.

Nom nouv. Lumbo-huméral.

Attaches. De toutes les épines lombaires -- à l'humérus. Le tendon de ce muſcle forme le bord dorſal de l'aiſſelle, & il fournit quelques filamens qui ſe perdent dans le tiſſu cellulaire voiſin.

[5]

Nom ord. Le rhomboïde poſtérieur & ſupérieur du thorax, & plus communément le petit dentelé poſtérieur & ſupérieur; le troiſième muſcle du thorax, VESAL.

Nom nouv. *Cervici*-dorſo-coſtal.

Attaches. D'une partie du ligament cervical, de l'épine cervicale de la dernière vertèbre du cou, mais principalement des épines des trois premières vertèbres du dos -- aux 2.e. 3.e. 4.e. & 5.e. côtes ſternales, par des dentelures charnues.

[6]

Nom ord. Le rhomboïde poſtérieur & inférieur du thorax, le quarré, le quadrangulaire, & plus communément le petit dentelé poſtérieur & inférieur; le cinquième muſcle du thorax,

VESAL ; le quatrième muſcle du thorax, COLUMB.

Nom nouv. Dorſi-lumbo-coſtal.

Attaches. De quelques épines dorſales, mais principalement des lombaires--aux quatre plus petites côtes vertébrales, par des dentelures charnues.

§. IV. *Muſcles ſitués ſur la région ſcapulaire & autour de la tête de l'humérus* (c).

[1]

Nom ord. L'huméral, le muſcle triangulaire du bras ou le deltoïde; le ſecond muſcle du bras, VESAL; le deltoéïde ou deltiforme, SPIG.

Nom nouv. Sous-acromio-huméral.

Attaches. De la crête ſous-acromienne--à l'humérus.

[2]

Nom ord. Le muſcle eſpaulier, de PARÉ, & plus communément le muſcle ſus-épineux; le cinquième muſcle du bras, VESAL ; le ſeptième muſcle de l'humérus, VIDVID ; le premier des rotateurs de l'humérus, ou ſus-ſcapulaire ſupérieur, SPIG.

Nom nouv. Le petit ſus-ſcapulo-trochitérien.

Attaches. De la petite foſſe ſus-ſcapulaire--à la groſſe tubéroſité de l'humérus, que nous nommons le *trochiter*, par un tendon court & épais, qui fournit beaucoup de filets au ligament articulaire.

[3]

Nom ord. Le muſcle ſus-épaulier, de PARÉ,

ou le muſcle ſous-épineux; le 7e. des muſcles du bras, VESAL; le 6e. muſcle de l'humérus, COL. le 5e. muſcle de l'humérus, VIDVID; le ſecond des rotateurs, ou ſus-ſcapulaire inférieur, SPIG.

Nom nouv. Le grand ſus-ſcapulo-trochitérien.

Attaches. De la grande foſſe ſus-ſcapulaire -- au trochiter de l'humérus.

[4]

Nom ord. Le petit rond; le micoſtal d'HABICOT; le compagnon du ſus-épaulier, qui ſemble être un avec le précédent, PARÉ; le rotundus minor ou rondelet, J. GUILL. le 8e. muſcle de l'humérus, FALLO; le 6e. muſcle de l'humérus, VIDVID; le 5e. muſcle du bras, DIEMER; le 9e. muſcle de l'humérus, de Placentini, ou le petit rond, BROW.

Nom nouv. Le plus petit ſus-ſcapulo-trochitérien (*d*).

Attaches. De la grande foſſe ſus-ſcapulaire-à la troiſième facette du trochiter, par un tendon court & épais, qui, de même que les précédens, eſt fortement collé au ligament articulaire, & y fournit beaucoup de filets. Les Anciens regardoient ces deux muſcles (art. 3 & 4) comme un ſeul & même muſcle; en effet la direction des fibres, les attaches & les uſages ſont les mêmes; d'ailleurs, comme l'obſerve *Guillemeau*, comme le dit expreſſément *Lieutaud*, le petit rond eſt quelquefois ſi intimement uni au ſous-épineux, qu'on a beaucoup de peine à les diſtinguer; mais, depuis *Gab. Fallopio*, l'uſage a prévalu; &, quoique nous conſidérions le

petit ſus-ſcapulo-trochitérien comme une appendice du grand, quoique nous penſions que c'eſt multiplier mal-à-propos le nombre des muſcles, ſur-tout qnand ils ont même direction, mêmes uſages, nous nous conformons ici à la méthode de diviſion généralement reçue.

[5]

Nom ord. Le baſſet, le propre abaiſſeur du bras, l'angulaire, & plus communément le grand rond; le 3e. muſcle du bras, VESAL; le 4e. muſcle de l'humérus, VID.

Nom nouv. Anguli-ſcapulo-huméral.

Attaches. De la face externe de l'angle coſtal du ſcapulum - à l'humérus, par un tendon applati qui fournit pluſieurs filamens qui ſe perdent au tiſſu cellulaire voiſin.

[6]

Nom ord. Le ſous-épaulier de Paré, l'enfoncé, le plongé, le porte-feuille, & plus communément le ſous-ſcapulaire; le 6e. du bras, VESAL; le 7e. de l'humérus, COL. le 8e. de l'humérus, VID. le 3e. des rotateurs, ou ſous-ſcapulaire, SPIG.

Nom nouv. Sous-ſcapulo-trochinien.

Attaches. De toute la foſſe ſous-ſcapulaire, par différens faiſceaux charnus -- à la petite tubéroſité de l'humérus, que nous déſignons ſous le nom de *trochin*, par un tendon court, épais, & fortement collé au ligament articulaire.

[7]

Nom ord. Le coracoïdien, le mantonier, le

percé ou le perforé de Caſſérius, & plus communément coraco brachial.

Nom nouv. Coraco-huméral.

Attaches. Du bec coracoïdien -- à l'humérus.

§. V. *Muſcles ſitués à la partie antérieure ou face palmaire du bras.*

[1]

Nom ord. Le biceps du bras, ou coraco radial; le 1er. des muſcles fléchiſſeurs du cubitus, VES.

Nom nouv. Scapulo-*coraco*-radial.

Attaches. 1°. Du rebord de la cavité glénoïde du ſcapulum, par un tendon long, applati, enfermé dans la capſule articulaire; 2°. du bec coracoïdien, par un tendon aponévrotique, auquel adhère fortement le petit muſcle coraco-huméral -- à la tubéroſité du radius, par un tendon rond & court, formant une aponévroſe qui ſe porte ſur le bord cubital de l'avant-bras, & donne quelques filamens qui ſe perdent à la peau & au tiſſu cellulaire voiſin.

[2]

Nom ord. Le brachial, le brachial antérieur, ou brachial interne; le ſecond des fléchiſſeurs, VESAL.

Nom nouv. Huméro-cubital.

Attaches. De la face palmaire & de la partie moyenne de l'humérus, par des fibres charnues -- au tubercule du cubitus, par un tendon fort, dont il ſe détache quelques filamens qui ſe réuniſſent aux différentes cloiſons aponévrotiques de l'avant-bras.

§. VI. *Muſcles ſitués à la partie poſtérieure ou face olecraniène du bras.*

[1]

Nom ord. Le triceps brachial, muſcle qui a été longtemps conſidéré comme trois muſcles diſtincts, ſous les noms de long extenſeur, court extenſeur & brachial poſtérieur ou brachial externe, le grand anconé, l'anconé interne & externe.

Nom nouv. Scapulo-*huméro*-olecranien.

Attaches. 1°. Du bord inférieur de la cavité glénoïde du ſcapulum, par un tendon applati & mi-charnu; 2°. de la partie ſupérieure & de la partie moyenne de l'humérus, face olecraniène, par deux dentelures charnues, angulaires & ſéparées l'une de l'autre -- à la groſſe tubéroſité du cubitus, connue, depuis Hypocrate, ſous le nom d'ancon, & plus ordinairement ſous celui d'olecrane.

§. VII. *Muſcles ſitués à la face interne ou palmaire de l'avant-bras* (*e*).

[1]

Nom ord. Le pronateur ſupérieur, ou l'oblique, ou le rond pronateur; le 3e. des muſcles du radius, VESAL; le 7e. muſcle intérieur de la main, COL. le 2e. des pronateurs, ou le rond, SPIG.

Nom nouv. Epitrochlo-radial.

Attaches. De l'éminence de l'humérus, appellée ordinairement condile interne, condile

court ou petit condile, & que nous nommons épitrochlée, par des fibres tendineuſes, courtes, ſouvent auſſi de la partie ſupérieure du cubitus, par une portion tendineuſe, qui ſe porte obliquement -- au bord convexe du radius, vers ſa partie moyenne, par un tendon aſſez long, mais accompagné de fibres charnues.

[2]

Nom ord. Le fléchiſſeur ſupérieur du carpe, ou radial interne; le ſecond muſcle du carpe, VESAL; le 3e. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Epitrochlo-métacarpien.

Attaches. De l'épitrochlée de l'humérus -- au ſecond os du métacarpe, face palmaire.

[3]

Nom ord. Le grand palmaire ou palmaire grêle, le cubital grêle, nommé communément long palmaire; le 1er. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Epitrochlo-palmaire.

Attaches. De l'épitrochlée de l'humérus -- au ligament palmaire.

[4]

Nom ord. Le fléchiſſeur des doigts ſublime, le perforé, communément le ſublime; le 1er. muſcle des doigts, VESAL; le 4e. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Epitrochlo-phalanginien.

Attaches. De l'épitrochlée de l'humérus, de l'apophyſe coronoïde du cubitus, & de la portion humérale du radius, par des fibres

charnues qui forment une ſeule maſſe épaiſſe, qui ſe diviſe enſuite en quatre petits corps charnus, & ſe termine par quatre tendons, qui paſſent ſous le ligament palmaire, & ſe portent--aux ſecondes phalanges ou phalangines des quatre doigts.

[5]

Nom ord. Le fléchiſſeur inférieur du carpe, ou le cubital interne; le 1er. muſcle du carpe, VESAL; le 2e. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Cubito-carpien.

Attaches. De l'épitrochlée de l'humérus, mais plus particulièrement du cubitus--au carpe, face palmaire.

[6]

Nom ord. Le fléchiſſeur propre du pouce, ou le long fléchiſſeur du pouce; le 3e. muſcle des doigts, VESAL; le 6e. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Radio-phalangettien du pouce.

Attaches. Du radius--à la ſeconde phalange ou phalangette du pouce.

[7]

Nom ord. Le fléchiſſeur profond des doigts, le perforant, communément le profond; le 2e. muſcle des doigts, VESAL; le 5e. muſcle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Cubito-phalangettien commun.

Attaches. De preſque toute la face palmaire du cubitus, & du ligament interoſſeux, par des fibres charnues qui forment une ſeule maſſe

qui se partage ensuite en quatre corps charnus, & produisent quatre tendons qui se portent & se fixent -- à l'extrémité des phalangettes ou troisièmes phalanges des quatre doigts qui suivent le pouce.

[8]

Nom ord. Le pronateur inférieur ou transverse, le bracelet ou quarré pronateur; le 1er. muscle du radius, VESAL; le 8e. muscle intérieur de la main, COL.

Nom nouv. Cubito-radial.

Attaches. Du cubitus -- au radius.

§. VIII. *Muscles situés à la face externe ou sus-palmaire de l'avant-bras.*

[1]

Nom ord. Le premier supinateur, le supinateur supérieur, le long radial, le long ou grand supinateur; le second des muscles du radius, VESAL; le 8e. muscle extérieur de la main, appellé très-long, COL. le 1er. des supinateurs, SPIG.

Nom nouv. Huméro-sus-radial.

Attaches. De l'humérus -- au radius, bord supérieur ou convexe, prés l'extrémité carpienne.

[2]

Nom ord. Le long radial; le demi-nerveux, TASSIN; le premier radial externe.

Nom nouv. Huméro-sus-métacarpien.

Attaches. De l'humérus -- au métacarpe, face sus-palmaire.

[3]

Nom ord. Le court radial, le radieus externe, le ſecond radial externe. Les anciens conſidéroient ces deux muſcles comme un ſeul. Le 4e, muſcle du carpe, VESAL; le 7e. muſcle extérieur de la main, appellé bicornis, COL.

Nom nouv. Epicondilo-ſus-métacarpien.

Attaches. De l'épicondile de l'humérus — au métacarpe, face ſus-palmaire du troiſième os.

[4]

Nom ord. L'extenſeur commun des doigts, l'extenſeur des quatre doigts; le 17e. muſcle des doigts, VESAL. le 1er muſcle extérieur de la main, COL.

Nom nouv. Epicondilo-ſus-phalangettien commun.

Attaches. De l'épicondile de l'humérus, par des fibres charnues qui forment une ſeule maſſe, ſe partage enſuite en quatre faiſceaux tendineux, qui paſſent ſous le ligament ſus-palmaire, ſe portent ſur la face convexe des quatre doigts qui ſuivent le pouce, & ſe terminent -- à l'extrémité de la dernière phalange ou phalangette de chacun des doigts, face ſus-palmaire.

[5]

Nom ord. L'abducteur ou l'obliquateur du petit doigt, & plus communément l'extenſeur propre du petit doigt; le 18e. muſcle des doigts, VESAL; le 2e. muſcle extérieur de la main, COL.

Nom nouv. Epicondilo-ſus-phalangettien du petit doigt.

Attaches.

Attaches. De l'épicondile -- à la phalangette du petit doigt, face ſus-palmaire.

[6]

Nom ord. Le ſecond & inférieur extenſeur du carpe ou le cubital externe ; le 3e. muſcle du carpe, VESAL ; le 6e. muſcle extérieur de la main, COL.

Nom nouv. Cubito-ſus-métacarpien.

Attaches. De l'épicondile, mais particulièrement du cubitus, dont il ſuit la direction -- au cinquième os du métacarpe, face ſus-palmaire.

[7]

Nom ord. Le muſcle grêle, quatrième & dernier extenſeur du cubitus, le petit anconé ou l'anconé, WINS. SABAT.

Nom nouv. Epicondilo-cubital.

Attaches. De la partie inférieure & poſtérieure de l'épicondile, par un tendon court & épais, les fibres ſe portent obliquement -- à la partie ſupérieure du cubitus, face ſus-palmaire.

[8]

Nom ord. Le ſecond ſupinateur, le court ou petit ſupinateur ; le 4e. des muſcles du radius, VESAL ; le 9e. muſcle extérieur de la main, COL. le 2e. des ſupinateurs, SPIG.

Nom nouv. Epicondilo-radial.

Attaches. De la partie antérieure & inférieure de l'épicondile, de la face ſus-palmaire du cubitus, par un plan aponévrotique en dehors, charnu en dedans, dont les fibres ſe portent

obliquement, ſe contournent ſur le radius, & ſe terminent -- à la partie ſupérieure du radius, face palmaire.

[9]

Nom ord. Le long abducteur du pouce, qui ordinairement eſt pris pour un des extenſeurs.

Nom nouv. Cubito-ſus-métacarpien du pouce.

Attaches. Du cubitus -- à l'os métacarpien du pouce, face ſus-palmaire, bord radial de cet os.

[10]

Nom ord. Le premier extenſeur du pouce, ou le court extenſeur du pouce, WINSL. SABAT.

Nom nouv. Cubito-ſus-phalangien du pouce.

Attachee. Du cubitus -- à la phalange du pouce, face ſus-palmaire.

[11]

Nom ord. Le ſecond extenſeur du pouce, WINS. le vrai muſcle abducteur, & le vrai collatéral du pouce, J. GUILL. ou le long extenſeur du pouce, SABAT.

Nom nouv. Cubito-ſus-phalangettien du pouce.

Attaches. Du cubitus -- à la petite phalange ou phalangette du pouce, face ſus-palmaire.

[12]

Nom ord. L'abducteur ſupérieur de l'index, l'extenſeur propre de l'index ou l'indicateur; le 19e. muſcle des doigts, VESAL; le troiſième muſcle extérieur de la main, COL.

Nom nouv. Cubito-ſus-phalangettien de l'index.

Attaches. Du cubitus--à la phalangette de l'index, face ſus-palmaire.

§. IX. *Muſcles ſitués au dedans de la main, ou face palmaire de la main.*

[1]

Nom ord. Le carpial, le petit ou court palmaire, le palmaire cutané ; le 1er. muſcle de la main, COL.

Nom conſervé. Palmaire-cutané.

Attaches. Ce muſc.e très-peu étendu, d'une figure quarrée, eſt formé de divers faiſceaux ſéparés par des lignes graiſſeuſes, & attachés, d'une part, au bord cubital de l'aponévroſe palmaire, &, de l'autre, à la partie interne des tégumens, & ſe perd dans leur épaiſſeur.

[2]

Nom ord. Le court abducteur du pouce, partie du thénar, de WINSLOW. le 7e. muſcle extérieur de la main, COL. le 13e. muſcle des moteurs des doigts, VID.

Nom nouv. Carpo-ſus-phalangien du pouce.

Attaches. De l'os ſcaphoïde du carpe & du ligament palmaire, ſe porte obliquement, & produit un tendon qui, de la face palmaire, ſe contourne ſur le bord radial, & ſe fixe--au côté convexe ou face ſus-palmaire de la phalange du pouce, en formant un prolongement qui s'étend juſqu'à la petite phalange ou phalangette du pouce.

[3]

Nom ord. L'oppoſant du pouce, l'opponens ou le métacarpien du pouce, partie du thénar.

Nom nouv. Carpo-métacarpien du pouce.

Attaches. Du carpe -- à l'os métacarpien du pouce.

[4]

Nom ord. Le court fléchiſſeur du pouce, partie du thénar, du méſo-thénar & de l'anti-thénar, ou le demi-interoſſeux du pouce.

Nom nouv. Carpo-phalangien du pouce.

Attaches. De la face palmaire du carpe, par deux portions diſtinctes; l'une radiale, attachée au ligament palmaire & à l'os trapeze; l'autre cubitale, attachée aux os du carpe, dits trapeze, pyramidal & grand -- à la phalange du pouce.

[5]

Nom ord. L'adducteur du pouce, partie du méſo-thénar, SAB. le moyen, J. GUIL.

Nom nouv. Métacarpo-phalangien du pouce.

Attaches. Du métacarpe -- à la phalange du pouce, face palmaire.

[6]

Nom ord. L'hypothénar du petit doigt, le petit hypothénar, l'abducteur du petit doigt.

Nom nouv. Carpo-phalangien du petit doigt.

Attaches. Du carpe -- à la phalange du petit doigt, face palmaire.

[7]

Nom ord. L'oppoſant du petit doigt, l'oppo-

nens ou le métacarpien du petit doigt, SABAT. l'adducteur oblique du quatrième os du métacarpe, le métacarpien, WINS. LIEUT.

Nom nouv. Carpo-métacarpien du petit doigt.

Attaches. Du carpe -- à l'os du métacarpe, qui ſoutient le petit doigt, face palmaire.

[8]

Nom ord. Les lumbricaux, autrement adducteurs internes des quatre doigts, ou les lamproyons, PARÉ; les vermiformes, GUILL. les vermiculaires, CABR. les muſcles lombricaux. WINSL.

Nom nouv. Les palmi-tendino-phalangiens.

Attaches. Quatre petits muſcles oblongs, ſitués à la face palmaire, & attachés ſur le bord radial des quatre tendons du muſcle cubito-phalangettien commun, ſe portent--aux quatre derniers doigts, en formant un petit tendon qui ſe fixe au côté radial de la phalange de ces doigts, mais qui, après ce premier point d'inſertion, ſe prolonge ſur la convexité de cette phalange, s'unit intimement au tendon du muſcle ſus-phalangettien, & ſe termine, comme lui, à la face convexe de la phalangette ou troiſième phalange. *Gab. Fallopia* qui avoit fait cette obſervation, ne bornoit pas l'action & l'uſage de ces muſcles à l'adduction de la première phalange; mais il les regardoit encore comme extenſeurs de la ſeconde & troiſième phalange. *Columbo* qui avoit également connu & ſuivi les prolongemens tendineux de ces petits muſcles ſur la face convexe de la phalangette, n'héſitoit pas à dire que, quoiqu'ils fuſſent ſitués à la

face palmaire, ils ſervoient cependant à l'extenſion des doigts, plus que les tendons ſupérieurs de l'extenſeur commun (épicondilo-ſus-phalangettien); & c'eſt par cette diſpoſition, ajoute-t-il, qu'il arrive ſouvent que les doigts ſont encore étendus, lorſque les tendons ſupérieurs ont été coupés.

[9]

Nom ord. Les interoſſeux internes, SABAT; les entroſſeux ou métacarpiens, HABIC. les inter-métacarpiaux, CABR. l'abducteur de l'index, & les adducteurs de l'annulaire & de l'auriculaire, LIEUT.

Nom nouv. Métacarpo-*latéri*-phalangiens.

Attaches. Trois petits muſcles ſitués entre les os du métacarpe, face palmaire, qui ſe portent -- aux phalanges, & ſe fixent par un tendon, ſavoir; le 1er. au bord cubital de la phalange de l'index; les 2e & 3e. au bord radial de la phalange du doigt annulaire & auriculaire. *Voyez le paragraphe ſuivant.*

§. X. *Muſcles ſitués à la face externe ou ſus-palmaire de la main.*

[1]

Nom ord. Les interoſſeux externes; ſavoir, les 1er./2e. 3e. & 4e. interoſſeux externes, SABAT; l'adducteur de l'index, l'adducteur du doigt du milieu, l'abducteur du même doigt, & l'abducteur de l'annulaire, LIEUT.

Nom nouv. Métacarpo-*latéri*-phalangiens.

Attaches. Quatre petits muſcles ſitués entre

les os du métacarpe, face ſus-palmaire, qui, comme les précédens, ſe portent -- aux phalanges, & s'y fixent par un tendon dans l'ordre ſuivant : ſavoir, le 1er. au côte radial de la phalange de l'index; le 2e. au côté radial de la phalange du grand doigt; le 3e. au côté cubital de la phalange du même doigt & le 4e. au côté cubital de la phalange de l'annulaire.

Pour ne pas ſurcharger la mémoire de détails minutieux, on a coutume d'indiquer collectivement ces petits muſcles, d'autant plus qu'ils ne different pas eſſentiellement; il faut ſeulement obſerver que les externes ſont plus forts, plus gros, & d'une texture plus compoſée que ceux qui ſont ſitués à la face palmaire; ils en ſont auſſi ſéparés & diſtincts par l'interpoſition d'une petite lame ligamenteuſe tendue entre les os du métacarpe, comme le ligament qu'on remarque entre le radius & le cubitus; il faut auſſi obſerver que les tendons de ces petits muſcles ne ſe bornent pas au côté de la phalange : mais, après ce premier point d'inſertion, chaque petit tendon s'applatit, ſe contourne & ſe prolonge ſur toute la face convexe des autres os du doigt, & deviennent ainſi ſus-phalangiens; conſéquemment leur action ne ſera pas bornée à l'abduction ou à l'adduction des phalanges, mais, dans quelques circonſtances, ces muſcles peuvent concourir à l'extenſion de la phalangette. Ces obſervations & beaucoup d'autres ſemblables ſuffiſent pour faire ſentir combien ſont vicieuſes les dénominations uniquement fondées ſur l'uſage qu'on attribue aux muſcles.

§. XI. *Muſcles qui occupent la feſſe (f).*

[1]

Nom ord. Le premier & le plus gros muſcle de la feſſe, ou le grand muſcle feſſier; le 1er. muſcle du fémur, VESAL. COL.

Nom nouv. Ilii-ſacro-fémoral.

Attaches. De toute la face ſpinale de l'ilium, des bords du ſacrum & même du coccix, par de gros faiſceaux légèrement tendineux à leurs extrémités, ſe portent obliquement vers le trochanter, forment un large tendon aponévrotique qui s'attache -- à la partie moyenne de la crête du fémur, face poplitique. Beaucoup de filets aponévrotiques ſe détachent de ce tendon; les uns ſe portent à l'aponévroſe fémorale; quelques autres au tiſſu cellulaire & à la peau.

[2]

Nom ord. Le ſecond feſſier, le muſcle iliaque externe, ou le moyen feſſier; le 2e. muſcle de la cuiſſe, VES. COL.

Nom nouv. Le grand ilio-trochanterien.

Attaches. De la partie antérieure & latérale de la crête de l'ilium, de la ligne demi-circulaire qui s'obſerve à la face externe de cet os, par des fibres tendineuſes fort courtes; les fibres charnues diſpoſées en rayon, ſe réuniſſent de ces différens points, pour former un tendon épais & large qui ſe fixe -- au ſommet du trochanter.

[3]

Nom ord. Le troiſième feſſier, ou le petit

fessier ; le 3e. muscle de la cuisse, VESAL. COL.

Nom nouv. Le petit ilio-trochanterien.

Attaches. De la face externe de l'ilium, au dessous du muscle précédent, par des fibres disposées en rayon, qui se réunissent pour former un tendon épais & plat qui se fixe -- à la partie supérieure du trochanter.

[4]

Nom ord. Le premier des quatre gemeaux, le pyriforme, ou le pyramidal de la cuisse; le 4e. muscle de la cuisse, VESAL. le 1er. des rotateurs, ou iliaque externe, SPIG.

Nom nouv. Sacro-trochanterien.

Attaches. Du sacrum -- au trochanter.

[5]

Nom ord. L'obturateur interne; le 10e. muscle de la cuisse, VESAL. le 3e. des rotateurs, SPIG. le rotateur interne, BACHET. *Marsupialis, bursalis*, COWP.

Nom nouv. Intra-pelvio-trochanterien.

Attaches. De la face interne du trou pelvien -- au trochanter; savoir, de presque toute la circonférence de la face interne du trou pelvien, ou ovalaire, ainsi que de la membrane qui bouche cette ouverture, par des fibres charnues, dont la réunion en un seul corps, produit trois ou quatre bandelettes tendineuses qui, de la cavité du bassin, se portent en dehors, en se contournant & glissant sur la *trochlée* de l'ischium; là, ces bandelettes tendineuses sont environnées d'une capsule membraneuse, ou bourse synoviale; elles se réunissent ensuite

pour former un ſeul tendon plat qui ſe fixe -- à la foſſette du trochanter (*g*).

[6]

Nom ord. Le ſecond & le troiſième des quatre jumeaux, le jumeau ſupérieur & le jumeau inférieur, les petits jumeaux, le cannelé, l'acceſſoire de l'obturateur interne, ou les jumeaux de la cuiſſe.

Nom nouv. Trochléi-iſchio-trochanterien.

Attaches. Des bords de la trochlée de l'iſchium, par deux petits corps charnus qui accompagnent le tendon du muſcle intra-pelvio-trochanterien, y adhèrent intimement, le ſuivent dans ſa direction & ſes attaches -- à la foſſette du trochanter.

N. B. Ces petites portions muſculaires ne méritent pas d'être diſtinguées comme muſcles particuliers; on ne doit les conſidérer que comme une partie du muſcle intra-pelvio-trochanterien; & ce n'eſt que pour nous conformer à l'ordre généralement reçu, que nous leur donnons ici un nom particulier.

[7]

Nom ord. Le quatrième des quatre jumeaux, le quarré, partie du 5e. muſcle de la cuiſſe, de VESAL; du 8e. ſuivant COL. le 11e. muſcle de la cuiſſe, FALLO.

Nom nouv. Iſchio-*baſi*-trochanterien.

Attaches. De l'iſchium -- à toute la baſe du trochanter.

§. XII. *Muſcle ſitué à la face externe ou péronière de la cuiſſe.*

[1]

Nom ord. Le membraneux de la cuiſſe, le muſcle aponévrotique, le muſcle de la bande large, ou du faſcia lata, le membraneux, dit faſcia lata; l'épineux, LIEUT. le tenſeur de la gaine de la cuiſſe, ALBI. le 6e. muſcle de la jambe, VESAL. COL.

Nom nouv. Ilio-aponevroſi-fémoral.

Attaches. De l'ilium -- à l'aponévroſe fémorale. Toute la cuiſſe eſt enveloppée d'une aponévroſe que l'on connoît ſous le nom de faſcia lata, & que nous nommons aponévroſe fémorale; c'eſt dans l'épaiſſeur de cette aponevroſe, que l'on trouve un petit muſcle long d'environ ſix pouces, attaché à l'épine de l'ilium par un tendon. Ce muſcle renfermé entre les deux lames de l'aponévroſe, s'y termine environ la partie moyenne de la cuiſſe.

§. XIII. *Muſcles ſitués à la face antérieure ou rotulienne de la cuiſſe.*

[1]

Nom ord. Le pectinéus, le rond & court, le livide, le riolaniſte, & plus ordinairement le pectiné, partie du 8e. muſcle de la cuiſſe, VES. le 7e. muſcle du fémur, COL.

Nom nouv. Pubio-fémoral.

Attaches. Du bord antérieur du pubis, ou branche ſus-pubienne, juſqu'auprès de ſon épine -- au fémur au deſſous du trochantin.

[2]

Nom ord. L'obturateur externe ; le 9e. muſcle de la cuiſſe, VESAL. COL. le 12e. muſcle de la cuiſſe, ARANT. le 2e. des rotateurs, SPIG.

Nom nouv. Extra-pelvio-trochanterien.

Attaches. De la face externe du trou pelvien -- au trochanter.

[3]

Nom ord. Le lombaire, le muſcle des reins intérieur ; le 6e. muſcle de la cuiſſe, VES. le 5e. muſcle de la cuiſſe, COL. & plus communément le pſoas.

Nom nouv. Prélumbo-trochantin (*h*).

Attaches. De la face abdominale de l'apophyſe tranſverſe de la première vertèbre des lombes, de la partie latérale du corps des autres vertèbres lombaires & de leurs tranſverſes, par des languettes légèrement tendineuſes à leur extrêmité, qui ſe raſſemblent en une ſeule maſſe & forment un muſcle très-épais qui ſe porte de haut en bas, paſſe ſous l'arcade crurale, devient tendineux & ſe fixe -- au trochantin, ou petit trochanter du fémur, & un peu au deſſous.

Dans ſon trajet ſous l'arcade crurale, ce muſcle s'unit intimement avec le ſuivant.

[4]

Nom ord. L'iliaque ; le 7e. muſcle de la cuiſſe, VESAL. le 6e. COL. l'iliaque interne ou grand iliaque.

Nom nouv. Iliaco-trochantin.

Attaches. De la foſſe iliaque -- au trochantin.

[5]

Nom ord. Le muſcle très-long, le 1er. muſcle de la jambe, VID. le 2e. muſcle du tibia, VES. le couturier.

Nom nouv. Îlio-creti-tibial.

Attaches. De l'ilium -- à la crête du tibia.

[6]

Nom ord. Le 9e. muſcle de la jambe, VESAL. le 10e. muſcle de la jambe, CABROL. le droit de la cuiſſe, ou greſle antérieur, WINS.

Nom nouv. Ilio-rotulien.

Attaches. De l'ilium -- à la rotule.

[7]

Nom ord. Le triceps crural. *N. B.* Ce muſcle d'un volume très-conſidérable, formé de trois ordres de fibres très-diſtincts, a été long-temps décrit comme trois muſcles particuliers, ſous les noms de vaſte externe, maſſif externe, ou grand vaſte; vaſte interne, maſſif interne ou gros vaſte, & crural ou cuiſſier.

Nom nouv. Trifemoro-rotulien.

Attaches. Du fémur par trois portions diſtinctes -- à la rotule. Les trois portions dont ce muſcle eſt compoſé, ſont ſéparées en haut par du tiſſu cellulaire; mais en bas, elles ſe réuniſſent intimement, embraſſent la rotule, ſe répandent ſur toute la partie antérieure & latérale de l'articulation du genou. Il ſe détache auſſi quelques filamens aponévrotiques qui ſe perdent au tiſſu cellulaire environnant.

§. XIV. *Muſcles ſitués à la partie interne de la cuiſſe.*

[1]

Nom ord. Le 3e. des muſcles internes ou poſtérieurs de la jambe, PARÉ, VID. le 2e. des muſcles de la jambe, VESAL. le droit ou greſle interne, WINSL.

Nom nouv. Sous-pubio-creti-tibial.

Attaches. de la branche ſouſpubienne -- à la crête du tibia.

[2]

Nom ord. Le 1er. adducteur de la cuiſſe, SAB. le 1er. muſcle du triceps, WINS. le 1er. triceps, J. GUIL. le moyen triceps, PARÉ. le triceps ſupérieur, DIONIS. la portion antérieure du triceps, LIEUT. la première portion, ou la portion ſupérieure du muſcle triple.

Nom nouv. Spini-pubio-fémoral.

Attaches. De l'épine du pubis -- au fémur.

[3]

Nom ord. Le ſecond adducteur de la cuiſſe, le 2e. muſcle du triceps, le triceps moyen, DION. la portion moyenne du triceps, la ſeconde portion ou la portion moyenne du muſcle triple.

Nom nouv. Sous-pubio-fémoral.

Attaches. De la branche ſous-pubienne -- au fémur.

[4]

Nom ord. Le troiſième adducteur de la cuiſſe, le troiſième muſcle du triceps, le triceps infé-

rieur, la portion poſtérieure du triceps, la troiſième ou grande portion du muſcle triple.

Nom nouv. Iſchio-fémoral.

Attaches. De l'iſchium -- au fémur. Ce muſcle, d'une épaiſſeur & d'un volume conſidérable, attaché par un tendon court & très-épais à une partie de la branche ſous-pubienne, mais principalement à celle de l'iſchium, juſqu'auprès de ſa tuberoſité, ſe porte obliquement -- à toute la longueur de la ligne âpre du fémur, s'étend juſqu'au tubercule intra-condile du fémur, formant dans cet endroit un tendon applati, percé d'une ouverture oblique qui donne paſſage au cordon des vaiſſeaux fémoraux. Ce muſcle près l'articulation, fournit quelques filamens aponévrotiques qui ſe jettent ſur la partie interne du genou & au tiſſu cellulaire circonvoiſin.

§. XV. *Muſcles ſitués à la face poſtérieure ou poplitée de la cuiſſe.*

[1]

Nom ord. Le demi nerveux, le ſecond des muſcles poſtérieurs de la jambe, PARÉ. le greſle, COURTIN. HABICOT.

Nom nouv. Iſchio-creti-tibial.

Attaches. De l'iſchium -- à la crête du tibia.

[2]

Nom ord. Le demi-membraneux, GUILLE. WINSL. le tiers flecheur de la jambe, le 1er. des muſcles poſtérieurs, PARÉ. le gros, COURTIN HABICOT.

Nom nouv. Iſchio-popliti-tibial.

Attaches. De l'iſchium -- à la face poplitique du tibia, par un tendon gros & court qui fournit pluſieurs filamens qui ſe répandent dans la capſule articulaire, quelques-uns même s'étendent juſqu'au cartilage ſémilunaire qui ſe trouve dans l'articulation du genou; ce tendon fournit auſſi d'autres filamens qui ſe perdent dans l'aponévroſe ſurale de la jambe & au tiſſu cellulaire, voiſin de la face poplitique.

[3]

Nom ord. Le biceps de la jambe; le 4e. muſcle de la jambe, VES. le 5e. muſcle du tibia, COL.

Nom nouv. Iſchio-*fémoro*-péronier.

Attaches. Ce muſcle eſt compoſé de deux portions diſtinctes, ſéparées en haut, mais internement réunies en bas; la longue portion eſt attachée par un tendon à la tuberoſité de l'iſchium, la courte portion attachée à la ligne âpre du fémur, partie moyenne, ſe réunit à la portion iſchiatique, & par leur réunion, forment un tendon épais qui ſe fixe -- à la tête du péroné. Ce tendon fournit des faiſceaux aponévrotiques à la capſule articulaire du genou, au tiſſu cellulaire circonvoiſin, & ſur-tout un prolongement fort remarquable au cartilage ſémilunaire, ſitué de ce côté de l'articulation.

§. XVI. *Muſcles ſitués à la partie antérieure ou face crêtée de la jambe.*

[1]

Nom ord. Le ſixième muſcle du pied, VESAL.

le

le premier muſcle antérieur du pied, COL. le ſecond des muſcles antérieurs ſitués en la jambe, PARÉ ; le tibial antérieur, le jambier antérieur.

Nom nouv. Tibio-ſus-tarſien.

Attaches. Du tibia -- au tarſe, face ſupérieure ou ſus-plantaire.

[2]

Nom ord. L'extenſeur propre du pouce, le grand extenſeur du pouce du pied, le quinzième muſcle des doigts du pied, VESAL ; le dix-neuvième muſcle des orteils, VIDVID ; le troiſième muſcle antérieur du pied, COL.

Nom nouv. Peroneo-ſus-phalangettien du pouce.

Attaches. Du peroné -- à la phalangette du pouce, face ſus-plantaire.

[3]

Nom ord. Le long extenſeur commun des orteils; le 15e. muſcle des orteils, VESAL. le 2e. muſcle du pied antérieur, COL. le 19e. des doigts du pied, VID.

Nom nouv. Péroneo - ſus - phalangettien commun.

Attaches. Du péroné -- aux phalangettes des quatre derniers orteils, face ſus-plantaire.

[4]

Nom ord. Le court péronier, SABAT. le petit péronier, WINS. le péronnier antérieur, LIEUT. portion de l'eſtendeur des doigts, PARÉ. le fléchiſſeur propre du pied, adhérant à l'extenſeur

des quatre doigts, CH. GUILLE. le 9e. muſcle du pied, VESAL. le 13e. muſcle du pied, COL. le 3e. péronier, ALBIN.

Nom nouv. Le petit péronéo-ſus-metatarſien.

Attaches. Muſcle, long ſouvent uni avec le précédent, & qui, de la face antérieure du péroné, partie moyenne, ſe porte obliquement & ſe termine, par un tendon -- à la baſe du 5e. os du metatarſe, face ſus-plantaire.

[5]

Nom ord. Le long péronier, communément le péronier poſtérieur, WINSL. l'eſperonier poſtérieur, CH. GUILL. le ſecond abducteur oblique du pied; le premier péronier, ou le fibulaire, SPIG. le 7e. muſcle du pied, VESAL. le 4e. du pied antérieur, COL.

Nom nouv. Péronéo-tarſien.

Attaches. Muſcle long, attaché à la partie ſupérieure & externe du tibia, mais principalement à la moitié ſupérieure du péroné; il produit un tendon long, qui paſſe derrière la malléole externe, ſe porte ſous la plante du pied, dans la gouttière du cuboïde, où il eſt aſſujetti par des brides particulières, & ſe termine -- à l'os du tarſe, dit grand cuneiforme, en s'étendant au premier os du métatarſe, face plantaire.

[6]

Nom ord. Le moyen péronier, dit communément péronier antérieur, WINS. l'eſperonier antérieur, CH. GUILL. le court péronier poſtérieur, LIEUT. le ſecond des fléchiſſeurs du pied,

le second péronier, ou le semi-fibulaire, SPIG. le 9e. muscle du pied, VES. le 5e. muscle du pied antérieur, COL.

Nom nouv. Le grand péronéo-sus-métatarsien.

Attaches. Muscle couvert en grande partie par le précédent; il est attaché aux deux tiers inférieurs du péroné, produit un tendon qui passe derrière la malléole externe, & se fixe -- au tubercule du cinquième os du métatarse, face sus-plantaire.

§. XVII. *Muscles situés à la partie postérieure ou face poplitée de la jambe.*

[1]

Les jumeaux, les grands jumeaux ou gastrocnémiens, WINS. les gemeaux, l'un interne, & l'autre externe, PARÉ. le 1er. & le 2e. des muscles moteurs du pied, VES. le premier gastrocnémien externe, SPIG.

Nom nouv. Bi-fémoro-calcanien.

Attaches. Du fémur, par deux portions distinctes d'abord, mais qui se réunissent ensuite pour former un tendon fort qui se fixe -- au calcanéum.

[2]

Nom ord. Le soléaire, WINS. SAB. le solaire, PARÉ. le soléus, CABR. le second gastrocnémien interne, SPIG. le 4e. muscle du pied, VES. COL. le 3e. muscle du pied, VIDVID.

Nom nouv. Tibio-calcanien.

Attaches. Muscle large, épais, applati, situé à la face poplitée de la jambe, attaché à la tête

du péroné, mais particulièrement au tibia; produit un tendon large, aponévrotique, qui se réunit à celui du muscle précédent, & forme alors un tendon très-gros, très-fort, qui se fixe--à la partie postérieure & inférieure du calcanéum.

[3]

Nom ord. Le jambier grêle, dit vulgairement plantaire, WINS. le plantaire grêle, SAB. le plantaire, PARÉ. le tibieus ou grêle, CABR. le 3e. des muscles du pied, VES. COL. le 4e. VIDVID.

Nom nouv. Le petit fémoro-calcanien.

Attaches. Du fémur--au calcanéum.

[4]

Nom ord. Le poplité ou jarretier, PARÉ. WINS. le poplitaire, J. GUILL. le poplitique, COURT. le sous-poplité, SPIG. le muscle caché au jarret, VES. le 10e. muscle du tibia, COL. VID.

Nom nouv. Fémoro-popliti-tibial.

Attaches. Du fémur--à la partie supérieure du tibia, face poplitée.

[5]

Nom ord. Le long fléchisseur du pouce, WINS. SAB. le 3e. muscle des moteurs des doigts du pied, VES. le 7e. muscle de la jambe, COL. le 2e. muscle des doigts, VID.

Nom nouv. Péronéo-phalangettien du gros orteil.

Attaches. Du péroné--à la phalangette ou petite phalange du gros orteil, face plantaire.

[6]

Nom ord. Le long fléchisseur commun des orteils, ou le perforant du pied, WINS. avec celui qu'il nomme l'accessoire du long fléchisseur commun, ou l'accessoire du perforant, WINS. le grand plieur profond, J. GUILL. le 2e. muscle des orteils, VES. le 6e. muscle de la jambe, COL. le 3e. muscle des doigts, VID.

Nom nouv. Tibio-phalangettien commun.

Attaches. Du tibia--aux phalangettes des orteils, face plantaire.

[7]

Nom ord. Le jambier postérieur, PAR. WINS. l'osséus ou le 5e. muscle du pied, CABR. le premier adducteur du pied, le nautique ou tibial postérieur, SPIG. le 5e. muscle du pied, VESAL. COLUMB.

Nom nouv. Tibio-tarsien.

Attaehes. Du tibia--au tarse, face plantaire.

§. XVIII. *Muscles situés à la partie inférieure ou face plantaire du pied* (*i*).

[1]

Nom ord. Le court fléchisseur commun des orteils, ou le perforé du pied, WINS. le flécheur supérieur des doigts, PARÉ. le petit plieur ou sublimis, auquel il faut ajouter le court, étant appellé par les modernes anatomistes, la masse de chair, J. GUILL. le court fléchisseur des doigts, ou le pédieux interne, ou pterno-dactilée, RIOL. le perforé ou le fléchisseur sublime,

DOUGL. le 1er. muſcle des doigts du pied, VES. COL. le fléchiſſeur des ſecondes phalanges, SPIG.

Nom nouv. Calcanéo-phalanginien commun.

Attaches. Du calcanéum -- aux phalangines ou ſecondes phalanges des quatre petits orteils, face plantaire.

[2]

Nom ord. Les lumbricaux ou lamproyons, PARÉ. les vermiculaires, CABR. les vermiformes, J. GUILL. les lombricaux des orteils, WINS. les 19e. 20e. 21e. & 22e. muſcles des orteils, VES. les 4e. 5e. 6e. & 7e. muſcles du pied, VID. les quatre fléchiſſeurs de la première phalange, RIOL. SPIG.

Nom nouv. Les planti-tendo-phalangiens.

Attaches. Quatre petits muſcles longs, grêles, attachés au bord tibial des quatre tendons du muſcle tibio-phalangettien, lors de ſon trajet à la plante du pied : de ce premier point d'attache, ces petits muſcles ſe portent -- aux quatre orteils, & ſe fixent au bord tibial de la phalange, par un petit tendon qui ſe prolonge & ſe contourne ſur la face convexe ou ſus-phalangienne des plus petites phalanges; enfin la diſpoſition de ces muſcles, ainſi que l'ont obſervé GAB. FALLOP. & COLUMBO, eſt entièrement conforme à celle des muſcles que nous avons décrits à la face palmaire de la main.

[3]

Nom ord. L'abducteur du pouce du pied, ou le thénar du pouce du pied, SAB. le 18e. muſcle du pied, VES. le 2e. muſcle du pied. COL.

Nom nouv. Calcanéo-phalangien du pouce.

Attaches. Du calcanéum -- à la phalange du pouce, face plantaire.

[4]

Nom ord. Le court fléchiſſeur du pouce, à proprement parler, le fléchiſſeur de la première phalange du pouce, SABAT. partie du thénar & de l'anti-thénar de WINSL.

Nom nouv. Tarſo-phalangien du pouce.

Attaches. Du tarſe -- à la phalange du pouce, face plantaire.

[5]

Nom ord. L'adducteur du pouce, partie de l'anti-thénar de WINSL. SABAT. le grand abducteur du gros orteil, LIEUT.

Nom nouv. Métatarſo-phalangien du pouce.

Attaches. Du métatarſe -- à la phalange du pouce, face plantaire.

[6]

Nom ord. Le tranſverſal des orteils.... qu'on pourroit regarder comme un ſecond anti-thénar, WINSL. le 5e. muſcle du gros orteil, quelques-uns le nomment le tranſverſal; d'autres, le quarré, ANT. PETIT. le petit abducteur du gros orteil, LIEUT. le muſcle nouveau de PLACENTINI; le 13e. muſcle des doigts du pied, BAUHIN.

Nom nouv. Métatarſo-phalangien, tranſverſal du pouce.

Attaches. Du métatarſe -- à la phalange du pouce, dans une direction tranſverſale, face plantaire.

[7]

Nom ord. L'abducteur du petit doigt, divisé ordinairement en deux portions qu'on appelle le grand & le petit para-thénar, SABAT. le métatarsien & le grand para-thénar, WINSL. le grand abducteur du petit orteil, LIEUT. le 17e. muscle des orteils, VESAL; le 13e. muscle des orteils, COLUMB. le 21e. muscle des doigts du pied, VID.

Nom nouv. Calcanéo-phalangien du petit orteil.

Attaches. Du calcanéum -- à la phalange du petit orteil, face plantaire.

[8]

Nom ord. Le court fléchisseur du petit doigt, SABAT. le petit para-thénar, WINSL. le petit abducteur du petit orteil, LIEUT.

Nom nouv. Tarso-phalangien du petit orteil.

Attaches. Du tarse -- à la phalange du petit orteil, face plantaire.

[6]

Nom ord. Les interosseux inférieurs du pied sont au nombre de trois & plus petits, le 1er. le 2e. le 3e. des interosseux inférieurs, WINSL. SAB. l'adducteur du 3e. du 4e. orteil & l'adducteur du petit orteil, LIEUT. les entrosseux du pied, HAB. les entre-métatarsiaux, CABR.

Nom nouv. Métatarso-*latéri*-phalangiens.

Attaches. Trois petits muscles situés dans l'intervalle des os du métatarse, face plantaire, produisent chacun un tendon qui se porte -- au

bord interne ou tibial de la phalange du 3e. 4e. & 5e. orteils ; mais ce tendon ne se termine pas à ce premier point d'insertion ; il se contourne & se prolonge sur la face convexe de la phalangine & de la phalangette.

§. XIX. *Muscles situés à la partie supérieure ou face sus-plantaire du pied.*

[1]

Nom ord. Le pédieux ou l'abducteur des doigts, PARÉ ; le pédieux ou le court extenseur commun des orteils, SABAT. le 16e. muscle des orteils, VESAL; le dernier muscle du pied, COL. le 20e. muscle des orteils, VID.

Nom nouv. Calcanéo - sus - phalangettien commun.

Attaches. Muscle composé de quatre portions charnues qui, de la face antérieure du calcanéum, se porte obliquement sur la face sus-plantaire, & produit un tendon qui prend la direction des quatre premiers orteils, & se termine -- à la face convexe ou sus-plantaire des phalangettes de ces orteils.

[2]

Nom ord. Les interosseux supérieurs du pied,: il y en a quatre qui sont les plus gros, savoir, le 1er. le 2e. 3e. & 4e. interrosseux supérieurs, WINSL. SAB. l'adducteur du second orteil, l'abducteur du 2e. 3e. & 4e. orteils, LIEUT.

Nom nouv. Métatarso-*latéri*-phalangiens.

Attaches. Quatre petits muscles situés dans l'intervalle des os du métatarse, face sus-plan-

taire, & qui ſe terminent -- aux côtés des phalanges des orteils, ſavoir; le 1er. au bord tibial de la phalange du ſecond orteil; le 2e. au côté externe ou péronier de la phalange du même orteil; le 3e. & le 4e. au côté péronier de la phalange du 3e. & 4e. orteils. La ſtructure, la diſpoſition de ces muſcles ne diffère pas eſſentiellement de celle des muſclesde la main : cependant on peut remarquer qu'à la main, les muſcles ſitués à la face palmaire, ſont bien diſtincts de ceux qui ſont ſitués à la face ſus-palmaire par l'interpoſition d'un ligament. Au pied, cette lame de ſéparation ſe voit moins bien, & dans quelques ſujets, les fibres muſculaires de la face plantaire paroiſſent unies à celles de la face ſus-plantaire : circonſtance qui paroît avoir été remarquée par HABICOT, & qui l'engageoit à dire que la diſſection lui préſentoit ſeulement quatre muſcles entroſſeux; mais comme les tendons que ces petits muſcles fourniſſent aux côtés des phalanges, ſe trouvent conſtamment & dans le même ordre, on peut préſumer que l'état de contrainte & de gêne dans laquelle dès l'enfance on met le pied, produit cette ſorte d'union & de confuſion entre les deux plans de ces petits muſcles.

§. XX. *Muſcles ſitués ſur la partie antérieure du col, ou face trachelienne (k).*

[1]

Nom ord. Le péaucier ou muſcle large, PAR. le 1er. des muſcles de la face ou pannicule charnu, CABR. le muſcle membraneux, J. GUIL.

le péaucier ou cutanée, WINSL. SAB. le platysma-myoïdes, de GALIEN & de FALLOPIA; le quarré de la joue ou le tétragone, COWP; le très-large du col, ALBIN.

Nom nouv. Thoraco-maxilli facial.

Attaches Des tégumens du thorax -- à l'os maxillaire & à la face: membrane musculeuse, mince & fort large, composée de fibres longues & à peu près paralleles, qui, d'une partie de la face mammaire du thorax & de l'extrémité acromienne du bras, couvre les côtés du col & presque tout le devant de la gorge, se fixe à une petite partie de la base de l'os maxillaire, au menton, se prolonge à l'angle des lèvres, & semble se perdre sous les tégumens de la joue & dans les muscles de la face. Dans tout ce trajet, cette membrane charnue est attachée à la peau par un tissu cellulaire court & peu abondant. Les fibres charnues, minces, pâles, fort écartées sur la région mammaire, se rapprochent en passant sur la clavicule, & forment une large membrane musculeuse qui se porte obliquement au menton; de sorte que dans cet endroit, les fibres du muscle d'un côté se rencontrent & se croisent avec celles du muscle de l'autre côté.

Les différens faisceaux de ce muscle cutanée, qui se prolongent sur la face, ont été décrits par quelques anatomistes, comme des muscles particuliers.

[2]

Nom ord. Le mastoïde ou mastoïdien antérieur, PARÉ; le sterno mastoïdien, ou mastoï-

dien antérieur, WINSL. le 7e. & le 8e. muſcles de la tête, CABR. ſterno-cleido-maſtoïdien, SAB. le ſterno-clino-maſtoïdien, DIONIS; le 7e. muſcle de la tête, COL. le 8e. muſcle, FAL. le 8e. & le 9e. VIDVID; le ſterno-maſtoïdien & le cleido-maſtoïdien, ALB.

Nom nouv. Sterno-*clavio*-maſtoïdien.

Attaches. Du ſternum & de la clavicule -- à l'apophyſe maſtoïde.

[3]

Nom ord. Le digaſtrique ou grêle, J. GUIL. le digaſtrique, WINS. le 5e. muſcle de la mâchoire inférieure, ou l'ouvre bouche, PARÉ; le 4e. muſcle de la mâchoire, VES. COL.

Nom nouv. Maſtoïdo-genien.

Attaches. De l'apophyſe maſtoïde -- à la partie geniene de l'os maxillaire, c'eſt-à-dire, à la baſe du menton, lèvre interne de l'os maxillaire, près l'éminence *geny.*

[4]

Nom ord. Le ſtylo-hyoïdien, WINS. le ſtitoïdien ou perforé HAB. le 3e. muſcle de l'os hyoïde, VES. COL. le ſtylo-cérato-hyoïde, RIOL; le grand ſtyloïde & le petit ou nouveau ſtyloïde, SANTOR.

Nom nouv. Stylo-hyoïdien.

Attaches. De l'apophyſe ſtiloïde -- à l'os hyoïde.

[5]

Nom ord. Le mylo-hyoïdien, WINSL. le triangulaire, COURTIN; le muſcle mentonier

qui appartient à l'os hyoïde, J. GUILL. le 3e. muſcle de l'os hyoïde, PARÉ; la ſeconde paire des muſcles de l'os ſemblable à un U, VES. COL. la première paire des muſcles de l'os hyoïde, CASSER. SPIG.

Nom conſervé. Mylo-hyoïdien.

Attaches. De l'éminence mylo -- à l'os hyoïde.

[6]

Nom ord. Le génio hyoïdien, WINSL. le genien, COURTIN; la 5e. paire de l'os hyoïde, FALL.

Nom conſervé. Le génio-hyoïdien.

Attaches. De l'éminence de l'os maxillaire nommée géni -- à l'os hyoïde.

[7]

Nom ord. Le ſterno hyoïdien ou ſterno cleido hyoïdien, WINSL. le ſternoïdien, COURT. le 3e. muſcle de l'os hyoïde, PARÉ; la première paire de l'os hyoïde, VES. COL.

Nom conſ. Sterno-hyoïdien.

Attaches. Du ſternum -- à l'os hyoïde.

[8]

Nom ord. L'omoplat-hyoïdien ou omo-hyoïdien, communément coraco-hyoïdien, WINS. le coſto hyoïdien de pluſieurs anatomiſtes; le coracoïdien, COURT. le pleuro-hyoïdien, TAS. le 2°. muſcle de l'os hyoïde, PAR. le 7e. & 8e. VES. le 4e. muſcle de l'os hyoïde, COL.

Nom nouv. Scapulo-hyoïdien.

Attaches. Du ſcapulum, bord cervical, -- à la baſe de l'os hyoïde.

[9]

Nom ord. L'hyo-thyroïdien, ou le thyro-hyoïdien, WINSL. l'hyoïdien du larinx, COURT. le 1er. & le 2e. des communs du larinx, VES.

Nom conſ. Hyo-thyroïdien.

Attaches. De l'os hyoïde -- au cartilage thyroïde.

[10 [

Nom ord. Le Sterno-thyroïdien, WINSL. le bronchique, J. GUILL. Le 3e. & 4e. des muſcles communs du larinx, VES. le 1er. muſcle commun du larinx, COL. le ſterno-cleido-bronco-crico-thyroïdien de quelques anatomiſtes.

Nom conſ. Sterno-thyroïdien.

Attaches. Du ſternum -- au cartilage thyroïde.

§. XXI. *Muſcles qui entourent l'articulation de la mâchoire inférieure, ſitués ſur la face temporale de la tête, ou à la face ptérigoïdiene de la mâchoire.*

[1]

Nom ord. Le crotaphite ou temporal, le maſſeter d'Hippocrate; le temporel, ETI. DE LARIV. le templier, J. GREVIN; le 1er. muſcle de la mâchoire inférieure ou temporal, VES.

Nom nouv. Temporo-maxillaire.

Attaches. De l'arcade temporale -- à l'os maxillaire.

[2]

Nom ord. Le maſſeter compoſé de trois portions comme une eſpèce de triceps, WINSL. muſcle maſticatoire ou mâcheur, PARÉ; le maſſeter ou biceps, D. FOURN. le muſcle maſticatoire, molitoire ou meulant, CH. ETIENNE; le ſecond muſcle de la mâchoire inférieure, VESAL.

Nom nouv. Zigomato-maxillaire.

Attaches. Du zigoma -- à l'os maxillaire, face externe.

[3]

Nom ord. Le grand ptérigoïdien ou ptérygoïdien interne, WINSL. le caché, COURTIN. HABIC. le 3e. muſcle qui eſt caché dans la bouche, VES. le maſſeter interne de GALIEN; l'alaire interne, VESLI.

Nom nouv. Ptérigo-anguli-maxillaire.

Attaches. De l'apophyſe ptérigoïde -- à l'angle de l'os maxillaire, face interne.

[4]

Nom ord. Le petit ptérygoïdien ou ptérygoïdien externe, WINSL. le ſphénoïdien, HAB. le fallopin ou le troiſième muſcle de la maxille inférieure, qui eſt de Fallope, COURT. la 5e. paire des muſcles de la mâchoire, ARANT. l'alaire externe, VESLING.

Nom nouv. Ptérygo-colli-maxillaire.

Attaches. De l'apophyſe ptérigoïde -- au col de l'os maxillaire.

§. XXII. *Muſcles ſitués à la partie poſtérieure ou face cervicale du col.*

[1]

Nom ord. Le ſplénius de la tête, SAB. la portion ſupérieure du ſplénius ou maſtoïdien poſtérieur, WINSL.

Nom nouv. Cervico-maſtoïdien.

Attaches. De la partie latérale & inférieure du ligament cervical, de l'épine cervicale de la plus grande ou 7e. vertèbre du col, & même de l'épine de la 1ere. vertèbre du dos -- à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'apophyſe maſtoïde, & à une partie de l'arcade ſus-occipitale.

[2]

Nom ord. Le ſplénius du col, SAB. la portion inférieure du ſplénius ou maſtoïdien poſtérieur, WINSL. L'épineux tranſverſaire, GARENG.

Nota. Tous les anciens anatomiſtes regardoient ces deux muſcles comme un ſeul, qu'ils déſignoient ſous les noms ſuivans: le 1er. muſcle poſtérieur de la tête, nommé ſplénique ou ſplénitique, PARÉ; le triangulaire, CABR. la 1ere. paire des moteurs de la tête, VES. COL.

Nom nouv. Dorſo-trachelien.

Attaches. Des épines dorſales de la 2e. 3e. 4e. & même 5e. vertèbres du dos -- aux apophyſes tracheliennes ou tranſverſes de la 1ere. 2e. 3e. & quelquefois 4e. vertèbres du col.

[3]

Nom ord. Le grand complexus. Quelques-uns

en

en font deux muſcles dont ils appellent l'un, le digaſtrique de la tête ou *biventer cervicis;* l'autre retient le nom de grand complexus, SAB. le complexus, WINSL. l'embarraſſé, PALFIN; la 2e. paire des muſcles de la tête, VES. COL.

Nom nouv. Dorſi-trachélo-occipital.

Attaches. Des apophyſes tranſverſales de quelques vertèbres du dos, & de quelques apophyſes trachéliennes -- à l'arcade ſus-occipitale.

[4]

Nom ord. Le petit complexus ou maſtoïdien latéral, WINSL. SAB. la portion du coſto-cervical, LIEUT. le trachélo-maſtoïdien D'ALB. de DOUGLAS, &c.

Nom conſ. Trachélo-maſtoïdien.

Attaches. De quelques apophyſes trachéliennes -- à l'apophyſe maſtoïde.

[5]

Nom ord. L'oblique ſupérieur ou petit oblique de la tête, WINSL. le premier des obliques, COURT. l'oblique occipital & ſupérieur, GUIL. la 3e. paire des muſcles de la tête, GAL. la 5e. paire, VESAL.

Nom nouv. Trachéli-atloïdo-occipital.

Attaches. De l'apophyſe trachélienne de l'atloïde (ou 1ere. vertèbre du col, nommée communément atlas) -- à la partie la plus latérale de l'arcade ſous-occipitale.

[6]

Nom ord. Le grand droit poſtérieur de la

tête, SAB. la 3e. paire des muſcles de la tête, VES. COL.

Nom nouv. Spini-axoïdo-occipital.

Attaches. De l'épine de l'axoïde ou ſeconde vertèbre du col (nommée communément axis) -- à la partie latérale externe de l'arcade ſous-occipitale, ou arcade occipitale inférieure.

[7]

Nom ord. Le petit droit, J. GUIL. WINSL. le petit droit poſtérieur, SAB. la 4e. paire des muſcles de la tête, VES. COL.

Nom nouv. Tuber-atloïdo-occipital.

Attaches. Du tubercule de l'atloïde, par un tendon court & épais, -- à la partie latérale & moyenne de l'arcade ſous-occipitale, ou arcade occipitale inférieure.

[8]

Nom ord. L'oblique inférieur de la tête ou grand oblique, WINS. le ſecond des obliques, COURT. l'oblique épineux ou inférieur, C. GUIL. la 6e. paire des muſcles de la tête, VES. le 5e. muſcle de la tête, COL.

Nom nouv. Spini-axoïdo-trachéli-atloïdien.

Attaches. De l'épine de l'axoïde -- à l'apophyſe trachélienne de l'atloïde.

§. XXIII. *Muſcles ſitués à la face poſtérieure ou face ſpinale de la colonne vertébrale.*

[1]

Nom des auteurs. Le RACHITA des premiers anatomiſtes grecs; l'extenſeur du dos & des

lombes ſuivant CHESELDEN, en y joignant la portion qu'il déſignoit ſous le nom de tranſverſaire épineux du cou; le *multifidus* de quelques anatomiſtes modernes; enfin, le grand nombre de muſcles diſtingués par les anatomiſtes modernes, & déſignés collectivement ſous le titre de muſcles poſtérieurs du dos, muſcles de l'épine, ou muſcles extenſeurs des lombes du dos & du cou.

Nom nouv. Sacro-ſpinal.

Attaches. Muſcle qui, du ſacrum, s'étend ſur toute la face ſpinale des vertèbres. Cette longue bande charnue, dont on a fait tant de muſcles particuliers, n'a qu'un uſage, celui de ſoutenir, de redreſſer, d'affermir la colonne vertébrale, & de ſervir aux différens mouvemens d'extenſion dont elle eſt ſuſceptible. Il n'exiſte & ne peut exiſter ſur ce point aucun doute, aucune incertitude; mais ſa ſtructure eſt compliquée par ſon étendue, la variété de direction des fibres, l'entrelacement, la multiplicité des faiſceaux charnus & tendineux dont elle eſt compoſée; enfin, par le grand nombre de ſes points d'attache aux vertèbres & aux côtes. Sur le ſacrum & dans la plus grande partie de la région lombaire, cette bande charnue eſt épaiſſe & ne préſente qu'une ſeule maſſe d'un tiſſu uniforme, ſans aucune trace de diviſion. Dans tout le trajet de la région dorſale, cette bande charnue eſt plus large, plus mince, & préſente manifeſtement trois lignes principales de diviſions, marquées ſur ſa longueur par autant de lames d'un tiſſu cellulaire plus ou moins lâche & abondant, ce

qui ſemble ainſi former trois principales portions muſculaires très-diſtinctes : dans ce trajet, ſa texture eſt auſſi fort compliquée ; on la voit ſe partager en un grand nombre de faiſceaux charnus & tendineux, ſéparés par un tiſſu cellulaire plus ſerré, qui ſe croiſent, ſe portent en différentes directions, ſe fixent aux côtes, aux apophyſes des vertèbres, & qu'à l'aide du ſcalpel, on peut pouſſer fort loin. A la région cervicale, elle eſt plus mince encore ; ſa texture paroît un peu moins compliquée qu'à la région dorſale ; mais on y retrouve les traces de la diviſion en trois portions principales ; on y voit auſſi pluſieurs faiſceaux charnus & tendineux s'en détacher, pour ſe réunir à quelqu'un des muſcles qui s'attachent à la région occipitale (décrits §. XXII). Ainſi, ſans nous arrêter à cette multitude de diviſions minutieuſes des muſcles de l'épine, imaginées par quelques anatomiſtes, & adoptées encore par le plus grand nombre, nous regardons toute cette longue bande charnue comme un ſeul muſcle triceps ou *trifidus*, ſous la dénomination de ſacro-ſpinal, & nous y conſidérons ſes trois branches ou diviſions :

1°. La plus extérieure, la moins longue eſt ſituée ſur l'extrêmité dorſale des côtes, près leur angle, & s'étend juſqu'aux apophyſes trachéliennes des cinq vertèbres du cou ; nous la nommons *coſto-trachélienne* : cette première branche paroît, à la diſſection, compoſée de deux portions intimement unies, mais remarquables par la direction & l'obliquité différente de leurs fibres. La portion *coſtale*, plus

large, plus épaiſſe, ſe partage en pluſieurs languettes charnues qui deviennent enſuite tendineuſes & ſe fixent au bord inférieur & au bas de l'angle de chaque côte. La portion *trachélienne*, plus petite, plus mince, attachée par quelques faiſceaux tendineux & charnus, aux apophyſes trachéliennes, s'unit intimement à la portion coſtale; après cette union, elle ſe partage en pluſieurs languettes qui deviennent tendineuſes & ſe fixent à la partie ſupérieure de l'angle de toutes les côtes. La direction des fibres, des faiſceaux de ces deux portions muſculaires, eſt entièrement différente : dans la portion coſtale, les fibres ſont dirigées obliquement de bas en haut; dans la portion trachélienne, les fibres ſont dirigées obliquement de haut en bas : de cette diſpoſition il réſulte que, quand les languettes muſculo-tendineuſes ont été ſéparées par la diſſection, & ſont ſoulevées par l'anatomiſte, on voit une ſérie de mailles en forme de treillage ou de loſange. La portion coſtale eſt le muſcle *ſacro-lombaire*, ou *lumbo-coſtal* des auteurs. La portion trachélienne eſt le muſcle *cervical deſcendant*, de DIEMERBROECK; le *tranſverſaire grêle du cou*, ou *tranſverſaire collatéral*, de WINSLOW; les deux portions étoient déſignées par LIEUTAUD, ſous le nom de *coſto cervical*.

2°. L'autre diviſion ou la ſeconde branche du ſacro-ſpinal, en ſuivant l'ordre de proximité, eſt ſituée ſur les apophyſes tranſverſes des vertèbres dorſales, ſur l'extrémité articulaire dorſale des côtes, & s'étend juſqu'à l'apophyſe trachélienne de l'axoïde; nous la nommons

dorſo-trachélienne : cette branche muſculaire, plus forte, plus épaiſſe que la précédente, eſt de même compoſée de deux portions intimement unies, mais également remarquables par la direction de leurs fibres. La *portion dorſale* ſe partage en un grand nombre de languettes charnues, courtes, épaiſſes, qui deviennent enſuite tendineuſes ; ces languettes ſont diſpoſées en deux rangées & ſur la même direction : la rangée la plus externe, celle qui avoiſine la branche coſto-trachélienne, eſt formée de ſept à huit faiſceaux qui ſe fixent aux ſept ou huit côtes inférieures, près leur articulation dorſale ; l'autre rangée, celle qui regarde les épines dorſales, eſt formée de treize faiſceaux qui ſe fixent aux apophyſes tranſverſes des douze vertèbres du dos ; le treizième eſt attaché à l'apophyſe trachélienne de la ſeptième vertèbre du cou.

Il faut encore remarquer que, du côté des épines vertébrales, cette portion muſculaire reçoit pluſieurs longs faiſceaux charnus & tendineux qui compliquent encore ſa texture : pluſieurs de ces faiſceaux ſont attachés aux épines des vertèbres ſupérieures des lombes & des inférieures du dos ; & après s'être intimement unis à la portion dorſale, ils paroiſſent s'en ſéparer pour ſe fixer enſuite aux épines des vertèbres ſupérieures du dos ; quelques autres faiſceaux ſe détachent de la troiſième branche du muſcle ſacro-ſpinal, ſe confondent avec la portion dorſale de cette ſeconde branche, & forment ainſi une connexion intime entre ces deux branches : auſſi quelques anatomiſtes ont attribué

ces faiſceaux, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces diviſions.

La *portion trachélienne* de la ſeconde branche eſt attachée aux apophyſes tracheliennes des ſix vertèbres inférieures du cou, par pluſieurs languettes en partie charnues, en partie tendineuſes; elle ſe réunit enſuite à la portion dorſale, s'étend, ſe prolonge ſur cette région, & dans ce trajet, ſe partage en ſept bandelettes tendineuſes qui ſe fixent aux apophyſes tranſverſes des ſept vertèbres ſupérieures du dos: la direction des fibres & des faiſceaux ſe croiſe comme dans la branche coſto-trachélienne.

La portion dorſale de cette ſeconde branche eſt le *mi-épineux* ou *demi-épineux* des anatomiſtes du ſeizième ſiècle; le *très-long du dos* ou *long dorſal*, des modernes. Les faiſceaux acceſſoires qui, des épines lombaires & dorſales, viennent ſe réunir à cette portion, forment le *muſcle grand épineux* ou *épineux du dos*, des modernes; enfin, la portion trachélienne eſt déſignée par les auteurs, ſous les noms de *tranſverſaire du cou*, ou *grand tranſverſaire*.

3°. La dernière diviſion, ou la troiſième branche du ſacro-ſpinal, eſt ſituée immédiatement ſur la face latérale des épines vertébrales, & s'étend juſqu'à l'apophyſe cervicale de l'axoïde; nous la nommons *lumbo-cervicale*: elle eſt compoſée d'une grande quantité de petits faiſceaux muſculeux attachés obliquement par des extrémités tendineuſes, des apophyſes tranſverſes aux apophyſes épineuſes. Sur le ſacrum, ces faiſceaux muſculeux ſont courts, gros, épais, ſe confondent, ſe réuniſſent à

la maſſe commune qui forme le ſacro-ſpinal: ſur les lombes, les faiſceaux ſont gros, mais diſtincts par quelques lignes cellulaires; à la région dorſale ils ſont minces, mais plus manifeſtement ſéparés, plus longs, moins obliques; enfin, ſur la région cervicale, ces faiſceaux ſont longs, mais forts, épais & très-rapprochés: il faut encore remarquer que, de la portion lombaire, il ſe détache, ainſi que nous l'avons déjà indiqué, quelques faiſceaux qui ſe réuniſſent à la portion dorſale de la branche dorſo-trachélienne, & établiſſent ainſi une communication intime entre ces deux branches muſculaires: ces ſortes de communications préſentent beaucoup de variétés dans les différens individus. WINSLOW en avoit déjà fait la remarque; auſſi diſoit-il « que ces muſcles ſont » plus aiſés à développer dans les enfans que » dans les adultes, & dans les adultes que dans » les vieillards ». Des obſervations ſuivies feroient peut-être connoître que la forme, la groſſeur, la ſéparation plus ou moins marquée des faiſceaux muſculaires, varie ſuivant la force, l'habitude & l'exercice. Il n'y a de conſtant que les trois grandes diviſions que nous avons indiquées; quand on en trouve quelques autres, elles doivent être conſidérées comme des variétés individuelles; & c'eſt une raiſon de plus pour regarder toute cette bande charnue comme un ſeul & même muſcle.

La différence de groſſeur & d'obliquité des faiſceaux muſculeux, ſéparés en quelques endroits par des lignes cellulaires, avoit engagé les anatomiſtes à diviſer cette branche en trois

portions, qu'ils regardoient comme autant de muſcles particuliers, & qu'ils attribuoient aux lombes, au dos & au cou : ils déſignoient la portion qui couvre le ſacrum & les lombes, ſous le nom de *muſcle ſacré* ou *tranſverſaire épineux des lombes ;* la portion dorſale étoit le *grand tranſverſaire du dos*, & la portion cervicale étoit l'*épineux* ou *demi-épineux du cou*, des anatomiſtes des ſeizième & dix-ſeptième ſiècles; ou le *tranſverſaire épineux du cou*, ſuivant WINSLOW. STENON conſidéroit en outre chaque faiſceau comme autant de muſcles particuliers, que, d'après lui, on a nommé muſcles *vertébraux*, *demi-vertébraux*, *petits vertébraux*, *droits*, *obliques*, *divergens*, *convergens*, &c. &c. & on pouvoit ainſi compter juſqu'à dix muſcles pour chaque vertèbre. Les auteurs modernes, qui ont conſidéré cette ſérie de faiſceaux comme un ſeul muſcle, lui ont donné les noms de muſcle *demi-épineux* ou *oblique épineux* ou *tranſverſaire épineux*.

[2]

Nom ord. Les petits épineux du cou, WINSL. les inter-épineux du cou, SAB.

Nom nouv. Inter-cervicaux. (*Voyez l'article ſuivant*).

[3]

Nom ord. Les petits tranſverſaires du cou, WINS. les inter-tranſverſaires du cou, SAB.

Nom nouv. Les inter-trachéliens.

Attaches. Les anatomiſtes ont déſigné ſous les noms de muſcles inter-épineux & inter-tranſ-

verſaires, des petites portions charnues, ſituées dans l'intervalle des apophyſes épineuſes & tranſverſes de chaque vertèbre, & ainſi ils comptoient les *inter-épineux des lombes*, *du dos*, *du cou*, &c. Des diſſections faites avec ſoin, ont fait reconnoître à M. SABATIER, que ces petits muſcles ne ſe trouvent pas dans l'intervalle des apophyſes lombaires & dorſales; ce n'eſt que dans l'intervalle des épines cervicales & des apophyſes trachéliennes, que cet habile anatomiſte a pu les obſerver : ils ſont en effet très-diſtincts dans l'intervalle des premières vertèbres du cou; le petit faiſceau charnu qui ſe trouve entre l'apophyſe trachélienne de l'atloïde & l'occipital, eſt très-remarquable; nous l'avons indiqué (§. XXIV, art. 3) comme un muſcle particulier; celui qui occupe l'intervalle entre l'apophyſe trachélienne de l'altoïde & de l'axoïde, eſt auſſi très-diſtinct. WINSLOW le déſignoit ſous le nom de *ſecond tranſverſaire antérieur*. Ceux qui ſont ſitués dans l'intervalle des autres vertèbres, ſont plus courts, plus petits, & préſentent quelques variétés; pluſieurs fois ils nous ont paru diſtincts & ſéparés des faiſceaux des autres muſcles, par une lame cellulaire; mais d'autres fois ils nous ont paru faire partie des faiſceaux de la branche lumbo-cervicale, & n'en être qu'un prolongement engagé dans l'intervalledes vertèbres. Nous les indiquons donc d'après M. Sabatier; mais nous ne les conſidérons que comme des muſcles acceſſoires, ſurnuméraires, & dont la ſtructure & la ſéparation ne nous paroît pas conſtante.

Les uns ſitués entre les épines cervicales,

s'étendent de la partie inférieure d'une de ces épines, à la partie ſupérieure de la ſuivante; ils rempliſſent ainſi le petit intervalle qui ſe trouve entre chaque épine cervicale. Ces muſcles ne commencent qu'au deſſous de la ſeconde vertèbre : on en compte douze, ſix de chaque côté, parce qu'ils ſont ſéparés par une membrane intermédiaire. La dénomination d'*inter-épineux* eſt ſans doute fort bonne; cependant, comme on les remarque ſeulement dans l'intervalle des épines cervicales, nous croyons plus convenable de les déſigner ſous le nom d'inter-cervicaux.

Les autres petits muſcles acceſſoires ſont ſitués entre les apophyſes trachéliennes, & n'ont d'étendue que l'intervalle qui ſe trouve entre chaque apophyſe; ils commencent entre la première & la ſeconde vertèbre du cou; « ils » forment deux rangées de chaque côté; une » antérieure, attachée aux tubercules anté- » rieures des apophyſes tranſverſes; l'autre » poſtérieure, attachée aux tubercules poſté- » rieures des mêmes apophyſes ». Ainſi on diſtingue les intertranſverſaires antérieurs & les poſtérieurs du cou. Comme on les obſerve ſeulement entre les apophyſes trachéliennes, nous croyons plus convenable & plus conforme à l'ordre de nomenclature que nous adoptons, de les déſigner ſous le nom d'inter-trachéliens.

§. XXIV. *Muſcles ſitués à la partie antérieure ou face pré-ſpinale de la colonne vertébrale.*

[1]

Nom ord. Le grand droit antérieur, WINSL.

le droit antérieur long, le 1er. muſcle du cou; COL. partie du 1er. & du 2e. des muſcles qui meuvent le dos, VESAL.

Nom nouv. Le grand trachélo-baſilaire.

Attaches. De la face & des apophyſes trachéliennes - à l'apophyſe baſilaire de l'occipital.

[2]

Nom ord. Le petit droit antérieur, ou le droit antérieur court, WINSL. le rengorgeur oblique, DUPRÉ.

Nom nouv. Le petit trachélo-baſilaire.

Attaches. De la face trachélienne de la première vertèbre du cou, ſe porte obliquement de dehors en dedans, & ſe fixe -- près le milieu de la face baſilaire & antérieure de l'occipital.

Nota. DIEMERBROECK, ainſi que le plus grand nombre des anatomiſtes, ne diſtinguent pas ce petit muſcle du précédent; l'uſage contraire a prévalu, & c'eſt peut-être la ſeule raiſon qui puiſſe engager à continuer cette diſtinction. DIEMERBROECK conſidérant ces deux portions comme un ſeul muſcle, les déſignoit ſous le nom de *nonum par à fallopio inventum, quod rectum internum apellari poſſet:* nous adopterions bien volontiers cette méthode, & alors nous nommerions ſimplement ce muſcle, *trachélo-baſilaire.*

[3]

Nom ord. Le petit droit latéral, SAB. le premier tranſverſaire antérieur, WINSL. le rengorgeur droit, DUPRÉ; l'oblique antérieur, GARENG.

Nom nouv. Trachéli-altoïdo-basilaire.

Attaches. De l'apophyse trachélienne de l'altoïde -- à la partie latérale & externe de la face basilaire de l'occipital.

[4]

Nom ord. Le muscle long du cou, WINSL. le 3e. muscle du cou, le long, PARÉ.

Nom nouv. Pré-dorso-altoïdien.

Attaches. De la face pré-dorsale des trois premières vertèbres du dos -- à la face antérieure de l'apophyse trachélienne de l'altoïde.

[5]

Nom ord. Le mi-psoas, HAB. le petit psoas, WINSL. le petit lombaire, BAUHIN.

Nom nouv. Pré-lumbo-pubien.

Attaches. De la face pré-lombaire -- au pubis. en se fixant au pubis, ce petit muscle forme un feuillet aponévrotique qui s'étend sur le muscle lumbo-trochantin, & dans la partie interne du bassin, sur le muscle qui couvre le trou pelvien : ce petit muscle manque quelquefois; mais le feuillet aponévrotique se trouve toujours.

§. XXV. *Muscles situés sur la partie latérale de la colonne vertébrale.*

[1]

Nom ord. Le scalène, le 4e. muscle du cou, PARÉ; le triangulaire, COURTIN; les scalènes, le premier & le second scalène, WINSL. les scalènes, le scalène antérieur de la première

côte, le ſcalène poſtérieur de la première côte, le ſcalène poſtérieur de la ſeconde côte, SAB. la ſeconde paire des muſcles du dos, VESAL; le ſecond muſcle du cou, COL. le 7e. 8e. & 9e. muſcle du thorax, FALLOP.

Nom nouv. Coſto-trachélien.

Attaches. Muſcle de forme triangulaire qui, de la première & ſeconde côtes, ſe porte latéralement — aux apophyſes trachéliennes des vertèbres du cou. Dans ſes attaches aux côtes, la maſſe charnue eſt partagée en deux portions principales, qui laiſſent un écartement triangulaire aſſez grand, par lequel paſſent les vaiſſeaux ſanguins qui ſe portent au bras. La portion poſtérieure préſente auſſi une ſéparation, mais moins conſidérable, & qui donne paſſage au tronc des nerfs qui ſe portent au bras: une partie des faiſceaux de cette ſeconde portion eſt attachée à la première côte, & l'autre à la ſeconde; ce qui a engagé pluſieurs anatomiſtes à regarder ces différentes portions comme autant de muſcles.

[2]

Nom ord. Le lombal ou triangulaire des lombes, PARÉ; le quarré des lombes, ou lombaire externe, ou trapeze des lombes, WINSL. le 9e. & 10e. des muſcles du dos, VES. le 1er. muſcle du dos, COL.

Nom nouv. Illio-*lumbi*-coſtal.

Attaches. De l'ilium — aux apophyſes tranſverſes des vertèbres lombaires & à la dernière côte vertébrale.

[3]

Nom conſ. Iſchio-coccigien.

Attaches. De l'ischium — au coccix.

§. XXVI. *Muscles qui concourent à former les parois de la poitrine.*

Nous conservons pour tous les muscles compris dans ce paragraphe, la dénomination généralement reçue, parce qu'elle exprime d'une manière assez précise, sinon leurs attaches, du moins leur situation. Pour completter cette exposition sommaire, nous nous bornerons donc à rapporter en peu de mots le nombre, les attaches de ces muscles, & les observations principales que fournit leur examen.

[1]

Nom. Le diaphragme, la haye traverse, le sept traverse, CH. ETIENNE; l'entre-deux traversant, J. GREVIN. *Septum transversum, seu musculus utrique lateri communis quem græci PHRENAS, DIAPHRAGMA ET ANACOILIAN ET PARAPIDA, latini verò SEPTUM TRANSVERSUM & nonnunquàm PRÆCORDIA vocarunt*, VESAL; *præcordia & cinctus apellatur*, THEOD. GAZA; *discrimen*, CŒLIUS AUREL; *nobilissimus post cor musculus*, HALLER.

Attaches & description. Muscle mince, fort large, d'une figure à peu près circulaire, charnu dans toute sa circonférence, aponévrotique au centre, formant une sorte de voûte flexible, mobile, disposée obliquement de devant en arrière, entre l'abdomen & la poitrine, & qui sépare ainsi ces deux cavités. Cette dernière considération détermina les premiers anatomistes à lui donner le nom de diaphragme

(mot grec qui ſignifie cloiſon, ſéparation). Cette dénomination, qui a été généralement adoptée dans toutes les langues, doit être conſervée pour diſtinguer ce muſcle dont l'action & les uſages ſont ſi importans dans l'économie animale, qu'HALLER n'héſitoit pas à dire, qu'après le cœur, il étoit le muſcle le plus noble.

Les fibres charnues du diaphragme ſont attachées à toute la face interne du bord le plus inférieur du thorax, ſavoir; au ſternum, à tout le contour cartilagineux des côtes & à l'apophyſe tranſverſe de la dernière vertèbre du dos & de la première des lombes. Dans tous ces points d'attaches, les fibres charnues forment des eſpèces de digitations ou dentelures qui s'entrecroiſent avec celles du lumbo-abdominal. A l'extrêmité du ſternum, elles laiſſent un petit écartement triangulaire, bouché uniquement par le péritoine; ſouvent auſſi, un petit faiſceau eſt attaché à l'appendice ſternale; enfin, toutes les fibres charnues ſont diſpoſées en manière de rayon vers un centre commun, où elles deviennent aponévrotiques; on les voit ſe rapprocher, ſe croiſer, ſe réunir dans quelques points, & s'écarter dans d'autres; mais ſur le corps des vertèbres, les fibres charnues ſe prolongent & forment deux ſortes de pédicules épais qui ſe fixent par des eſpèces de digitations tendineuſes au corps des vertèbres lombaires; ces prolongemens ſont généralement connus ſous le nom de *piliers* du diaphragme, & quelquefois ſous celui de *jambes*. Le pilier droit, le plus large, & en même temps le plus épais

épais & le plus long, eſt attaché au corps des quatre vertèbres ſupérieures des lombes, par autant de dentelures tendineuſes. Le gauche l'eſt ſeulement au corps des trois vertèbres ſupérieures; le prolongement charnu qui forme ces piliers, préſente deux ouvertures, l'une ſupérieure oblongue, formée par le ſimple écartement des fibres, laiſſe paſſer l'œſophage; l'autre inférieure, ſéparée de la première par un entrecroiſement des faiſceaux charnus, donne paſſage à l'aorte; enfin, on remarque au diaphragme une troiſième ouverture fort large, ſituée dans ſa partie aponévrotique; elle eſt remplie par la groſſe veine cave. On diſtingue encore au diaphragme la figure de ſon centre aponévrotique, figure que les uns ont comparée à un *treffle*, & d'autres, à un *gnomon obtus;* enfin, on y obſerve deux faces, l'une *abdominale*, elle eſt recouverte par le péritoine; l'autre, qui fait la baſe de la cavité de la poitrine, eſt dite *thorachique*, elle eſt recouverte en grande partie par la plèvre.

[2]

Nom. Les inter-coſtaux.

Attaches. On comprend ſous cette dénomination générique, les plans de fibres charnues attachés d'une côte à l'autre, & qui rempliſſent ainſi l'intervalle que laiſſe l'arrangement de ces arcades oſſeuſes. On compte entre chaque côte deux plans muſculeux, diſtincts par la direction de leurs fibres, & ſéparés par une lame cellulaire; ainſi, on diſtingue deux ordres de muſcles inter-coſtaux.

1°. *Les inter-coſtaux externes* ont leurs attaches à la lèvre externe des bords de chaque côte; leurs fibres charnues, légèrement tendineuſes aux points de leurs attaches, ſont diſpoſées obliquement de haut en bas, & de derrière en devant; elles commencent à l'extrémité dorſale des côtes, près leur articulation avec les vertèbres, & finiſſent à l'extrémité ſternale de ces os, près leur jonction aux cartilages;

2°. *Les inter-coſtaux internes* ont leurs attaches à la lèvre interne des bords de chaque côte; leurs fibres charnues, tendineuſes à leurs points d'attaches, ont une direction différente de celle du plan externe; elles ſe portent obliquement de bas en haut, & de devant en arrière; elles commencent aux parties latérales du ſternum, rempliſſent l'intervalle des cartilages coſtaux, ſe continuent tout le long des bords des côtes, & finiſſent près l'extrémité dorſale de ces os, vis-à-vis leur angle. Ce plan muſculeux eſt plus mince que le plan extérieur, & on compte de chaque côté du thorax, onze inter-coſtaux externes, & autant d'internes.

[3]

Nom. Les ſur-coſtaux, ou autrement, les releveurs des côtes de STENON, *&c.*

Attaches. Les anatomiſtes déſignent collectivement ſous ce nom, douze petits muſcles, de figure à peu près pyramidale, qui, de l'extrémité des apophyſes tranſverſes des douze vertèbres où ils ſont attachés par une portion tendineuſe & angulaire, ſe terminent en s'élargiſſant au bord ſupérieur des douze côtes, près

leur tubérosité. Le premier, ou le plus supérieur de ces muscles, est attaché, de l'apophyse trachélienne de la septième ou dernière vertèbre du cou, au bord de la première côte. LIEUTAUD le désignoit sous le nom d'*accessoire des inter-costaux ;* nous le nommons, d'après ses attaches, le petit *trachélo-costal.* Les autres muscles sur-costaux sont attachés aux onze premières vertèbres du dos ; quelques-uns de ces petits muscles, & ce sont les trois ou quatre inférieurs, au lieu de se terminer à la première côte placée immédiatement au dessous de l'apophyse transverse qui leur sert de point d'attaches, s'étendent jusqu'à la seconde côte, ce qui a engagé quelques anatomistes à distinguer ces muscles en *longs* & en *courts sur-costaux ;* mais comme ils ne sont pas exactement séparés des inter-costaux externes; comme la direction de leurs fibres est exactement la même; enfin, comme leur action est la même, nous aimons avec SPIGEL, COWPER, LIEUTAUD, *&c.* les regarder comme des portions ou l'*origine* des inter-costaux externes.

[4]

Nom. Les sous-costaux.

Attaches. On a donné ce nom à de petits plans situés sur la face interne ou *plèvrale* des côtes, & dont les fibres charnues ont la même direction que les inter-costaux internes, mais qui, au lieu de s'attacher du bord inférieur d'une côte, au bord supérieur de la première côte placée immédiatement au dessous, se prolongent à la seconde. La situation, le nombre

de ces prolongemens musculeux sont fort incertains ; & nous pensons avec plusieurs anatomistes modernes, qu'ils ne doivent être considérés que comme des dépendances des muscles inter-costaux internes.

[5]

Nom. Les sterno-costaux, & quelquefois le triangulaire du sternum, le pectoral interne, *&c.*

Attaches. Quatre petits muscles situés à la face *plèvrale* du sternum, & qui, de la base de l'appendice sternale & de la partie latérale & inférieure du sternum où ils sont attachés par un principe commun, se portent & en s'écartant, vers les quatre plus grandes côtes sternales, & se fixent à leur extrémité osseuse, près leur union avec les cartilages. Le nombre de ces petits plans musculeux n'est pas constant; on en a trouvé quelquefois trois, cinq ou six de chaque côté.

Nous ne comprenons pas dans cette exposition sommaire les muscles des oreilles, des paupières, des yeux, du nez, des lèvres, de la langue, du pharinx, du larinx, & ceux des parties génitales de l'un & de l'autre sexe, parce que leur description appartient essentiellement à la splanchnologie : d'ailleurs, la dénomination de la plus grande partie de ces muscles étant fondée sur leurs attaches, doit être conservée. Quant à ceux qui ont reçu un nom arbitraire, ou fondé uniquement sur la direction de leurs fibres, sur quelques usages qu'on leur a attribué, on trouvera facilement la déno-

mination qui leur convient, en faisant attention à leurs principaux points d'attaches.

RÉCAPITULATION

DES DÉNOMINATIONS MYOLOGIQUES.

CHAQUE muscle a toujours deux points d'attaches principaux, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'*origine* ou *point fixe*, & d'*insertion* ou *point mobile*. Nos dénominations étant en quelque sorte une description abrégée de la partie, expriment toujours ces deux points principaux d'attaches : ainsi, chaque dénomination est composée de deux mots; l'un, initial, indique l'origine, on si l'on veut, le principe, le premier point d'attache, celui qui est le plus ordinairement fixe; l'autre, final, exprime l'insertion, la terminaison, le second point d'attache, celui qui est le plus ordinairement mobile; car il ne faut jamais perdre de vue que ce n'est là qu'une distinction de méthode, & que le point d'attache d'un muscle qui, dans une situation, se trouve fixe, devient mobile dans une attitude contraire.

Plusieurs de nos dénominations sont composées de trois mots, & quelques-unes de quatre; mais il n'y a jamais que deux expressions essentielles; les autres servent ou à indiquer quelque particularité qu'il importe de saisir dans l'étude & la démonstration, ou à distinguer des muscles qui auroient à peu près les mêmes attaches,

ou enfin, à exprimer d'une manière plus précise les différences de leurs attaches. Dans l'exposition sommaire des muscles, nous avons suivi l'ordre de leur situation respective, telle qu'on l'observe à la dissection; mais afin que l'on puisse saisir plus facilement le système de notre nomenclature, nous avons cru devoir rapprocher en forme de tableau, toutes les dénominations qui expriment des attaches à une même partie, & qui par conséquent dérivent du même mot ou de la même racine.

LE STERNUM fournit un premier point d'attache à six muscles qui, par cette raison, ont été nommés,

Le STERNO-pubien. . . . . §. I.
Le STERNO-*clavio*-huméral. . . . . . II.
Le STERNO-*clavio*-mastoïdien. . . . XX.
Le STERNO-hyoïdien . . . . *ibid.*
Le STERNO-thyroïdien . . . . *ibid.*
Les STERNO-costaux . . . . XXVI.

LES COTES, *costæ* des latins, ont fourni les dénominations suivantes; 1°. par rapport au premier point d'attache.

Le COSTO-abdominal. . . . . §. I.
Le COSTO-claviculaire . . . . II.
Le COSTO-coracoïdien. . . . . II.
Le COSTO-*basi*-scapulaire . . . . II.
Le COSTO-trachélien . . . . XXV.

On doit y ajouter la première branche du grand muscle sacro-spinal, nommée

La branche COSTO-trachélienne. . XXIII.

2°. Par rapport à l'insertion ou second point d'attache.

Le *cervici*-dorſo-COSTAL. . . . . . §. III.
Le *dorſi*-lumbo-COSTAL . . . . III.
L'ilio-*lumbi*-COSTAL. . . . . XXV.
Les inter-COSTAUX . . . . XXVI.
Les ſterno-COSTAUX . . . . *ibid.*
Les ſur-COSTAUX . . . . *ibid.*
Les ſous-COSTAUX. . . . . *ibid.*

LA CLAVICULE, *clavis*, *clavicula* des latins, a fourni les dénominations ſuivantes; 1°. par rapport au premier point d'attache.

Le ſterno-CLAVIO-huméral . . . . §. II.
Le ſterno-CLAVIO-maſtoïdien. . . . XX.

2°. Par rapport à l'inſertion ou ſecond point d'attache.

Le coſto-CLAVICULAIRE . . . . . §. II.

3°. L'extrêmité acromienne de la clavicule étant applatie, préſente deux bords, & concourt à former le bord *ſus-acromien* & *ſous-acromien* de l'épaule.

L'*occipiti*-dorſo-SUS-ACROMIEN . . §. III.
Le SOUS-ACROMIO-huméral . . . . IV.

LE SCAPULUM & ſes différentes parties ont fourni les dénominations ſuivantes; 1°. par rapport au premier point d'attache.

Le SCAPULO-hyoïdien . . . . . §. XX.
Le SCAPULO-*huméro*-olécranien . . . VI.
Le SCAPULO-*coraco*-radial. . . . . . V.
L'*anguli*-SCAPULO-huméral . . . . . IV.
Le petit ſus-SCAPULO-trochitérien . . *ibid.*
Le grand ſus-SCAPULO-trochitérien. . *ibid.*
Le ſous-SCAPULO-trochitérien. . . . *ibid.*

2°. Par rapport au ſecond point d'attache ou la terminaiſon.

Le coſto-*baſi*-SCAPULAIRE. . . . . . §. II.
Le dorſo-*baſi*-SCAPULAIRE . . . . . . III.
Le trachélo-SCAPULAIRE . . . . . . *ibid.*

3°. L'apophyſe coracoïde, partie du ſcapulum, a fourni les dénominations ſuivantes :

Le CORACO-huméral. . . . . . . §. IV.
Le ſcapulo-CORACO-radial. . . . . . V.
Le coſto-CORACOIDIEN . . . . II.

L'HUMÉRUS & ſes différentes parties qu'on diſtingue par des noms particuliers, ont fourni les dénominations ſuivantes :

1°. Par rapport à la terminaiſon ou ſecond point d'attache.

Le ſterno-*clavio*-HUMÉRAL . . . . §. II.
Le ſous-acromio-HUMÉRAL. . . . . . IV.
L'*anguli*-ſcapulo-HUMÉRAL . . . . . IV.
Le lumbo-HUMÉRAL. . . . . III.
Le coraco-HUMÉRAL . . . . IV.

2°. Les grandes & petites tubéroſités de l'humérus que nous avons nommé le *trochiter* & le *trochin*, ont fourni la dénomination aux trois muſcles qui s'y attachent, ſavoir :

Le grand ſus-ſcapulo-TROCHITÉRIEN. . IV.
Le petit ſus-ſcapulo-TROCHITÉRIEN.. *ibid.*
Le ſous-ſcapulo-TROCHINIEN. . . . *ibid.*

3°. Les muſcles qui, de l'humérus, ſe portent comme d'un point fixe au radius, au cubitus, à la face métacarpienne, ſont,

L'HUMÉRO-cubital . . . . §. V.
L'HUMÉRO-ſus-radial. . . . . VIII.
L'HUMÉRO-ſus-métacarpien . . . . *ibid.*

Le ſcapulo-HUMÉRO-olécranien . . . VI.

4°. Le tubercule de l'humérus, nommé ſucceſſivement le petit condile, le condile court, le condile interne ou poſtérieur, & que nous nommons l'*épitrochlée*, a fourni les dénominations ſuivantes:

L'ÉPITROCHLO-radial . . . . . §. VII.
L'ÉPITROCHLO-métacarpien . . . . *ibid.*
L'ÉPITROCHLO-palmaire. . . . . . *ibid.*
L'ÉPITROCHLO-phalanginien comm. . *ibid.*

5°. Le tubercule de l'humérus que nous nommons l'épicondile, a fourni les dénominations ſuivantes:

L'ÉPICONDILO-ſus-métacarpien. . §. VIII.
L'ÉPICONDILO-ſus-phalangettien com. *ibid.*
L'ÉPICONDILO-ſus-phalangettien du petit doigt . . . . *ibid.*
L'ÉPICONDILO-cubital . . . . . . *ibid.*
L'ÉPICONDILO-radial. . . . . . . *ibid.*

LE CUBITUS & ſa groſſe apophyſe, diſtinguée ſous le nom d'*olécrane*, a fourni la dénomination à trois muſcles qui s'y terminent, ſavoir:

L'huméro-CUBITAL . . . . §. V.
L'épicondilo-CUBITAL . . . . . . VIII.
Le ſcapulo-*huméro*-OLÉCRANIEN . . . VI.

2°. Par rapport à un premier point d'attache au cubitus, un plus grand nombre de muſcles a reçu les dénominations ſuivantes:

Le CUBITO-carpien. . . . . §. VII.
Le CUBITO-radial . . . . *ibid.*
Le CUBITO-phalangettien comm. . . *ibid.*
Le CUBITO-ſus-métacarpien . . . . VIII.

Le CUBITO-sus-métacarpien du pouce. *ibid.*
Le CUBITO-sus-phalangien du pouce. *ibid.*
Le CUBITO-sus-phalangettien du pouce. *ibid.*
Le CUBITO-sus-phalangettien de l'index. *ibid.*

LE RADIUS a fourni les dénominations suivantes pour les muscles qui s'y terminent, & ils sont en assez grand nombre.

Le scapulo-*coraco*-RADIAL . . . . . §. V.
L'épitrochlo-RADIAL . . . . VII.
L'huméro-sus-RADIAL . . . . VIII.
L'épicondilo-RADIAL . . . . *ibid.*
Le cubito-RADIAL . . . . VII.

2°. Un seul muscle, par rapport à un premier point d'attache au radius, est nommé,

Le RADIO-phalangettien du pouce . . VII.

LE CARPE a fourni les dénominations suivantes: 1°. les muscles qui, du carpe, prennent un point d'attache pour se porter aux doigts ou au métacarpe, sont,

Le CARPO-sus-phalangien du pouce. §. IX.
Le CARPO-métacarpien du pouce . . *ibid.*
Le CARPO-phalangien du pouce . . *ibid.*
Le CARPO-phalangien du petit doigt. *ibid.*
Le CARPO-métacarpien du petit doigt. *ibid.*

2°. Un seul muscle a reçu une dénomination à cause de sa terminaison au carpe; c'est

Le cubito-CARPIEN . . . . . . §. VII.

LE MÉTACARPE a fourni la partie initiale du nom des muscles qui ont, à cette région, un premier point d'attache.

Le MÉTACARPO-phalangien du pouce. IX.
Les MÉTACARPO-*latéri*-phalangiens c. *ibid.*

Il a fourni la partie finale du nom des mufcles qui s'y terminent.

L'épitrochlo-MÉTACARPIEN . . . . VII.
L'huméro-fus-MÉTACARPIEN. . . . VIII.
L'épicondilo-fus-MÉTACARPIEN. . . *ibid.*
Le cubito-fus-MÉTACARPIEN. . . . *ibid.*
Le cubito-fus-MÉTACARPIEN du pouce. *ibid.*
Le carpo-MÉTACARPIEN du pouce . . IX.
Le carpo-MÉTACARPIEN du pet. doigt. *ibid.*

Les PHALANGES, les PHALANGINES & les PHALANGETTES des doigts, ont fourni la dénomination des mufcles qui s'y terminent; ces mufcles font en très-grand nombre : nous les rappellerons ici, en confervant la divifion ordinairement fuivie en mufcles communs & en mufcles propres.

Mufcles communs.

1 long... L'épicondilo-fus-PHALANGETTIEN commun . . . . §. VIII.
1 long.. L'épitrochlo-PHALANGINIEN c. VII.
1 long... Le cubito-PHALANGETTIEN c. *ibid.*

Nota. Chacun de ces mufcles fe divife en quatre tendons, & les quatre derniers doigts reçoivent un tendon de chacun de ces mufcles.

4 petits. Les palmi-tendo-PHALANGIENS. IX.

Ils fourniffent un tendon à chacun des quatre derniers doigts.

7 petits. Les métatarfo-*latéri*-PHALANG. IX.

Chacun des quatre derniers doigts reçoit deux tendons, à l'exception du petit doigt qui n'en reçoit qu'un.

Muſcles propres au pouce.

1 long... Le cubito-ſus-MÉTACARPIEN du pouce *. . . . . §. VIII.

1 long... Le cubito-ſus-PHALANGIEN du pouce . . . . *ibid.*

1 long... Le cubito-ſus-PHALANGETTIEN du pouce . . . . *ibid.*

1 long. Le radio-PHALANGETTIEN du p. VII.

1 petit.... Le carpo-ſus-PHALANGIEN du pouce . . . . IX.

1 petit.... Le carpo-PHALANGIEN du p. *ibid.*

1 petit.... Le métacarpo-PHALANGIEN du pouce . . . . *ibid.*

Muſcles propres au doigt index & au petit doigt.

1 long... Le cubito-ſus-PHALANGETTIEN de l'index * . . . . §. VII.

1 long... L'épicondilo-ſus-PHALANGETTIEN du petit doigt * . . . . VIII.

1 petit.... Le carpo-PHALANGIEN du petit doigt. . . . . IX.

Nota. Albinus & M. Sabatier diviſoient ce muſcle en deux portions, qu'ils comptoient pour deux muſcles ſéparés & diſtincts.

Ainſi, vingt-cinq muſcles fourniſſent aux doigts vingt-trois tendons, dans l'ordre ſuivant; ſavoir :

7.... au pouce.
7.... au doigt index.
6.... au grand doigt.
6.... au doigt annulaire.
7.... au petit doigt ou auriculaire.

Mais en conſidérant le muſcle du pouce marqué *,

comme un muſcle propre au métatarſe, ou comme un acceſſoire du cubito-ſus-phalangien ; conſidérant auſſi les muſcles de l'index & de l'auriculaire, marqués d'une *, comme acceſſoires de l'extenſeur commun ou cubito-ſus-phalangettien commun ; nous trouvons pour chaque doigt ſix tendons ; &, dans l'ordre ſuivant, trois ſont fournis par les longs muſcles attachés ſur l'avant-bras, un par les petits muſcles attachés ſur le carpe, & les deux autres par les petits muſcles ſitués au métacarpe ou entre les os du métacarpe.

LE SACRUM fournit un point fixe à trois muſcles, dont un fort grand, *triceps* ou *trifidus*, parce qu'il eſt partagé en trois branches, s'étend tout le long de la face ſpinale des vertèbres : ces muſcles, qui ont reçu la première partie de leur dénomination du ſacrum, ſont,

Le SACRO-ſpinal . . . . . . §. XXIII.
Le SACRO-trochantérien . . . . XI.
L'*ilii*-SACRO-fémoral . . . . *ibid.*

La face SPINALE des vertèbres eſt recouverte par un long muſcle qui, par différens faiſceaux, s'attache à preſque toutes les vertèbres, ce qui a fait donner à ce muſcle la dénomination de

Sacro-SPINAL . . . . XXIII.

LE COCCIX a fourni la dénomination du muſcle

Iſchio-COCCIGIEN. . . . . . §. XXV.

Toute l'étendue de la colonne vertébrale eſt partagée par les anatomiſtes, en trois portions, ſous les noms de *lombes*, *dos* & *cou*.

Les LOMBES, *lumbus* ou *lumbi* des latins,

fourniſſent un premier point d'attache aux muſcles ſuivans :

Le LUMBO-abdominal . . . . §. I.
Le LUMBO-huméral . . . . III.
L'ilio-LUMBI-coſtal. . . . . XXV.
Le *dorſi*-LUMBO-coſtal . . . . III.
La branche LUMBO-cervicale du grand muſcle ſacro-ſpinal. . . . . XXIII.

La face PRÉLOMBAIRE ou antérieure des lombes, donne un premier point d'attache à deux muſcles,

Le PRÉLUMBO-pubien . . . . §. XXIV.
Le PRÉLUMBO-trochantinien . . . XIII.

Le DOS, *dorſum* des latins, a fourni la première partie de la dénomination des muſcles ſuivans :

Le DORSO-trachélien . . . . . §. XXII.
Le DORSI-lumbo-coſtal. . . . . III.
Le DORSI-trachélo-occipital. . . . XXII.
La branche DORSO-trachélienne du muſcle ſacro-ſpinal. . . . . XXIII.
L'occipiti-DORSO-ſus-acromien . . . III.
Le *cervici*-DORSO-coſtal . . . . . . *ibid.*
Le DORSO-*baſi*-ſcapulaire . . . . . *ibid.*
La face PRÉDORSALE, ou antérieure des vertèbres du dos, donne un premier point d'attache à un muſcle qui, par cette raiſon, eſt dit,

Le PRÉDORSO-atloïdien. . . . . XXIV.

On diſtingue au cou, ſa face poſtérieure, nommée *cervicale;* ſa face antérieure, nommée

trachélienne : on y remarque auſſi plus particulièrement deux vertèbres, ſavoir; la première appellée *atloïde*, & la ſeconde, dite *axoïde*.

1°. Les muſcles qui ont leurs attaches premières aux épines CERVICALES, ou qui s'y terminent, ſont,

Le CERVICO-maſtoïdien . . . . §. XXII.
Le CERVICI-dorſo-coſtal . . . . III.
La branche lumbo-CERVICALE du grand muſcle ſacro-ſpinal.
Les inter-CERVICAUX . . . . §. XXIII.

2°. Ceux qui ſont attachés à la face ou aux apophyſes TRACHÉLIENNES, & qui en reçoivent la première ou la ſeconde partie de leur dénomination, ſont,

Le TRACHÉLO-ſcapulaire . . . . §. III.
Le TRACHÉLI-atloïdo-occipital. . . XXI.
Le grand TRACHÉLO-baſilaire . . XXIV.
Le petit TRACHÉLO-baſilaire . . . *ibid.*
Le coſto-TRACHÉLIEN . . . . . XXV.
Les inter-TRACHÉLIENS . . . . XXIII.
La branche coſto-TRACHÉLIENNE du muſcle ſacro-ſpinal. . . . . *ibid.*
La branche dorſo-TRACHÉLIENNE du muſcle ſacro-ſpinal. . . . . *ibid.*

3°. Ceux qui ont leurs attaches à l'ATLOIDE, ſont,

Le tracheli-ATLOIDO-occipital . §. XXII.
Le tuber-ATLOIDO-occipital . . . . *ibid.*
Le *ſpini* axoïdo-*trachéli*-ATLOIDIEN. . *ibid.*
Le prédorſo-ATLOIDIEN . . . . XXIV.

4°. Ceux qui ont leurs attaches à l'AXOIDE, ſont,

Le ſpini-AXOIDO-occipital . . . §. XXII.

Le *ſpini*-AXOIDO-*tracheli*-atloïdien. . *ibid.*

L'OCCIPITAL & ſa portion BASILAIRE donne attache à des muſcles qui, d'après cette raiſon, ont reçu une partie de leurs dénominations.

L'OCCIPITI-dorſo-ſus-acromien . . §. III.
Le trachéli-atloïdo-OCCIPITAL . . XXII.
Le ſpini-axoïdo-OCCIPITAL . . . . *ibid.*
Le tuber-atloïdo-OCCIPITAL . . . . *ibid.*
Le grand trachélo-BASILAIRE . . XXIV.
Le petit trachélo-BASILAIRE . . . . *ibid.*
Le trachéli-atloïdo-BASILAIRE. . . . *ibid.*

Les muſcles qui ont leurs attaches à l'apophyſe MASTOIDE, ſont,

Le ſterno-*clavio*-MASTOIDIEN . . §. XX.
Le cervico-MASTOIDIEN . . . . XXII.
Le MASTOIDO-génien . . . . . . XX.

Ceux qui ſe terminent à l'os HYOIDE, ſont,

Le ſtylo-HYOIDIEN . . . . . . §. XX.
Le mylo-HYOIDIEN . . . . *ibid.*
Le génio-HYOIDIEN . . . . *ibid.*
Le ſterno-HYOIDIEN . . . . *ibid.*
Le ſcapulo-HYOIDIEN . . . . . . *ibid.*

L'OS MAXILLAIRE & les différentes éminences qu'on y diſtingue par des noms particuliers, ont fourni une partie de la dénomination aux muſcles ſuivans :

Le temporo-MAXILLAIRE . . . §. XXI.
Le zigomato-MAXILLAIRE . . . . *ibid.*
Le ptérigo-anguli-MAXILLAIRE . . . *ibid.*
Le ptérigo-colli-MAXILLAIRE. . . . *ibid.*

Le

Le maſtoïdo-GÉNIEN . . . . XX.
Le GÉNIO-hyoïdien . . . . *ibid.*
Le MYLO-hyoïdien . . . . *ibid.*

L'étendue de l'os innominé a déterminé les anatomiſtes à le diviſer en trois portions ou régions, ſous les noms d'*ilium*, *iſchium* & *pubis*; chacune de ſes parties fournit des attaches à des muſcles, & qui, par conſéquent, en ont reçu une partie de leurs dénominations.

1°. Par rapport aux attaches au PUBIS,
Le ſus-PUBIO-fémoral . . . . . §. XIII.
Le ſous-PUBIO-crêti-tibial . . . . XIV.
Le *ſpini*-PUBIO-fémoral . . . . . . *ibid.*
Le PUBIO-ombilical . . . . I.
Le ſterno-PUBIEN . . . . I.
Le prélumbo-PUBIEN . . . . . . XXIV.

2°. L'ILIUM a fourni les dénominations ſuivantes :
Le grand ILIO-trochantérien . . . §. XI.
Le petit ILIO-trochantérien . . . . *ibid.*
L'ILIO-abdominal . . . . I.
L'ILII-ſacro-fémoral . . . . XI.
L'ILIO-aponévroſi-fémoral . . . . . XII.
L'ILIO-creti-tibial . . . . XIII.
L'ILIO-rotulien . . . . *ibid.*
L'ILIO-lumbi-coſtal . . . . XXV.
L'ILIACO-trochantinien . . . . . XIII.

3°. L'ISCHIUM a donné les dénominations ſuivantes :
L'ISCHIO-baſi-trochantérien . . . §. XI.
L'ISCHIO-fémoral . . . . XIV.
L'ISCHIO-crêti-tibial . . . . XV.
L'ISCHIO-popliti-tibial . . . . *ibid.*

L'ISCHIO-fémoro-péronier . . . . . *ibid.*
L'ISCHIO - coccigien . . . . XXV.
Le *trochléi*-ISCHIO-trochantérien . . . XI.

4°. Le trou PELVIEN, partie de l'os innominé, donne attache à deux mufcles qui, d'après leur fituation & leurs attaches, font défignés fous les noms

D'intra - PELVIO-trochantérien . . §. XI.
Extra-PELVIO-trochantérien . . . . XII.

Le FÉMUR & fes éminences, diftinguées par des noms particuliers, donne attache à beaucoup de mufcles; 1°. ceux qui s'y terminent font,

L'*ilii*-facro-FÉMORAL . . . . §. XI.
L'ilio-aponévrofi-FÉMORAL. . . . . XII.
Le pubio-FÉMORAL . . . . XIII.
Le fous-pubio-FÉMORAL . . . . . XIV.
L'ifchio - FÉMORAL. . . . . *ibid.*

2°. Ceux qui fe terminent au TROCHANTER, font,

Le grand ilio-TROCHANTÉRIEN. . §. XI.
Le petit ilio-TROCHANTÉRIEN . . . *ibid.*
Le facro - TROCHANTÉRIEN . . . . *ibid.*
L'intra-pelvio - TROCHANTÉRIEN . . *ibid.*
L'extra-pelvio-TROCHANTÉRIEN . . XIII.
L'ifchio-bafi-TROCHANTÉRIEN . . . XI.

2°. Ceux qui fe terminent au TROCHANTIN, communément petit trochanter, font,

Le prélumbo-TROCHANTINIEN . §. XIII.
L'iliaco-TROCHANTINIEN . . . . . . *ibid.*

4°. Ceux qui prennent leur origine ou premier point d'attache du fémur, font,

Le tri-FÉMORO-rotulien . . . . §. XIII.

L'iſchio-FÉMORO-péronier . . . . XV.
Le bi-FÉMORO-calcanien . . . . XVII.
Le petit FÉMORO-calcanien . . . . *ibid.*
Le FÉMORO-popliti-tibial . . . . XVII.

La ROTULE a fourni la dénomination à deux muſcles qui s'y terminent, ſavoir :
Le triſémoro-ROTULIEN . . . . §. XIII.
L'ilio-ROTULIEN. . . . . *ibid.*
Le TIBIA, 1°. par rapport aux muſcles qui s'y terminent.
L'ilio-crêti-TIBIAL . . . . §. XIII.
Le ſous-pubio-crêti-TIBIAL . . . . XIV.
L'iſchio-crêti-TIBIAL . . . . XV.
L'iſchio-popliti-TIBIAL . . . . . . *ibid.*
Le fémoro-popliti-TIBIAL. . . . . . XVII.
2°. Par rapport à un premier point d'attache au tibia.
Le TIBIO-ſus-tarſien. . . . . . . §. XVI.
Le TIBIO-calcanien . . . . XVII.
Le TIBIO-phalangettien com. . . . *ibid.*
Le TIBIO-tarſien . . . . *ibid.*
Le PÉRONÉ reçoit l'inſertion d'un ſeul muſcle qui eſt

L'iſchio-fémoro-PÉRONIER . . . .
mais il fournit un premier point d'attache à pluſieurs, ſavoir :
Le PÉRONÉO-ſus-phalang. du p. . . §. XVI.
Le PÉRONÉO-ſus-phalangettien com. . *ibid.*
Le grand PÉRONÉO-ſus-métatarſien. . *ibid.*
Le petit PÉRONÉO-ſus-métatarſien . . *ibid.*
Le PÉRONÉO-ſous-tarſien . . . . . *ibid.*
Le PÉRONÉO-ſous-phalangettien du p. XVII.

Le CALCANÉUM, le plus grand os du tarſe, reçoit la terminaiſon des muſcles ſuivans, ſavoir:

Le bi-fémoro-CALCANIEN . . . §. XVII.
Le petit fémoro-CALCANIEN . . . . *ibid.*
Le tibio-CALCANIEN . . . . *ibid.*

Il fournit un premier point d'attache à d'autres muſcles qui ſont,

Le CALCANÉO-phalangien du pouce. XVIII.
Le CALCANÉO-phalanginien commun. *ibid.*
Le CALCANÉO-phalangien du pet. ort. *ibid.*
Le CALCANÉO-ſus-phalangettien com. XIX.

Le TARSE a fourni la finale de la dénomination pour les muſcles qui s'y terminent, & qui ſont,

Le tibio-TARSIEN . . . . . . §. XVII.
Le tibio-ſus-TARSIEN . . . . XVI.
Le péronéo-TARSIEN . . . . *ibid.*

Le MÉTATARSE a de même fourni la dénomination aux muſcles qui s'y fixent, ſavoir:

Le grand péronéo-ſus-MÉTATARSIEN. *ibid.*
Le petit péronéo-ſus-MÉTATARSIEN . . *ibid.*

Nota. Les muſcles qui du tarſe & du métatarſe ſe portent aux orteils, ſeront rapportés dans l'article ſuivant.

Les PHALANGES, les PHALANGINES & les PHALANGETTES des orteils, reçoivent beaucoup de muſcles que l'on diviſe ordinairement en communs & en propres.

Les muſcles communs à pluſieurs orteils, ſont,

1 long... Le péronéo-ſus-PHALANGETTIEN commun . . . . §. XVI.

1 long... Le tibio-PHALANGETTIEN c. XVII.
1 moyen..... Le calcanéo - PHALANGINIEN commun . . . . XVIII.

Chacun de ces muſcles fournit quatre tendons, ſavoir, un à chacun des quatre des derniers orteils.

1 moyen... le calcanéo-ſus-PHALANGETTIEN commun. . . . . XIX.

Ce muſcle fournit quatre tendons, un au quatre premiers orteils; le petit doigt ne reçoit point de tendon de ce muſcle.

4 petits.. Les planti-tendo-PHALANG. XVIII.

Ils fourniſſent un tendon à chacun des quatre derniers orteils.

7 petits... Les métatarſo-*latéri*-PHAL. XVIII.

Chacun des quatre derniers orteils reçoit deux tendons, à l'exception du plus petit, qui n'en reçoit qu'un.

Les muſcles propres au pouce ou gros orteil, ſont,

1 long.... Le péronéo-ſus-PHALANGIEN du pouce . . . . §. XVI.
1 long... Le péronéo - PHALANGET. XVII.
1 moyen... Le calcanéo - PHALANG. XVIII.
1 petit... Le tarſo-PHALANGIEN . . . *ibid.*
1 petit... Le métatarſo-PHALANGIEN. . *ibid.*
1 petit... Le métatarſo-PHALANGIEN tranſverſal . . . . *ibid.*

Les muſcles propres au 5e. ou petit orteil, ſont,

1 moyen... Le calcanéo - PHALANGIEN du petit orteil . . . . *ibid.*

1 petit... Le métatarſo-PHALANGIEN du petit orteil . . . . *ibid.*

Ainſi nous trouvons vingt-cinq muſcles qui fourniſſent 35 tendons, ſavoir; ſept pour chaque orteil; &, dans l'ordre ſuivant, deux tendons ſont fournis par les longs muſcles attachés ſur la jambe; deux ſont fournis par des muſcles moyens en grandeur, attachés au calcanéum, ou à l'extrémité calcanienne du tarſe. Les trois autres tendons ſont fournis par des muſcles plus courts, dont les corps charnus ſont attachés ou au métatarſe, ou près le métatarſe; ce qui correſpond à l'ordre des muſcles deſtinés pour les doigts de la main, dont les uns ſont ſitués ſur l'avant-bras, les autres au carpe, & les autres au métacarpe.

Les muſcles que nous avons indiqués juſqu'ici ont leurs attaches d'un os à un autre; mais il en eſt quelques-uns qui ſe terminent à des parties molles ou qui y ont leur origine: le principe de leur dénomination eſt toujours le même; ainſi,

Le coſto-ABDOMINAL . . . . §. I.
L'ilio - ABDOMINAL . . . . *ibid.*
Le lumbo-ABDOMINAL . . . . *ibid.*
Le pubio - OMBILICAL . . . . *ibid.*

ont reçu leur dénomination de leur terminaiſon, à la ligne médiane de l'ABDOMEN ou près de l'OMBILIC. Les muſcles qui ſe terminent à la face PALMAIRE de la main, ou qui prennent leur origine des TENDONS ſitués à la paume de la main, ont reçu leur dénomination de cette diſpoſition; tels ſont

L'épitrochlo-PALMAIRE. . . . . §. XII.
Le PALMAIRE-cutanée . . . . IX.
Les PALMI-TENDO-phalangiens . . . *ibid.*

La même raiſon a fait donner à quatre petits

muſcles qui ont leur premier point d'attache aux TENDONS ſitués à la face PLANTAIRE du pied, le nom de

PLANTI-TENDO-phalangiens.

Enfin, un muſcle très-mince, mais très-large, dont les fibres paroiſſent naître du tiſſu cellulaire & des tégumens qui recouvrent le THORAX, la région ſcapulaire, & qui, de là, ſe portent obliquement à l'os maxillaire, & ſe perdent aux tégumens & au tiſſu cellulaire de la FACE, a été nommé, d'après ces conſidérations,

Le thoraco-maxilli-FACIAL.

NOTES.

RELATIVES A L'EXPOSITION DES MUSCLES.

(*a*) *Page 4.* Quand un muſcle a deux points *d'origine* très-diſtincts, & qu'il importe de remarquer, nous les comprenons dans la dénomination, & nous les indiquons par la terminaiſon en *o* du premier & du ſecond mot; ainſi nous diſons le muſcle *ſterno-clavio-huméral*, parce que ce muſcle eſt compoſé de deux portions diſtinctes, par la direction de leurs fibres, & ſéparées par quelques lames cellulaires : l'une de ces portions eſt attachée au ſternum, l'autre à la clavicule, & leur réunion forme un tendon commun, qui ſe fixe à l'humérus. Il en eſt de même pour la dénomination du muſcle *ſterno-clavio-maſtoïdien*, qui,

du ſternum & de la clavicule, où il eſt attaché par deux portions diſtinctes, ſe porte à l'apophyſe maſtoïde. Les anatomiſtes déſignent ordinairement ce muſcle ſous le nom de *ſterno-cleido-maſtoïdien.* Cette dénomination eſt ſans doute très-bonne, puiſque le mot grec *cleido* exprime l'attache à la clavicule; mais comme les ligamens de la clavicule ſont généralement appellés *claviculaires*, & non pas *cleidiens.* Comme les nerfs, les vaiſſeaux qui paſſent ſous cet os, ſont nommés par tous les atanomiſtes, *artère*, *veine ſous-clavières*, & non pas *ſous-cleidiennes* ou *hypo-cleidiennes.* Nous avons cru devoir ſupprimer le mot *cleido*, & le remplacer par celui de *claviculo* ou *clavio*, qui n'en eſt qu'une contraction, & qui a déjà fourni beaucoup d'autres mots dérivés & adoptés dans la langue anatomique.

Si nous avons ſeulement à exprimer la continuité des attaches d'un muſcle à différentes parties, ou ſi, pour le diſtinguer d'un muſcle voiſin, nous devons indiquer l'endroit précis de ſon inſertion à quelque partie d'un os, alors nous en employons la terminaiſon en *i;* ainſi nous diſons *cervici-dorſo-coſtal*, pour faire entendre que ce muſcle a quelques attaches au ligament & aux épines cervicales, mais principalement aux épines dorſales, & que ces deux portions muſculaires ſe terminent aux côtes. Au contraire, nous diſons *coſto-baſi-ſcapulaire*, pour faire ſentir que ce muſcle-ci s'attache des côtes à la baſe du ſcapulum. Ces diſtinctions ſont eſſentielles dans les démonſtrations & pour l'étude anatomique. Mais dans

la pratique ordinaire, il ſuffira d'indiquer d'une manière préciſe le point principal & caractériſtique de *l'origine* & de *l'inſertion* d'un muſcle; ainſi on pourra ſupprimer dans les dénominations la plupart des mots terminés en *i*; on a même eu ſoin, dans le cours de cet ouvrage, de mettre en caractères italiques le mot qui peut être ſupprimé dans chaque dénomination.

(*b*) *Page 6.* Pour bien ſaiſir la dénomination de ces muſcles & de quelques-uns de ceux qui ſeront indiqués dans les paragraphes ſuivans, il faut néceſſairement rappeller quelques notions oſtéologiques.

L'épaule eſt formée de deux os : un long, ſitué à la partie antérieure ou *face ſterno-coſtale du thorax*, appellé par les grecs *cleis*, *cleides* ou *cleidion*; par les latins, *jugulum*, *os jugulare*, *furcula ligula*, quelquefois même *humerus*, mais plus communément *clavis*, *clavicula*; & par les premiers anatomiſtes françois, *fourcette*, *fourchette d'en haut*, *clavette*, *les clefs*, *les goſiers*, eſt généralement connu aujourd'hui ſous le nom de *clavicule*. Pour étudier cet os, & en indiquer les différentes parties, les anatomiſtes le diviſent en corps & en extrémités; le corps eſt la partie moyenne de l'os; les extrémités ſont au nombre de deux; l'une inférieure, antérieure & interne, plus groſſe, s'articule avec le ſternum; on la nomme *extrémité ſternale*; l'autre ſupérieure, poſtérieure & externe, plus mince & applatie, ſe joint à l'acromion; nous la nommons *extrémité acromienne*. L'appla-

tiſſement de cette extrémité permet d'y diſtinguer deux faces ; l'une ſupérieure ou trachélienne ; l'autre inférieure ou coſtale, & deux bords que nous déſignons ſous les noms de *bord ſus-acromien*, & bord *ſous-acromien* de la clavicule.

L'autre os de l'épaule, ſitué à la partie poſtérieure ou *face coſto-ſpinale du thorax*, eſt communément appellé, d'après les grecs, *omoplate ;* les premiers anatomiſtes françois lui donnoient le nom de *palleron*, & les latins lui ont donné ſucceſſivement les noms de *ſcoptulum* ou *ſcutulum opertum*, *ſpatula*, *ala*, *latitudo humeri*, *clypeus*, *ſcutum thoracis ;* quelques-uns même l'ont appellé *humerus*, & plus communément *ſcapula* ou *os ſcapulæ ;* mais comme les artères qui ſe diſtribuent à la ſurface ou dans le voiſinage de cet os, comme les ligamens qui ſervent à le fixer, ſont généralement appellés *ſcapulaires ;* enfin, comme tous les anatomiſtes s'accordent à nommer *ſous-ſcapulaire* un muſcle attaché à cet os ; pour éviter la multiplicité des dénominations, l'embarras & les inconvéniens qui en réſultent néceſſairement, nous avons cru devoir adopter le mot de *ſcapulum*.

Cet os large, plat, a une figure triangulaire ; on y diſtingue par conſéquent deux faces, trois angles & trois bords.

Des angles, l'un poſtérieur, ſupérieur & le plus mince, eſt nommé *angle cervical ;* le ſecond antérieur, eſt dit *huméral ;* il eſt ſaillant, mais tronqué, fort épais, & préſente ſur le plan de ſon épaiſſeur, une excavation peu pro-

ſonde, de figure ovoïde, encroûtée d'un cartilage, & deſtinée à l'articulation de la tête de l'humérus : on nomme cette cavité, *glénoïde.* « Au deſſus de cette cavité, qui eſt portée par » une eſpèce de cou, s'élève une apophyſe » conſidérable, fort ſaillante, en manière de » doigt courbé; on la nomme *apophyſe cora-* » *coïde* », parce que les grecs, dit-on, la comparoient au bec d'un corbeau. Le troiſième angle du ſcapulum eſt épais, mais applati ſur ſes deux faces; nous le diſtinguons ſous le nom d'*angle coſtal.*

Des trois bords de cet os, le plus long & le plus remarquable pour l'attache des muſcles, s'étend de l'angle cervical à l'angle coſtal. Sa ſituation près les épines dorſales, pourroit le faire nommer *bord ſpinal;* mais il eſt généralement connu ſous le nom de *baſe*, & cette dénomination mérite d'être conſervée. Le plus petit ou ſupérieur, communément *côte* ou *coſte ſupérieure de l'omoplate*, s'étend de l'angle cervical à l'angle huméral; nous le nommons *bord cervical.* Le troiſième, le plus épais de tous, communément *côte inférieure de l'omoplate*, eſt dit, *bord coſtal.*

La face de cet os qui regarde les côtes, appellée par les uns, *antérieure*, par les autres, *interne*, eſt concave, traverſée par des lignes ſaillantes & dirigées obliquement de la baſe à l'angle huméral; nous la nommons *face* ou *foſſe ſous-ſcapulaire.* L'autre, qui a été dite par les anatomiſtes, *poſtérieure* ou *externe*, eſt convexe; nous la nommons *face ſus-ſcapulaire :* elle eſt partagée en deux portions de grandeur inégale,

par une *épine* qui, de la base du scapulum; s'élève peu à peu & se porte obliquement du côté de l'angle huméral; là elle se prolonge au delà de cet angle, & elle forme une apophyse considérable par sa saillie; apophyse connue depuis les grecs, sous le nom d'*acromion* (nom composé, qui signifie sommet de l'épaule). La disposition de cette épine du scapulum, nous fait distinguer à la face sus-scapulaire deux portions, l'une grande & l'autre petite; & comme les bords de cet os sont un peu élevés, on a nommé ces portions, l'une *fosse sus-épineuse*, & l'autre *fosse sous-épineuse*; nous les distinguons plus commodément par les noms de *grande fosse* ou *face sus-scapulaire*, & *petite face* ou *fosse sus-scapulaire.*

La forme saillante & applatie de l'acromion permet encore aux anatomistes d'y distinguer deux faces & deux bords; « l'un supérieur, » concave, à l'extrémité duquel se trouve une » facette pour l'articulation de l'extrémité de » la clavicule, & l'autre inférieur, convexe, » & plein d'aspérités ». Comme ces deux bords de l'acromion donnent attache des muscles qu'il importe de distinguer, nous distinguons, l'un sous le nom de *bord sus-acromien*, & l'autre sous celui de *bord* ou *crête sous-acromienne.*

L'inspection du scapulum fournit encore quelques autres particularités qu'il importe d'observer, relativement à l'organisation; mais nous nous bornons uniquement aux objets principaux, & qui ont le plus de rapport aux attaches des muscles.

(*c*) *Page 8.* Si on ſe bornoit à conſidérer ſeulement la ſituation, la groſſeur des extrémités du corps, on n'y trouveroit d'abord aucun point de ſimilitude; mais un examen plus attentif fait bientôt reconnoître qu'il exiſte entre les extrémités ſupérieures & les inférieures, un rapport, une correſpondance très-frappante; on y voit d'abord la même diviſion pour le nombre & la forme des articulations. L'épaule correſpond à la hanche, le bras à la cuiſſe, l'avant-bras à la jambe, & la main au pied; ſi on compte trois os à la jambe, tandis qu'on n'en trouve que deux à l'avant-bras, c'eſt que la rotule doit être conſidérée comme une appendice du tibia, & correſpond exactement à l'olécrane. En pourſuivant l'examen & le parallèle des extrémités, on y reconnoîtra le même plan dans la conformation des os, la même correſpondance dans la forme, la ſituation, le nombre des apophyſes; enfin eſſentiellement la même diſpoſition des muſcles. Ces obſervations preſſenties depuis long-temps par les anatomiſtes, nous ont fait penſer qu'il ſeroit avantageux, qu'il étoit même néceſſaire de déſigner les parties correſpondantes par des noms analogues & propres à rappeller l'idée de leur ſimilitude. L'habitude empêche l'homme déjà inſtruit, de s'appercevoir de l'impropriété & des vices des dénominations qu'il a appriſes; mais un jeune étudiant, s'il eſt attentif, trouve bien ſingulier d'entendre nommer *tubéroſité de l'humérus*, une éminence que, dans le fémur, on nomme *trochanter*, quoique dans ces deux os la forme, la ſituation & les uſages de ces

éminences ſoient exactement les mêmes. GARENGEOT, qui en avoit déjà fait la remarque, appelloit *trochanters de l'humérus*, les tubérosités de cet os; mais quoique ces parties ſe correſpondent, elles ont cependant des différences qui les caractériſent, & qu'il importe de diſtinguer; ainſi, pour les exprimer d'une manière propre, & en même temps pour éviter la multiplicité des mots nouveaux, nous avons cru qu'en conſervant la racine du mot *trochanter*, il convenoit d'en varier ſeulement les terminaiſons. Pour faire ſentir les motifs qui nous ont dirigés dans ces dénominations, nous préſenterons ici l'expoſition des parties principales de l'os du bras & de celui de la cuiſſe, qui ont rapport à l'attache des cuiſſes.

L'HUMÉRUS.	*LE FÉMUR.*
Brachion des grecs, *brachium* des latins, *os brachii*, *armi*, *adjutorium*, *parvum brachium*, *canna brachii*, *akrokolia*, *olené*, de quelques anatomiſtes, & plus particulièrement d'après CELSE, *humérus*, *l'os du bras*, *l'os adjutoire*, la *canne du bras*, & ſuivant CH. ETIENNE, *l'os de l'avant-bras*,	*Méros* ou *méran* des grecs, *femur*, *femen*, *coxa*, *agis*, *anchæ os*, des anatomiſtes latins, *crus* de quelques auteurs, mais plus communément *fémur*, *l'os de la cuiſſe*, *l'os fémoral* ou *féminal*, ſuivant CH. ETIENNE,
Eſt le plus grand os de l'extrémité ſupérieure; on le diviſe en corps & en extrémités.	Eſt le plus grand os de l'extrémité inférieure; on le diviſe en corps & en extrémités.
L'extrémité ſupérieure ou *ſcapulaire* de cet os, eſt groſſe, & à peu près	L'extrémité ſupérieure ou *iliaque* de cet os, eſt groſſe, & à peu près cy-

L'HUMÉRUS.

cylindrique; on y remarque :

1°. La *tête*, qui est une grosse éminence articulaire de figure sphéroïde.

2°. Au-dessous de la tête un rétrécissement disposé obliquement sur l'axe de l'os; on le nomme le *cou de l'humérus.*

3°. A la partie antérieure & externe, une grosse éminence raboteuse, sur laquelle on distingue des impressions qui servent à l'attache des muscles rotateurs du bras; on la nomme communément la *grosse tubérosité de l'humérus;* mais comme elle a la plus grande ressemblance avec une éminence du fémur, nommée *trochanter;* nous avons cru devoir rappeller cette similitude par la dénomination; ce qui nous a engagés à lui donner le nom de *trochiter.*

4°. A la partie interne de l'os, une autre éminence raboteuse plus petite, nommée *petite tubé-*

LE FÉMUR.

lindrique; on y remarque :

1°. La tête, qui est une grosse éminence articulaire de figure sphéroïde.

2°. Au-dessous de la tête un rétrécissement disposé obliquement sur l'axe de l'os; on le nomme *cou du fémur.*

3°. A la partie antérieure & externe, une grosse éminence raboteuse, qui sert à l'attache des muscles rotateurs de la cuisse; ce qui engagea GALIEN & les anatomistes grecs à lui donner le nom de *trochanter*, qui signifie *rotateur*, ou *éminence pour les rotateurs* (d'après le mot *trochos*, ROTA, ou *trokein*, ROTARE, & dont on a dérivé les mots *trochlée*, *trochisques*, *trochoïdes*, *trochité*, & plusieurs autres semblables, journellement employés dans les sciences, & par les écrivains de tous les pays); dans la suite, on nomma cette apophyse *grand trochanter;* nous lui conservons seulement le nom de *trochanter.*

4°. A la partie interne du fémur, une autre éminence raboteuse, qui sert à l'attache des rotateurs

L'HUMÉRUS.

roſité de l'humérus, & qui ſert à l'attache d'un autre muſcle rotateur du bras, pour la diſtinguer de la première ; nous la nommons *trochin.*

L'extrémité inférieure ou *cubitale* de l'humérus, plus large que l'extrémité ſcapulaire, eſt applatie ſur deux faces ; l'antérieure eſt dite *face palmaire de l'humérus*, & la poſtérieure, *face olécranienne ;* on y reremarque :

1°. Les éminences deſtinées pour l'articulation du bras avec l'avant-bras : elles ſont au nombre de *deux ;* l'une a la forme d'une poulie, taillée & diſpoſée obliquement; on la nomme ordinairement *poulie cartilagineuſe de l'humérus ;* ce que nous exprimons egalement par le mot de *trochlée de l'humérus.*

L'autre éminence articulaire porte le nom de *petite tête de l'humérus ;* nous lui donnons celui de *condyle*, qui lui convient bien mieux, ce mot étant généralement adopté par

LE FÉMUR.

internes ; on la nomme *petit trochanter ;* mais pour exprimer d'une manière plus préciſe l'attache des muſcles, nous employons le diminutif, *trochantin.*

L'extrémité inférieure ou *tibiale* du fémur, plus large, plus épaiſſe que l'extrémité iliaque, eſt applatie ſur deux faces ; l'antérieure eſt dite, *face rotulienne du fémur*, & la poſtérieure, *face poplitée ;* on y remarque :

1°. Les éminences deſtinées pour l'articulation de la cuiſſe avec la jambe : elles ſont au nombre de *trois ;* l'une a la forme d'une poulie taillée & diſpoſée obliquement ; nous la nommons *trochlée du fémur.* Ce mot *trochlée* étant déjà adopté par les anatomiſtes, pour déſigner des parties qui ont la forme, & qui produiſent l'effet d'une poulie; ainſi on dit généralement le muſcle *trochléateur* de l'œil.

Les deux autres éminences oblongues & applaties ſur leur convexité, ſont réunies à la trochlée du fémur, mais ſéparées poſtérieurement par une large échancrure ; on les a

L'HUMÉRUS.	*LE FÉMUR.*
les anatomistes, pour désigner toute éminence articulaire, qui n'est pas exactement arrondie, mais plutôt un peu applatie.	nommées *condyles du fémur*, & cette dénomination doit être conservée.
2°. Deux autres éminences raboteuses qui servent uniquement à l'attache des muscles & des ligamens; on leur a donné le nom de *condyles de l'humérus*.	2°. Deux autres protubérances, dont la surface raboteuse sert uniquement à l'attache des muscles & des ligamens; on leur a donné le nom de *tubérosités du fémur*.
L'un, quoique le plus saillant, est nommé le *petit condyle*, *condyle court*, *interne* ou *postérieur*; l'autre est nommé *condyle long*, *externe* ou *antérieur*.	L'une est nommée la *tubérosité interne du fémur*, & l'autre la *tubérosité externe du fémur*.
Pour éviter l'embarras & l'obscurité qui résultent de telles dénominations, nous observons que le condyle interne se trouve au-dessus de la trochlée articulaire, & nous lui donnons le nom d'*épi-trochlée*; le condyle externe étant situé au-dessus du condyle articulaire, est nommé *l'épi-condyle*.	Quoique ces dénominations claires & précises ne puissent induire en erreur, en présentant une idée contraire à ce que l'on observe; cependant, pour conserver une sorte de similitude entre les dénominations des parties correspondantes, nous nommons la tubérosité interne, l'éminence *intra-condyle*, & l'externe reçoit le nom d'éminence *extra-condyle*.

Nous terminerons cette comparaison de l'humérus avec le fémur, par un passage de CELSE : *etenim per omnia femur humero, crus verò brachio simile est : adeò ut habitus quoque & decor alterius ex altero cognoscatur. Quod ab ossibus incipiens, etiam in carne respondet.* Lib. 8.

(*d*) *Page 9.* Nous avions déſigné dans nos premiers cours, le muſcle, *art.* 2, ſous le nom de petit *ſus-ſcapulo-huméral;* & comme, d'après les raiſons déjà rapportées, nous conſidérons les deux portions charnues, *art.* 3 & 4, comme un ſeul & même muſcle, nous les comprenions d'abord ſous le nom de grand *ſus-ſcapulo-huméral;* enfin, nous avions déſigné le muſcle, *art.* 6, ſous le nom de *ſous-ſcapulo-huméral.* Ces dénominations expriment ſans doute très-bien les attaches de ces muſcles qui, des faces ſus-ſcapulaire & ſous-ſcapulaire, ſe portent à l'humérus; elles ſe rapprochent auſſi davantange des noms ordinairement employés dans les ouvrages d'anatomie, & ce ſera peut-être pour quelques anatomiſtes un motif ſuffiſant pour les préférer; cependant, il nous a paru que l'inſertion de ces muſcles étoit exprimée d'une manière bien plus préciſe encore par les noms de *trochitérien* & de *trochinien.* Nous avons déjà indiqué dans la note précédente, les raiſons qui nons ont déterminés à donner un nom particulier aux tubéroſités de l'humérus: ce mot *tubéroſité* n'eſt en effet qu'un terme générique qui convient à toute éminence dont la ſurface eſt inégale & garnie d'aſpérités. Pour prévenir toute équivoque, il importe de diſtinguer par des noms particuliers, toutes les éminences oſſeuſes ou apophyſes qui ſont remarquables par leur forme, leur ſituation ou leurs uſages évidens. C'eſt d'après de telles conſidérations que les anciens anatomiſtes donnèrent les noms de *maſtoïde*, *ſtyloïde*, *coracoïde*, *acromion*, *&c.* à des éminences de l'os temporal & du ſcapulum; ces

dénominations anciennes, généralement adoptées, ſont très-commodes; 1°. parce qu'elles exemptent les périphraſes & les détails faſtidieux d'une longue ſérie de mots, toujours fatigans pour la mémoire; 2°. parce qu'elles fourniſſent enſuite une ſeconde dénomination pour les parties voiſines, pour les muſcles qui s'y attachent: en effet, ſupprimez de la langue anatomique ce mot d'apophyſe maſtoïde; quel embarras dans l'étude, quelle longueur dans la deſcription de la partie la plus ſimple! Je ne pourrai plus dire en un ſeul mot que ce muſcle ſe termine à l'apophyſe maſtoïde, que ce vaiſſeau paſſe derrière cette apophyſe, &c. mais je ſerai forcé à dire que ce muſcle ſe termine *à la groſſe éminence arrondie & oblongue qui ſe trouve à la partie poſtérieure & inférieure de l'os temporal;* car il faudra cette phraſe entière pour exprimer cette apophyſe, & ne pas la confondre avec une autre voiſine. Il eſt donc fort avantageux de donner des noms particuliers aux éminences des os qui fourniſſent des attaches aux muſcles, ou qui ont quelques rapports avec des parties importantes dans l'économie animale. Auſſi, dans notre nouvelle nomenclature, nous n'avons pas héſité à donner quelques noms à des éminences qui n'en avoient point reçu; ces noms ſont en très-petit nombre, & pour les former, nous avons eu ſoin de choiſir des mots qui ne ſoient point étrangers à la ſcience des mots dont la racine eſt connue, & qui même ont déjà été employés par quelques anatomiſtes anciens & modernes. Ainſi, toutes les éminences qui ont la forme d'une poulie, ſont

dans notre nouvelle nomenclature, défignées fous le nom générique de *trochlée*. Celles qui fervent à l'attache des mufcles rotateurs, celles qui font l'office d'une poulie de renvoi, reçoivent des noms analogues & dérivés de la même racine. GALIEN & les anciens anatomiftes grecs avoient donné le nom de *trochanter* à la groffe tubérofité de l'extrémité iliaque du fémur. De cette première dénomination généralement adoptée, nous avons dérivé le nom de *trochiter*, pour défigner la groffe tubérofité de l'humérus qui fert à l'attache des mufcles rotateurs du bras, &c.... Une éminence qui eft au deffus d'une trochlée, eft appellée *épitrochlée;* & d'après ces dénominations premières des parties des os, nous avons formé la dénomination des mufcles. Quoique nous foyons dans l'ufage d'écrire *trochlée*, *trochanter;* cependant les anatomiftes de tous les pays prononcent toujours ces mots comme s'ils étoient écrits, *troklée*, *trokanter;* quelques-uns même confervent cette manière de les écrire, qui paroît fe rapprocher davantage de l'étymologie grèque; il en eft de même pour les mots *rachis*, *rachita*, *brachial*, *trachélien*, & autres femblables dérivés du grec.

(*e*) *Page 12*. On doit confidérer à la main, deux faces, l'une interne, concave, nommée généralement la paume de la main, ou la *face palmaire;* l'autre, externe, convexe, appellée communément le dos de la main, *face fus-palmaire*. Les anatomiftes divifent encore la main en trois parties, favoir; en carpe, en méta-

carpe & en doigts. Le carpe eſt compoſé de huit os dont l'arrangement préſente deux faces; l'une concave ou palmaire, eſt ſimplement nommée *face carpienne;* l'autre convexe & externe, eſt dite *face ſus-carpienne.* Nous comptons au métacarpe cinq os, car nous y comprenons celui qui ſoutient le pouce, & nous y diſtinguons comme au carpe, une *face métacarpienne* & une *face ſus-métacarpienne;* les doigts, au nombre de cinq, ſont, à l'exception du pouce, compoſés de trois pièces oſſeuſes déſignées ſous le terme générique de *phalanges.* Nous diſtinguons à chaque doigt, de même qu'aux autres parties de la main, deux faces, l'une interne ou *phalangienne;* l'autre, convexe ou externe que nous nommons *face ſus-phalangienne;* enfin, pour apporter plus de préciſion dans l'indication des attaches des muſcles, au lieu de diſtinguer les os dont les doigts ſont compoſés, par les épithètes de grande, moyenne & petite, ou première, ſeconde & troiſième phalanges de tel doigt, nous appellons ſimplement *phalange*, la première ou la plus groſſe pièce oſſeuſe de chaque doigt; nous nommons *phalangine* la ſeconde ou moyenne; enfin, nous déſignons ſous le nom de *phalangette*, la troiſième ou plus petite pièce oſſeuſe de chaque doigt; ainſi, le pouce eſt compoſé ſeulement de deux os, dont le premier eſt dit *la phalange du pouce*, & le plus petit, ſa *phalangette:* cette diviſion, fort ſimple, a fourni la dénomination de tous les muſcles qui ſe terminent au carpe, au métacarpe & aux doigts. Ceux qui ont leur inſertion à la face interne ou

carpienne, portent la terminaiſon de muſcles *carpiens*. Ceux qui ſont attachés à la face ſupérieure ou ſus-carpienne, ſont dits *ſus-carpiens*, &c. *Voyez la récapitulation des dénominations myologiques, page 75.*

(*f*) *Page* 24. Le baſſin nommé par les latins, *pelvis*, eſt compoſé de quatre os dont l'aſſemblage forme une grande cavité qui termine l'abdomen, & contient principalement le rectum, la veſſie & les organes de la génération. Outre la diviſion ordinaire en grand & en petit baſſin, on y diſtingue l'excavation ou *cavité pelvienne*, & deux grandes ouvertures; l'une ſupérieure, qui fait l'*entrée du baſſin*, ou le *détroit ſupérieur*, eſt nommée le *détroit abdominal*; l'autre inférieure, qui fait la *ſortie du baſſin*, ou le *détroit inférieur*, eſt dite le *détroit périnéal*. Les accoucheurs obſervent avec grand ſoin la forme de ces détroits, & ils en déſignent l'étendue ſous le nom de *diamètres;* ainſi, ils diſtinguent au détroit abdominal, deux diamètres; ils appellent *petit diamètre* ou *diamètre antero-poſtérieur du détroit ſupérieur*, l'intervalle compris entre la ſaillie du ſacrum & la ſymphyſe du pubis; nous le nommons *ſacro-pubien;* & ils appellent *grand diamètre* ou *latéral*, l'eſpace qui ſe trouve d'un ilium à l'autre; nous le nommons ſimplement *diamètre iliaque:* ils reconnoiſſent auſſi au détroit périnéal deux diamètres; un *petit* ou *latéral*, qui comprend la diſtance qui ſe trouve entre les tubéroſités de l'iſchium; & l'autre, qu'ils diſent *grand* & qu'ils meſurent du coccix à la ſymphyſe du pubis. Cependant,

observe M. LAUVERJAT, *la distance du coccix au pubis est ordinairement égale à la distance des tubérosités entr'elles; le coccix dans l'état naturel.* Ainsi, pour éviter l'erreur & les suites fâcheuses qui ne résultent que trop souvent des dénominations fausses ou impropres, nous nommons un de ces diamètres, *ischiatique*, & l'autre, *cocci-pubien;* mais notre objet n'étant ici que d'indiquer les parties principales des os qui servent à l'attache des muscles, bornons-nous à jeter un coup d'œil rapide sur la configuration des os innominés.

Ces os, au nombre de deux, l'un à droite, l'autre à gauche, forment les hanches & la plus grande partie du bassin. Leur irrégularité a engagé les anatomistes à les appeller innominés; mais leur étendue les a déterminés à donner des noms particuliers aux différentes portions de cet os. Comme dans l'enfance, chaque os innominé est composé de trois *pièces* (& non pas de trois os, ainsi que le disent & l'écrivent encore presque tous les anatomistes) principales, qui sont intimement réunies dans l'âge adulte, pour conserver l'idée de cette division première, & en même temps pour faciliter l'étude & l'indication des parties, on divise chaque os innominé en trois portions ou régions; une grande supérieure & postérieure que l'on nomme l'*ilium;* une antérieure, le *pubis;* la troisième inférieure, l'*ischium;* on y distingue aussi deux faces, l'une externe ou *fémorale*, l'autre interne ou *abdominale.*

La face fémorale de l'os innominé, présente une grande & profonde cavité articulaire,

nommée *cotyloïde;* elle eſt formée par le concours des trois pièces dont cet os eſt compoſé dans l'enfance : nous remarquons à la partie antérieure & interne de cette cavité, un grand trou ovale nommé *trou pelvien*, il eſt formé par le concours de l'iſchium & du pubis ; à la partie ſupérieure de cette même cavité, une échancrure & une éminence légèrement ſaillante, formées par le concours de l'ilium & du pubis, on les nomme *ilio-pubiennes;* enfin, à la partie inférieure de cette cavité cotyloïde, une grande & profonde échancrure formée par la réunion de l'iſchium & de l'ilium, elle eſt ſimplement appellée *échancrure iſchiatique.*

A l'ilium nous conſidérons, 1°. ſa *baſe* qui eſt la portion cotyloïdienne; 2°. ſa *ſurface* convexe en devant, concave en arrière, & ſur laquelle nous diſtinguons deux lignes ſuperficielles demi-circulaires; l'une ſupérieure ou *arcade ſus-iliaque*, ſert à l'attache du grand muſcle ilio-trochantérien; l'autre inférieure ou *arcade ſous-iliaque*, eſt l'empreinte du petit muſcle ilio-trochantérien; 3°. le bord épais & contourné qui termine ſupérieurement l'ilium, nommé *crête;* on y diſtingue deux *lèvres*, l'une interne, l'autre externe; 4°. au bord antérieur, deux éminences garnies d'aſpérités; l'une ſupérieure, dite ſimplement l'*épine de l'ilium*, donne attache au muſcle ilio-crêti-tibial; l'autre inférieur, nommée *ſous-épine*, ſert à l'attache du muſcle ilio-rotulien; entre ces deux éminences, l'*échancrure inter-ſpinale;* enfin, au deſſous de l'éminence ſous-épineuſe de l'ilium, une autre échancrure nommée *ilio-pubienne;* le bord poſté-

rieur de l'ilium s'articule avec le ſacrum, & préſente une protubérance très-ſaillante nommée *tubéroſité ;* on y voit auſſi deux petits *tubercules épineux* qui ſervent à l'attache des ligamens, & qui ſont ſéparés par une légère *échancrure.*

Au pubis, nous conſidérons ſes *branches* & ſon *corps*. Ses branches ſont au nombre de deux ; l'une ſupérieure, horizontale, irrégulièrement triangulaire & priſmatique, nommée *branche ſus-pubienne*, elle ſe termine en s'elargiſſant, en formant une partie de la cavité cotyloïde; l'autre branche du pubis, inférieure, verticale, applatie, eſt nommée *ſous-pubienne*, elle s'unit à l'iſchium; nous appellons *corps du pubis*, l'angle épais, raboteux, qui réſulte de la jonction des deux branches; nous y remarquons un *tubercule épineux* qui ſe prolonge à la branche ſus-pubienne par une crête longue, aigüe, mince ſur ſon bord, elle eſt ordinairement appellée *épine du pubis ;* enfin, les deux branches du pubis laiſſent entr'elles un vuide qui forme une portion du *trou pelvien.*

A l'iſchium, nous conſidérons également deux branches & un corps. Des deux branches, la plus longue, la plus épaiſſe, s'unit à l'ilium & au pubis, forme la portion poſtérieure & inférieure de la cavité cotyloïde; nous la nommons *branche cotyloïdienne de l'iſchium ;* l'autre branche *iſchiatique*, mince, applatie, s'unit à la branche ſous-pubienne, leur réunion forme le *trou pelvien.* Le *corps de l'iſchium* eſt la portion mitoyenne entre les deux branches; on y remarque une groſſe protubérance dont la ſurface raboteuſe eſt partagée en trois facettes pour

l'attache de trois muſcles, elle a reçu le nom de *tubéroſité.* La branche cotyloïdienne nous préſente une éminence très-ſaillante nommée l'*épine;* au deſſous de cette épine, une échancrure dont la ſurface arrondie en forme de portion de poulie, eſt recouverte d'une croûte cartilagineuſe, partagée en trois ou quatre couliſſes ſur leſquelles gliſſent les faiſceaux tendineux du muſcle intra-pelvio-trochantérien; nous donnons à cette partie le nom de *trochlée de l'iſchium.* L'examen de l'os innominé préſente encore à l'anatomiſte quelques autres particularités; mais nous les omettons ici, parce qu'elles n'ont aucun rapport à l'attache des muſcles : nous ferons ſeulement obſerver que la face abdominale de l'ilium, préſente un enfoncement déſigné ſous le nom de *foſſe iliaque*, & dans laquelle eſt logé un muſcle qui ſe porte à la cuiſſe.

(*g*) *Page 26.* En indiquant les attaches & l'étendue de ce muſcle, nous avons fait mention d'une *capſule membraneuſe* ou *bourſe ſynoviale* que l'on obſerve dans le trajet de ſon tendon ſur la trochlée de l'iſchium : cette capſule a paru ſi remarquable à quelques anatomiſtes, qu'ils n'ont pas héſité de donner à ce muſcle les noms de *marſupialis* ou *burſalis;* mais une telle diſpoſition s'obſerve à bien d'autres muſcles; ainſi, il y a une pareille capſule membraneuſe ſous les tendons réunis des muſcles iliaco-trochantinien, & prélombo-trochantinien, dans l'endroit où ces muſcles ſe contournent ſur l'éminence ilio-pubienne, pour ſe porter au trochantin; on en voit également

une ſur le radius, un peu au deſſus de l'inſertion du muſcle ſcapulo-*coraco*-radial ; une autre ſur le calcanéum, un peu au deſſus de l'inſertion du muſcle bi-fémoro-calcanien ; enfin, pour le dire en un mot, dans tous les endroits où le tendon d'un muſcle gliſſe, appuie & ſe contourne ſur la ſurface d'un os, on trouve de ſemblables bourſes ou capſules ; elles ſont plus ou moins grandes & diſtinctes, ſuivant l'étendue & la force de frotement que le tendon exerce ſur l'os. Si le frotement eſt fort & ſouvent répété, dans ce cas, la ſurface de l'os qui éprouve cette preſſion, eſt recouverte d'une lame blanche, liſſe, épaiſſe & qui paroît de nature cartilagineuſe ; c'eſt autour de cette lame cartilagineuſe que l'on voit une membrane d'un tiſſu fin, mais ſerré, qui adhère intimement à la ſurface correſpondante du muſcle ou du tendon : de cette diſpoſition réſulte, entre l'os & le tendon, une cavité plus ou moins grande, circonſcrite par les parois de la membrane, cavité qui contient une liqueur gluante, muqueuſe, fort analogue à la ſynovie des articulations.

Si le frotement eſt peu conſidérable, alors, au lieu d'une couche cartilagineuſe, on ne trouve à la ſurface de l'os, qu'une lame membraneuſe plus ou moins lâche & épaiſſe ; la cavité de ces capſules eſt moins diſtincte, & ne contient qu'une petite quantité de ſuc muqueux ; enfin, toutes ces capſules muſculaires nous paroiſſent, tant pour la ſtructure que pour les uſages, avoir la plus grande conformité avec les capſules des articulations.

(*h*) *Page 28.* Nous avions d'abord désigné le muſcle (*art. 3*), ſous le nom de prélombo-fémoral, & celui (*art. 4*), ſous le nom d'iliaco-fémoral : on peut voir, *note c*, les raiſons qui nous ont fait préférer les dénominations que nous avons adoptées dans l'expoſition de ces muſcles.

(*i*) *Page 37.* La diviſion du pied ſe fait comme celle de la main, en faces & en régions. La face inférieure, concave, ou la plante du pied, eſt nommée *face plantaire ;* la ſupérieure, convexe, & ordinairement le cou de pied, eſt dite *face ſus-plantaire ;* & comme le pied eſt diviſé en tarſe, en métatarſe & en doigts, nous y diſtinguons auſſi la face *tarſienne* & *ſus-tarſienne*, la *face métatarſienne* & *ſus-métatarſienne*, la face *phalangienne* & *ſus-phalangienne;* enfin, comme les doigts du pied ſont compoſés, de même que ceux de la main, de trois petites pièces oſſeuſes, nous employons les mêmes dénominations de *phalange*, *phalangine* & *phalangette. Voyez les dénominations myologiques, page 85.*

(*k*) *Page 42.* La colone vertébrale concourt à former le thorax ; elle ſupporte la tête, elle ſoutient les épaules & les extrémités ſupérieures ; enfin, par le moyen des os innominés, elle eſt articulée avec les extrémités inférieures; ainſi, elle doit être conſidérée comme la baſe & le centre oſſeux du corps de l'animal ; elle eſt, dit M. SABATIER, comme l'eſſieu ſur lequel le tronc ſe meut, & auquel ſe rapportent tous les mouvemens : auſſi les grecs & les anciens

anatomiſtes la comparoient ordinairement à la quille d'un vaiſſeau qui reçoit & ſoutient toutes les membrures du bâtiment. *Carinæ cujuſdam inſtar & fulcri*, diſoit VESAL. Ces conſidérations nous ont engagés depuis long-temps à commencer nos démonſtrations oſtéologiques par l'expoſition de la colonne vertébrale : cet ordre, indifférent ſans doute pour l'homme inſtruit, nous a paru bien préférable à la méthode ordinaire, & bien plus propre à favoriſer les progrès des commençans ; en effet, commencer les démonſtrations oſtéologiques par la tête, c'eſt expoſer d'abord la partie dont la ſtructure eſt la plus compliquée & l'étude la plus difficile, à cauſe du grand nombre d'éminences, de cavités, d'échancrures, de ſillons, de ſciſſures, &c. qu'il importe de remarquer, & qui toutes ont une dénomination particulière ; ainſi, la multiplicité des objets & des mots fatigue, & échappe à la mémoire du jeune étudiant. Au contraire, en commençant par l'étude du tronc, on paſſe du ſimple au compoſé ; les mots techniques ſont expliqués ſucceſſivement, rappellés à chaque inſtant ; l'idée qu'on y attache s'imprime ſans peine dans la mémoire ; & quand on paſſe enſuite à l'examen de la tête, l'étudiant, déjà familiariſé avec les objets, ſaiſit & conçoit bien plus facilement les différentes particularités que l'anatomiſte fait obſerver ; mais c'eſt trop nous arrêter ſur ce point ; nous devons ici nous borner à quelques obſervations générales, relatives à l'attache des muſcles & à leur dénomination.

La colonne vertébrale préſente deux faces ;

l'une, poſtérieure, hériſſée d'un grand nombre d'aſpérités, eſt nommée *face ſpinale;* l'autre, antérieure, formée par le corps des vertèbres, eſt diſtinguée ſous le nom de *face pré-ſpinale.* Les anatomiſtes diviſent encore toute l'étendue de la colonne vertébrale en trois portions qui forment les *lombes*, le *dos* & le *cou.* On compte cinq vertèbres des lombes; leur face poſtérieure, qui comprend les épines & les traverſes, retient le nom de *face lombaire;* la partie antérieure arrondie, eſt dite *pré-lombaire.* Les vertèbres du dos ſont au nombre de douze; nous y diſtinguons également la *face dorſale*, qui comprend les épines & les apophyſes tranſverſes; la *face pré-dorſale* eſt formée par le corps de ces vertèbres. Enfin, le cou eſt formé de ſept vertèbres; mais elles ſont diſpoſées de manière que leur corps forme en devant une large face applatie, qui comprend les apophyſes tranſverſes; cette face eſt déſignée ſous le nom de *trachélienne*, & les apophyſes tranſverſes ſont auſſi nommées *apophyſes trachéliennes* (d'après le mot grec TRACHELOS, qui ſignifie la partie antérieure du cou, mot employé par pluſieurs écrivains anciens & modernes, & particuliè-rement adopté par pluſieurs anatomiſtes, pour diſtinguer quelques muſcles de cette partie). La portion poſtérieure du cou forme la *face cervicale*, & nous y remarquons les *épines* cervicales qui donnent attache à pluſieurs muſcles, & fourniſſent par conſéquent une partie de leur dénomination. On doit encore obſerver au cou deux vertèbres, plus particulièrement remarquables par leur forme, leurs mouvemens

& les muſcles qui s'y attachent; la première s'articule avec la tête, &, d'après cela, les anciens la comparoient à Atlas, qui porte le ciel ſur ſes épaules; elle eſt nommée *atloïde* (ſemblable à Atlas); elle n'a point d'épine cervicale comme les autres vertèbres du cou, mais ſeulement un *tubercule;* la ſeconde vertèbre du cou préſente ſur ſon corps une apophyſe ſaillante qui produit l'effet d'un eſſieu; on la nomme *axoïde* (ſemblable à un axe ou eſſieu).

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Exemple

Exposition des muscles.

Récapitulation des dénominations myologiques.

Notes relatives à l'attache des muſcles.

Fin de la table.

Fautes à corriger.

Page 3, ligne 16, lumbo-abdominal, *liſez* : lombo-abdominal.

La même faute a échappé dans d'autres endroits.

Page 19, ligne 10, palmaire cutané, *liſez* : le palmaire cutanée.

Page 16, ligne 1[ere]. altoïdo-baſilaire, *liſez* : atloïdo-baſilaire.

Ibid. ligne 4, altoïde *liſez* : atloïde.

Ibid. ligne 7, altoïdien *liſez* : atloïdien.

Page 71, ligne dernière, le ſous-ſcapulo-trochitérien ; *liſez* : le ſous-ſcapulo-trochinien.

Page 94, ligne 16, des cuiſſes, *liſez* : des muſcles.

